

Bernard GUILLOT

Yveline DIALLO

ATLAS DES STRUCTURES
AGRAIRES
AU SUD DU SAHARA 20

Systemes agraires et cultures commerciales
L'exemple du village de BOUTAZAB
(région de la Sangha au Congo)

collection publiée sous le patronage
de la Maison des Sciences de l'Homme

ORSTOM

Systèmes agraires et cultures commerciales
L'exemple du village de BOUTAZAB
(région de la Sangha au Congo)

« La loi du 11 mars n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droits ou ayants-cause, est illicite » (alinéa 1^{er} article 40).

« Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal. »

Bernard GUILLOT
Géographe ORSTOM

Yveline DIALLO
Géographe ORSTOM

**Systèmes agraires et cultures commerciales
L'exemple du village de BOUTAZAB
(région de la Sangha au Congo)**

Éditions de l'ORSTOM

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION

Collection ATLAS DES STRUCTURES AGRAIRES AU SUD DU SAHARA N° 20

PARIS — 1984

RÉSUMÉ

Le village de Boutazab est situé dans un milieu très favorable à la culture du cacaoyer et s'est spécialisé dans cette production.

L'introduction de la culture du cacaoyer remonte à 1952-53 et la création des plantations continue à un bon rythme.

Malgré des structures sociales encore vivaces (clans, quartiers à l'intérieur du village) l'exploitation familiale au niveau du village est la règle, tandis que l'abondance des terres explique l'absence de problèmes fonciers. Les paysans même en période de gros travaux, ont un emploi du temps assez peu chargé. Enfin, malgré l'indigence du secteur commercial, les habitants grâce à leurs revenus importants sont habitués à l'usage de la monnaie dans les relations intravillageoises.

ABSTRACT

The village of Boutazab has specialized in the cultivation of the cacao-tree under very favourable conditions.

The cacao-tree has been cultivated since 1952-53 and the development of plantations is progressing.

Despite some deep-rooted social structures (clans, districts within the village), the family farming is prevailing in the village, while the abundance of arable soils accounts for the fact that there are no land problems. Peasants are not overworked even in the busy season. Finally, despite the weakness of the trading sector, inhabitants whose income are considerable are accustomed to use money in the exchanges between villages.

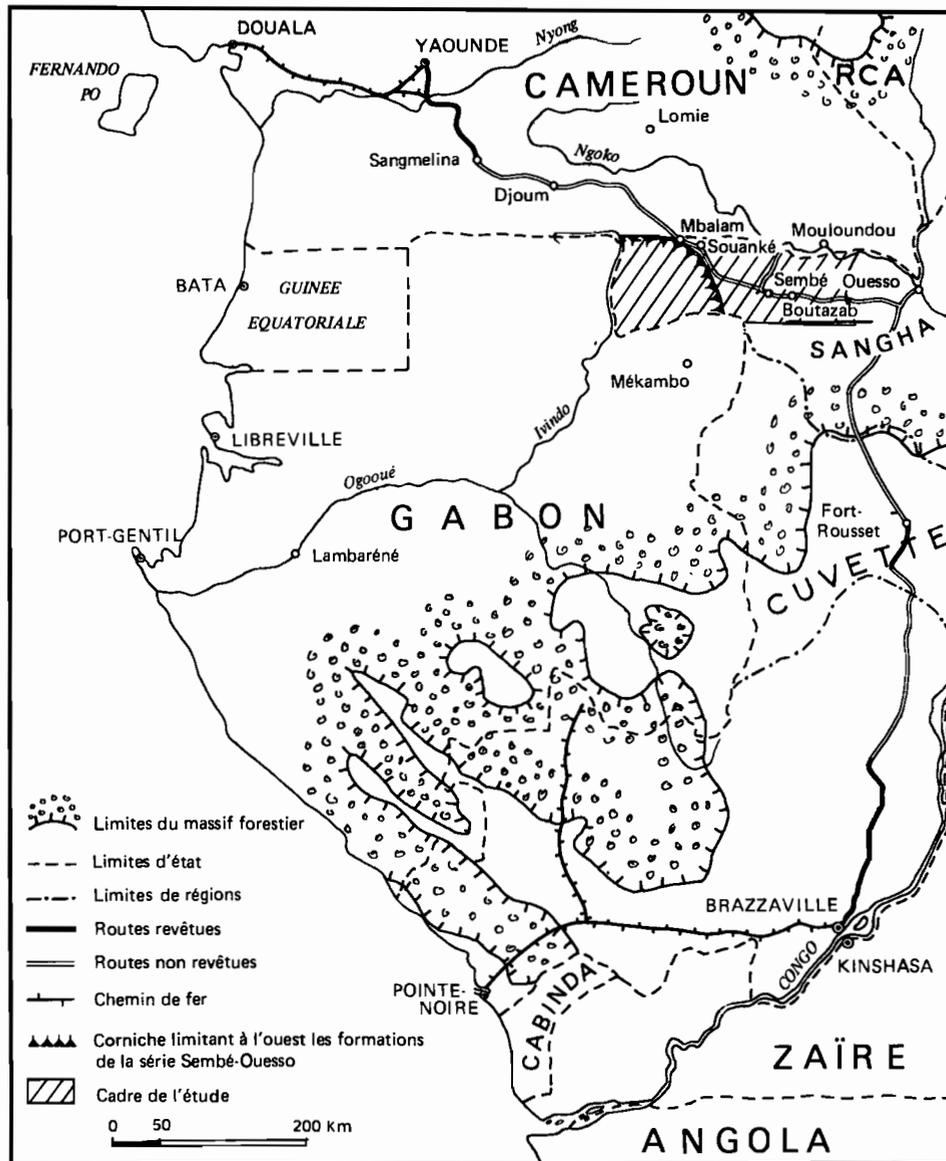


FIG.1. — Croquis de situation

INTRODUCTION

La région de la Sangha, dans sa partie occidentale (fig. 1), formée des districts de Sembé et Souanké, fournit les neuf-dixièmes de la production de cacao du Congo. Ce résultat est obtenu, malgré la très faible densité de population, par une spécialisation à outrance du système agraire, où les cultures autres que celle du cacaoyer, et les occupations traditionnelles annexes (chasse, pêche, cueillette), sont réduites dans certains villages au minimum nécessaire à l'alimentation des producteurs.

Cette situation résulte d'un certain nombre de facteurs. L'isolement géographique, en maintenant les activités commerciales à un niveau extrêmement bas, s'oppose au développement de nouvelles spéculations, qui ne disposeraient d'aucun marché, tandis qu'il est avantageux, étant donné la difficulté et les coûts élevés que nécessite l'évacuation des récoltes, de concentrer les efforts sur un seul produit. Pour les mêmes raisons, il est nécessaire que ce produit ait une assez grande valeur, et qu'il soit bien adapté aux possibilités physiques du milieu. Celle-ci se sont révélées très favorables à la culture du cacaoyer. Aucun des éléments du climat n'offre de limitations sérieuses au développement de cet arbuste, et la présence de très bons sols, sur de grandes surfaces, est un atout majeur. Les rendements sont donc souvent excellents ; l'utilisation des plantations peut s'étendre sur de très longues durées, ce qui permet aux producteurs, soit de bénéficier d'une véritable rente de situation, soit de s'agrandir à loisir.

Les bons sols ne sont cependant pas représentés partout ; leur répartition est loin de coïncider avec celle des habitants, ce qui crée d'importantes inégalités régionales. Ce fait, ajouté à la rareté des hommes (22 000 habitants, soit un par km²), réduit fortement les possibilités de développement de la production. C'est pour remédier à cette situation que les responsables congolais ont décidé de lancer un programme d'études. On y envisageait, entre autres, de « faire le bilan de la force de travail disponible », d'examiner les « problèmes relatifs aux structures sociales, économiques et juridiques traditionnelles », de « situer le projet dans l'ensemble régional où il prendra place », d'« exploiter systématiquement les hypothèses de migration », enfin, de « fournir les éléments de choix des différentes structures d'exploitation envisageables ».

Deux axes de recherche étaient ainsi clairement souhaités par les autorités nationales, dont les représentants étaient surtout désireux d'obtenir un inventaire aussi précis que possible des ressources en main d'œuvre, et de mieux connaître les structures traditionnelles, de façon à choisir dans les meilleures conditions, les modes d'exploitation envisageables. Ceux-ci constituaient l'objectif final de l'opération et se résument en fait à deux types : les « plantations en blocs industriels », sous la forme classique au Congo de fermes d'État, et les exploitations familiales en « milieu traditionnel ».

Les résultats extrêmement décevants obtenus par les blocs industriels et le dynamisme manifesté par les planteurs individuels, qui ont fourni, en 1971-72, 99 % de la production et qui sont seuls responsables de sa rapide augmentation, formaient un contraste frappant. Aussi les experts de la SEDES (1) qui étaient chargés de la partie technique du projet, et nous-même, nous avons pensé dès le début, accorder la priorité des études à l'exploitation familiale. L'intérêt était d'autant plus grand, qu'aucune approche sérieuse n'en avait été faite, et que des possibilités importantes semblaient se présenter pour la réunion d'une

(1) Société d'Études pour le Développement Économique et Social.

abondante documentation. Au plan de la recherche fondamentale, les investigations sur la façon dont les agriculteurs avaient assimilé cette nouvelle spéculation, et avaient incorporé la culture du cacaoyer à leur système agraire, pouvaient en outre, apporter de très utiles enseignements. Dans cet esprit, il a paru nécessaire de procéder à une étude fine des caractéristiques des exploitations et de les replacer dans leur cadre social ; pour des raisons pratiques, l'étude d'un village est apparue comme la meilleure façon de parvenir à ce résultat. Nous avons retenu le village de Boutazab situé dans la zone de forte production.

Avant d'exposer, les principaux enseignements qui peuvent être tirés de la monographie, nous avons dressé la liste des sources utilisées, des méthodes employées et présenté le contexte régional dans lequel se situe le village-test.

1ère Partie

SOURCES ET MÉTHODES

Les exploitations agricoles sont inséparables du contexte physique et humain dans lequel elles s'inscrivent, puisque le système agraire est « le lieu du contact entre le milieu et les hommes qui l'habitent, le pivot des forces d'adhérence des seconds au premier » (1). Dans la région de la Sangha, le milieu est malheureusement difficile à pénétrer et la connaissance que nous en avons est encore très imparfaite.

Quelques stations, très éloignées dans l'espace, fournissent des données sur le climat, notamment celle de Ouesso, qui fait partie du réseau synoptique de l'ASECNA (2). Des relevés moins complets sont effectués à Souanké et Elogo, au Congo, et à Moloundou, au Cameroun. Les effets de la rareté des observations sont heureusement corrigés par la grande homogénéité des caractéristiques climatiques, dans toute la région à quelques nuances près. Les importants travaux des hydrologues de l'ORSTOM, notamment ceux de B. POUYAUD, fournissent d'autre part une bonne connaissance du régime des cours d'eau, dont les deux principaux, Ngoko (ou Dja) et Sangha constituent les meilleures voies pour la pénétration du pays.

Le sous-sol, masqué par la forêt et un important manteau d'altérites, n'est inventorié que dans ses grandes lignes ; nous ne disposons comme documents sur le terrain que d'une carte provisoire au 1/500 000 du BRGM (3), et de la feuille Makokou pour la partie occidentale, déjà publiée et doublée d'une précieuse notice (4). Malgré leurs imperfections, ces cartes nous ont rendu les plus grands services, car la nature des roches est ici en relation assez étroite avec la qualité des sols et par suite, avec la production de cacao.

Il n'existe pratiquement pas de représentation précise du relief. Les seules coupures de l'Institut Géographique National au 1/200 000 où sont figurées des courbes de niveau (équidistance 40 mètres), celles de Souanké et Mintom, ne couvrent qu'une part infime du territoire. Sur les autres, (feuilles Mekambo, Sembé et Liouesso), ne sont indiqués que le réseau hydrographique et quelques rares cotes d'altitude, essentiellement le long des routes et des sentiers principaux. Il faut se contenter d'impressions visuelles, très étriquées à cause de l'écran forestier, ou recourir à l'interprétation de photographies aériennes. Celles-ci sont souvent de qualité très médiocre ; elles sont réparties en plusieurs missions, avec de fréquentes variations d'échelle. P. de la SOUCHÈRE les a cependant utilisées pour réaliser une esquisse des principaux paysages, dans la zone qui intéressait le plus les pédologues et comprise entre la Ngoko au nord, les routes de Sembé à Ngbala (ex Fort-Soufflay) et de Sembé à Ouesso à l'ouest et au sud, et la rivière Como à l'est (fig.1).

Les photographies au 1/20 000, effectuées dans le cadre du projet par la SATET (5), n'ont pu être exploitées, certaines ayant été prises jusqu'à 17 h 20, soit quelques minutes avant le coucher du soleil, on ne voit pratiquement que des ombres sur les clichés.

Les indications sur les sols, avant la mise en route des études, étaient encore plus imparfaites. Quelques reconnaissances avaient été effectuées par des pédologues de l'ORSTOM, essentiellement pour préparer l'implantation de fermes expérimentales ; il s'agissait en fait de véritables coups de sonde, au sein d'un univers par ailleurs totalement inconnu. De même les investigations menées par nos collègues B. DENIS, R. JAMET, et D. MARTIN, pour rechercher, dans le cadre du projet, les bons sols susceptibles d'être utilisés par des unités de production de grande taille, ont été faites dans un secteur d'étendue restreinte, et n'ont pas été poussées, à l'intérieur de ce périmètre, au-delà des distances qu'il était possible d'inventorier en une journée, à partir des routes, soit six à huit kilomètres au maximum. Elles n'en constituent pas moins un progrès très important de la connaissance, par le caractère systématique de la prospection, qui entraîne une revue importante de types de sols variés, analysés de nombreuses fois et dans des situations géomorphologiques différentes. D'autre part les paysans possèdent leur propre classification, en fonction de critères faciles à identifier, essentiellement couleur (en surface) et texture, et nous l'avons utilisée en complément des études pédologiques.

L'étude de la végétation a été faite à partir des inventaires effectués en 1970-71 par le Centre Technique Forestier Tropical (CTFT) dans la région de Ouesso et à l'est du district de Sembé. Ces données ont été traitées par la méthode des matrices visuelles, de manière à établir une typologie des forêts, à partir des regroupements les plus fréquents des espèces arborées.

Pour connaître la démographie de la région, nous avons consulté les documents administratifs ; mais ceux-ci paraissant peu fiables, nous avons effectué une enquête par sondage. Les recensements sont théoriquement établis tous les ans (et même deux fois par an à Souanké). Les cahiers de village, où sont consignés

(1) De SCHLIPPÉ (P.) 1956.

(2) Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne.

(3) Bureau de Recherches Géologiques et Minières.

(4) Par la suite, nous avons obtenu des auteurs de la carte Ouesso (M. GRÈS et M. LE GRAS), une notice détaillée, accompagnée de documents cartographiques nettement plus élaborés.

(5) Société Africaine de Travaux et d'Études Topographiques.

les informations, sont de valeur très inégale. Ceux de Sembé sont souvent très anciens et peu lisibles du fait des surcharges. (Certains n'ont pas été remplacés depuis 1949). En outre le regroupement des villages a été effectué sans qu'ait été établie une liste indiquant à quelle nouvelle unité ont été rattachés les villages disparus. Ceux de Souanké sont dans un meilleur état, mais présentent le défaut de ne pas indiquer l'état-civil. Il est par la suite souvent difficile de savoir si les personnes seules sont célibataires, veuves ou divorcées. D'autre part, les agents recenseurs ne considèrent pas le mariage coutumier comme digne d'être signalé, si bien qu'il a fallu faire quelques acrobaties pour essayer de remédier à ce défaut.

L'inconvénient majeur des recensements récents (et ce caractère n'est hélas pas particulier à la Sangha) est de laisser de plus en plus souvent non remplie la colonne réservée à l'âge.

Les pygmées ne sont recensés qu'en partie et les renseignements que l'on possède contiennent sans doute une foule d'erreurs, certaines évidentes à la simple lecture (par exemple une femme soi-disant née en 1942 se verra attribuer un enfant né en 1952 !).

Enfin, un autre élément intéressant des cahiers de village est la précision du lieu de naissance qui peut renseigner sur les migrations. Cependant, la mention de villages disparus, dont il est impossible de retrouver la trace en rend l'exploitation difficile.

Les centres de Sembé et Souanké ont été recensés par les services de la Statistique du Plan, à la suite d'une demande conjointe de l'ORSTOM et de la SEDES. Pour les villages, nous avons donc été contraints de réaliser une enquête par sondage. Celle-ci a été menée par quatre enquêteurs, dont le travail a été suivi de près. Un village sur quatre a été tiré, à partir des listes fournies par l'administration, et dans l'ordre où ils se présentaient, qui est généralement conforme à leur localisation géographique. Ont été exclus du tirage les villages inaccessibles par la route et dont l'étude aurait alourdi considérablement les opérations sur le terrain. Nous avons aussi profité de notre passage pour recueillir des informations sur des caractéristiques importantes et complètement inconnues : fécondité, écarts entre les naissances, natalité et mortalité infantiles.

Pour étudier la production de cacao et les revenus obtenus par la commercialisation nous disposons d'un outil statistique remarquable, constitué par les journaux de marché de l'ONCPA (1) et dont M. DURAND avait déjà entrepris l'exploitation (2) pour les années 1963-64 et 1967-68. Ces documents précisent pour chaque planteur la production commercialisée et le montant des sommes perçues lors de chaque marché (il y a en moyenne deux marchés par an) depuis 1963-64. Leur dépouillement nécessite de bien connaître le recensement de manière à pouvoir regrouper les productions par ménage et de ne pas tenir compte des planteurs qui n'habitent pas le village viennent y commercialiser leur production.

En ce qui concerne l'étude du village de Boutazab, nous avons utilisé les méthodes classiques de l'étude des terroirs telles qu'elles ont été définies par G. SAUTTER et P. PÉLISSIER dans un article de la revue de L'Homme en 1964. Le plan parcellaire des exploitations a été reconstitué dans le but d'établir une cartographie détaillée du terroir. Pour les cultures vivrières, seules les parcelles défrichées lors de l'année 1972 ont été retenues, ce qui pouvait être jugé suffisant pour l'évaluation des surfaces cultivées. Par contre, en ce qui concerne les plantations, dont l'évolution dans le temps est très lente (certaines dataient de vingt ans), il a fallu procéder à un levé complet doublé d'une enquête sur l'histoire de leur développement.

Les conditions de travail se sont révélées très difficiles et il a fallu s'y reprendre à deux fois pour venir à bout, à la fois de l'hostilité du milieu et des réticences légitimes des habitants devant le surcroît de travail que l'enquête leur imposait. En effet, il est absolument impossible de mesurer les plantations sans faire établir des layons tout autour, même pour les vieilles plantations dont les bords sont toujours envahis par la végétation. D'autre part, certaines datant de deux ou trois ans (ou parfois même beaucoup plus), n'ont pas encore été sarclées et elles sont rigoureusement invisibles ; sans l'aide de leur propriétaire on n'en distinguerait pas les limites (3). Ajoutons que quelques-unes sont d'une telle complexité qu'il a fallu parfois recommencer les opérations plusieurs fois ; la parcelle n°9 par exemple a nécessité 82 stations successives, les plus longues visées possibles n'excédant pas 40 mètres ; les termitières hautes et nombreuses constituent également des obstacles non négligeables.

(1) Office National de Commercialisation des Produits Agricoles qui a en principe le monopole de la collecte.

(2) DURAND (M.) 1968.

(3) C'est ce qui nous a fait douter de la valeur du travail des personnes chargées de l'enquête FAO. À Boutazab, nous n'avons pas vu un seul layon dans les plantations qui sont censées avoir été mesurées, ce qui indiquait soit que l'on s'était limité aux vieilles plantations avec un parcours nettement à l'intérieur, soit qu'on les avait tout bonnement ignorées (aux dires des habitants et au vu des documents de l'enquête, notamment de certains plans de parcelle fantaisistes, il semble que ce fût souvent le cas).

Il a fallu tenir compte également de la répartition des défrichements en deux saisons de valeur sensiblement égale sur le plan des surfaces cultivées et du travail investi.

Des enquêtes sur l'emploi du temps et les revenus ont permis d'appréhender l'importance prise par les transactions en argent entre les villageois et d'estimer les possibilités éventuelles du développement de la production. Une enquête sur la compensation matrimoniale renseigne sur les transferts de revenus monétaires.

Les procédés de traitement de l'information (essentiellement techniques graphiques) éclairent les associations culturelles, les particularités de l'emploi du temps, les caractéristiques principales des exploitations et leurs corrélations éventuelles.

2ème Partie

LA RÉGION DE LA SANGHA OCCIDENTALE

La production de cacao présente de grandes inégalités régionales. L'étude du contexte régional passera rapidement sur le climat, égal partout, l'hydrologie et le relief qui n'expliquent pas ces disparités pour s'intéresser à l'inventaire du sous-sol, des sols et de la végétation ; elle s'achèvera par une présentation rapide des structures démographiques et de la répartition de la population mise en rapport avec les inégalités régionales dans la production cacaoyère.

1 _____ LE CADRE PHYSIQUE RÉGIONAL

Les données climatiques

La région de la Sangha située à la latitude de $1^{\circ}50$ connaît un climat équatorial caractérisé par des pluies abondantes et des températures régulières.

Le diagramme ombrothermique de Mouloundou (1) et celui de la pluviométrie à Sembé indiquent que les pluies sont réparties tout au long de l'année (même janvier, avec 46 mm ne peut être considéré comme un mois sec). Il existe deux saisons des pluies sensiblement équivalentes et deux saisons « sèches » encore bien arrosées et de façon à peu près semblable (220 mm de décembre à février et 275 mm de juin à août). D'une année à l'autre c'est tantôt la première saison, tantôt la seconde qui est la plus sèche et il n'y a pas entre elles de différence marquée. Sur le plan agraire, elles sont utilisées exactement de la même façon.

Les températures moyennes varient très peu d'un mois à l'autre, avec un écart de deux degrés entre le mois le plus chaud ($26^{\circ}2$ en mars) et le mois le plus frais ($24^{\circ}2$ en juillet) à Mouloundou. C'est en définitive un climat très favorable à la végétation, notamment celle du cacaoyer, sans arrêt notable dans la croissance des plantes du fait d'un déficit de précipitations.

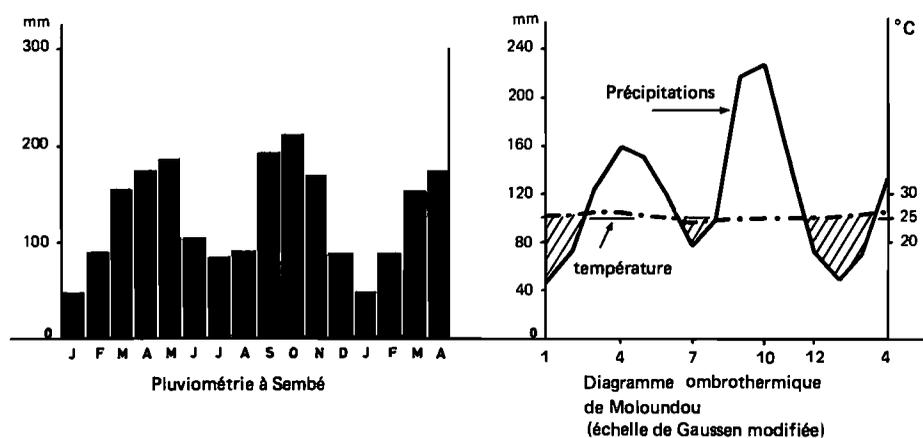


FIG.2. — Les principales données climatiques

(1) L'échelle de Gausson du diagramme ombrothermique a été modifiée ($1^{\circ} = 4$ mm de pluie au lieu de $1^{\circ} = 2$ mm de pluie) pour mieux mettre en évidence les deux saisons « sèches » et les deux saisons des pluies de ce régime climatique équatorial.

L'hydrologie

Les rivières ont un débit assez soutenu ; la Ngoko et la Sangha ont une importance particulière car elles jouent un rôle essentiel pour l'évacuation du cacao.

La Ngoko, principal affluent de la Sangha, prend sa source en territoire camerounais et intéresse la région de la Sangha occidentale sur un peu plus d'une centaine de kilomètres. Elle coule perpendiculairement aux couches géologiques.

Cette rivière a un bassin versant important ; 67 000 km² à Moloundou, 36 600 km² à Fort-Soufflay. Elle a ses basses eaux en février (218 m³/s) et en août (275 m³/s) ; la première crue a lieu en mai-juin (489 m³/s) et la deuxième en octobre-novembre. Sur la Ngoko, la navigation n'est possible qu'en période de crue, soit en mai-juin et en octobre-novembre. En décembre, janvier, lors de la commercialisation du cacao peut se poser le problème de la navigation pour les convois qui assurent l'évacuation de la récolte.

La géologie et le relief

La carte 1 hors-texte, établie à partir de celle du B.R.G.M. montre que dans la partie centrale où est situé le village de Boutazab dominant les argilites et tillites (1) ainsi que les calcaires. À l'est et à l'ouest de cette zone centrale (limitée par des tirets épais) on trouve essentiellement des quartzites et des grès.

Ces formations géologiques donnent un relief assez uniforme.

À l'ouest de Sembé, des massifs de grès-quartzites émergent du socle granito-gneissique. Celui-ci par le jeu de l'érosion différentielle a été transformé en une cuvette où prédominent de vastes zones planes.

La carte des paysages établie par P. de la SOUCHÈRE (2) montre une plus grande complexité à l'est de Sembé où l'hétérogénéité des formations sédimentaires et une reprise d'érosion vigoureuse de la Sangha et de ses affluents provoquent un compartimentage plus poussé de l'espace. Les zones de pente forte ou de « hautes collines accidentées » correspondent à l'affleurement des grès, des tillites, localement d'argilites, et aux intrusions doléritiques, orientées nord-est, sud-ouest. Les paysages « faiblement accidentés » en position basse, reproduisent par contre assez fidèlement la répartition des calcaires « massifs ou schisteux » et des « argilites, schistes argileux et pelites ». Ces secteurs à pente faible ou très faible, couvrent approximativement la moitié de la surface.

La géologie et les sols

Sur la carte II hors-texte, a été figurée la répartition des sols analysés, en relation avec leur richesse chimique, exprimée par la somme des bases échangeables des horizons supérieurs. Ce choix peut être critiqué car la teneur des horizons supérieurs ne préjuge pas toujours de celle des horizons profonds, ni des réserves minérales, des taux de matière organique, de la capacité d'échange des argiles, etc... Il s'agit néanmoins d'un indice commode, et qui caractérise assez bien les chances de développement du cacaoyer, arbuste exigeant (3), et qui explore surtout les 40 ou 50 premières centimètres des sols.

Les sols les plus riches en bases échangeables, en surface (somme supérieure à 12 milliequivalent/100 g) sont tous, sauf un, situés en effet entre Sembé et Mielekouka (route de Sembé à Ouesso), et entre Sembé et Bolozo.

Si l'on compare cette esquisse avec la carte géologique on constate que les meilleurs sols se rencontrent essentiellement sur les tillites, les argilites à composante calcaire importante et sur les calcaires dans le secteur compris entre les deux tirets. La richesse chimique des sols est probablement due aux bancs de calcaire noirs ou brun-rouge qui donnent leur couleur et leur fertilité aux tillites et argilites voisines.

(1) Conglomérats glaciaires et périglaciaires.

(2) Document manuscrit dessiné à partir de photographies aériennes pour les pédologues.

(3) Le cacaoyer exige un sol riche en bases échangeables et à PH voisin de la neutralité.

À l'est et à l'ouest de cette zone, les grès-quartzites donnent à leur environnement géologique immédiat (grès grossiers) et aux sols qui en dérivent une tonalité nettement plus pauvre.

La végétation

Il existe une relation très nette entre la qualité des sols et la végétation.

Les inventaires réalisés par le Centre Technique Forestier Tropical (CTFT) dans la région d'Ouessou et dans la partie orientale du district de Sembé en 1970-71, indiquent que les terres fertiles favorisent le développement d'une forêt vigoureuse, de type nettement semi-décidu, tandis que les formations sempervirentes moins productives recouvrent les zones déshéritées (alluvions sableuses, sables de couverture, grès-quartzites).

En traitant les tableaux de données des inventaires forestiers par la méthode des matrices visuelles, cinq catégories de forêt ont été mises en évidence qui peuvent être facilement repérées sur le terrain (carte III h.-t.) (1).

L'une de ces formations à l'extrémité ouest de la carte, qui est la seule à concerner la région présentée et le village de Boutazab (type 5) est nettement décidue à *Triplochiton scleroxylon* (ayous), *Terminalia superba* (limba), *Ceiba pentadra* (fromager) *Celtis* spp., *Eribroma oblonga* (eyong), *Mansonia altissima* (bété). Cette forêt, qui semble en corrélation assez étroite avec la fertilité chimique des sols, recouvre en fait les sols aptes sans problème à la culture du cacaoyer (elle pourrait donc valablement servir de guide pour la recherche de nouvelles terres propices à la cacaoculture).

Ce type de forêt est assez longuement décrit par les auteurs de l'inventaire, selon lesquels « Elle correspond aux formations anciennes à dominante *schisto-calcaro-gréseuses*... Elle est caractérisée par son étage dominant élevé (35 m), par la présence accusée d'ayous et de Limba et par une proportion importante de grands arbres : Bombacacées (notamment le fromager) l'Eveuss et le Sapelli. En sous-étage des *Celtis* et des *Sterculiacées* ; les petits arbres du sous-bois sont nettement moins nombreux... ce qui le rend clair et très facile d'accès... elle présente un caractère nettement semi-décidu » ; ils ajoutent d'autre part : « C'est aussi dans l'extrême nord-ouest (de la zone inventoriée) que se trouvent les parcelles où apparaissent nettement l'ayous et le Kokrodua, et c'est en plus le secteur le plus riche en Limba... Cette partie... dite encore... « zone à cacao » apparaît comme une zone forestière particulièrement favorable et agréable : l'aspect de son sous-bois très clair fait penser à la futaie jardinée... des zones tempérées » (2).

2 _____ LA POPULATION

Les caractéristiques démographiques

D'après le recensement administratif de 1972 les districts de Sembé et Souanké comptent respectivement 8.083 et 9.522 habitants, répartis en trois groupes ethniques : Fang (appelés ici Pahouin) 368, Djem 3.168 (3), Bakwele 12.705, 1.343 personnes comptant la population véritablement urbaine (commerçants, fonctionnaires, etc.). Les Pygmées n'ont été recensés que très partiellement, leur nombre est évalué, à partir des travaux du P. DELHEMME et du pasteur J. GOUOTHAS à 4.000 environ. Il y aurait donc en tout 22.000 habitants répartis sur 27.000 km², soit 80 par 100 km², ce qui est très faible.

(1) B. GUILLOT, Rendements de la cacaoculture et formations végétales. *Cah. ORSTOM, sér. Sc. hum.* vol XVIII, n°1, 1981-1982 : 63-106.

(2) CTFT, fasc. I, page 60, et fasc. II, pages 98 et 99. Les termes « *schisto-calcaro-gréseuses* » (soulignés par les auteurs) sont tirés de la notice de la première carte géologique de Ouessou (SONET, 1958) (niveau B2), et ils désignent les formations que GRES et LEGRAS nommeront par la suite tillites, calcaires, argilites et grès.

(3) Les Fang, les Djem et les Bakwele appartiennent au grand groupe des Bantou.

Le dépouillement des monographies du recensement fournit les éléments nécessaires à la construction de la pyramide des âges de la population autochtone (fig.3).

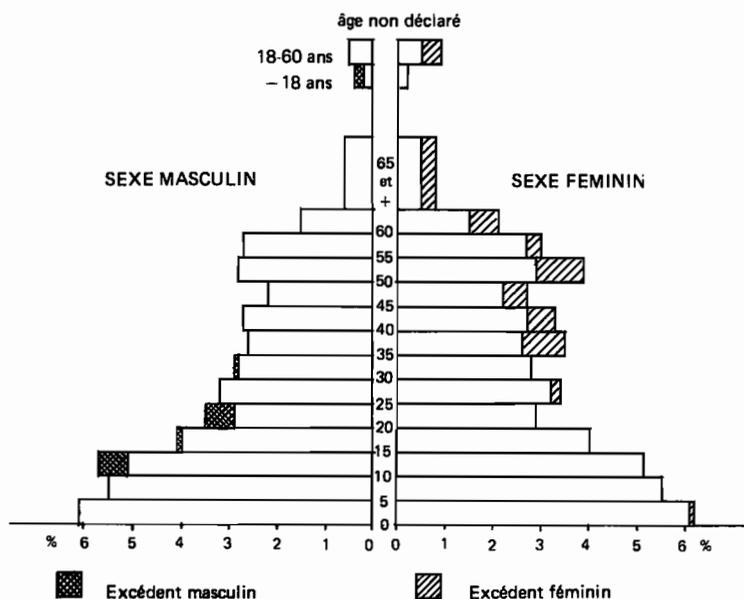


FIG.3. — Bakwele-Djem-Pahouin-Pygmée. Pyramide des âges (effectif : 17057 pers.)

Cette pyramide est en forme de cloche, avec une base relativement étroite et une forte proportion de personnes âgées. Elle laisse supposer un faible dynamisme démographique. La proportion des moins de 15 ans est anormalement basse (35 % environ) comparée à celle d'autres régions (45 % dans le district de Mouyondzi, 40 % à Lekana, 48 % à Mfouati). Par contre l'immigration paraît peu importante comme en témoignent une répartition par sexe équilibrée avec 92 hommes pour 100 femmes (Mouyondzi 81) et un taux de remplacement (1) supérieur à l'unité (1,20) mais trop peu élevé cependant pour que l'on puisse espérer davantage, compte tenu d'une forte mortalité, que le maintien de la population.

La population féminine est plus vieille que la population masculine avec 32 % de moins de 15 ans contre près de 36 % chez les hommes et un taux de remplacement bien inférieur : 1,08 au lieu de 1,35, les femmes âgées de 40 à 59 ans étant plus nombreuses que celles qui ont entre 20 et 39 ans.

Les taux de masculinité suivant l'âge sont normaux. Il y a cependant probablement une émigration des jeunes femmes de 15 à 24 ans (111 hommes pour 100 femmes). Aux âges plus élevés l'infériorité numérique des hommes peut s'expliquer presque uniquement par la surmortalité masculine, sauf peut-être de 25 à 39 ans où il ne reste que 90 hommes pour 100 femmes (80 de 40 à 59 ans et 72 au-delà).

Les Pygmées (dont les trois cinquième ne sont pas recensés) ont de loin la structure par âges la plus satisfaisante, avec 43 % de moins de 15 ans, 51 % de moins de 20 ans et un taux de remplacement très élevé (2,33).

La fécondité de cette population est forte. L'égalité entre les sexes est presque respectée globalement (103 hommes pour 100 femmes).

La structure par âge varie selon les villages. Les villages situés dans la zone où les sols sont les plus propices à la cacaoculture (p.18) ont une structure par âge plus favorable que les autres.

(1) R. PRESSAT, l'analyse démographique...

TABLEAU I
Zones géographiques et structure par âge

Groupes d'âges	Villages bien situés et centres		Villages mal situés	
	Effectifs	%	Effectifs	%
0 - 14 ans	3.748	35,2	663	32,3
0 - 19 ans	4.649	43,6	840	41,0
20 - 39 ans	2.649	24,9	482	23,5
40 - 59 ans	2.404	22,6	517	25,2
60 ans et plus	754	7,1	190	9,3
Age non déclaré	199	1,8	21	1,0
15 - 39 ans	3.550		659	
40 - 64 ans	2.763		607	
<u>15 - 39 ans</u>	<u>1,28</u>		<u>1,09</u>	
<u>40 - 64 ans</u>				

Pour l'ensemble de la population la pyramide des âges suivant l'état matrimonial (fig.4) montre que les femmes se marient plus tôt que les hommes mais qu'elles se retrouvent aussi plus fréquemment seules aux âges avancés, au-delà de 50 ans. Il est surprenant de constater dans ce type de population une aussi grande permanence du célibat dans des groupes d'âges où normalement, en structure traditionnelle, tout le monde est marié.

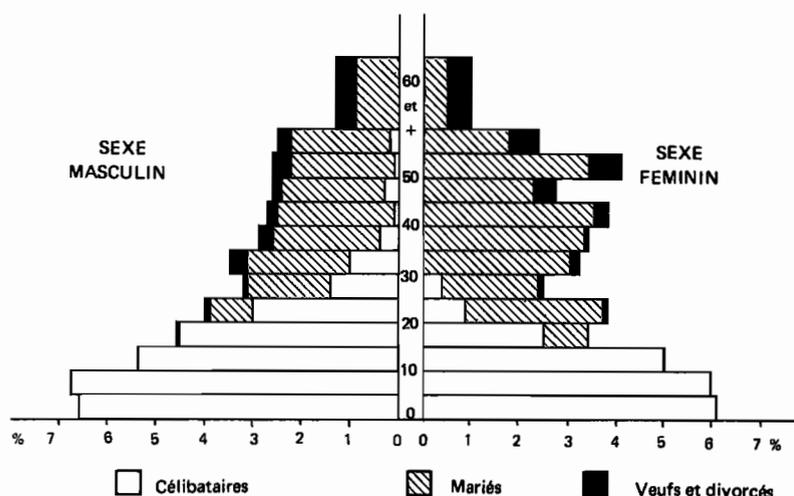


FIG.4. — Pyramide des âges suivant l'état matrimonial (Bakwele-Pygmée)

Les hommes se marient tardivement (trois sur cinq seulement sont mariés dans le groupe d'âges 30-34 ans et quatre sur cinq entre 35 et 39 ans). Par contre la proportion de mariés ne diminue pas au-delà de 45 ans. Chez les femmes au contraire, si l'âge moyen au mariage est plus précoce, la proportion de femmes veuves ou divorcées augmente dans de notables proportions après 45 ans et la moitié d'entre elles sont seules à partir de 60 ans.

Le taux de polygamie (135 femmes mariées pour 100 hommes mariés) est très modéré (Mouyondzi 171, Lekana 185) et varie peu d'un groupe ethnique à l'autre : Bakwele 135, Djem-Pahouin 138, Pygmées

134, mais davantage d'une zone à l'autre : 138 pour les quartiers Bantou de Sembé, et 128 pour les villages non desservis par une route. Les inégalités dans les revenus provoquent, par le biais de la compensation matrimoniale, une émigration féminine, fait déjà souligné par C. ROBINEAU. Le taux varie avec l'âge, avec un maximum de 154 femmes pour 100 hommes mariés entre 50 et 65 ans.

L'évolution générale de la population

L'évolution récente de la population ne peut être estimée qu'au moyen des recensements administratifs dont nous avons évoqué les imperfections.

Toutefois dans certains domaines (état matrimonial, structure par âge) ils fournissent des renseignements de bonne valeur et on est ainsi autorisé à penser qu'ils peuvent permettre une bonne appréciation des variations des effectifs.

TABLEAU II
Évolution de la population par zones géographiques

Date des recensements Ethnies ou zones géographiques	1963	1972	1972 (recensement SEDES)	Evolution 1963-1972	
				Effectifs	(%)
Total Centres (Bembé - Souanké)	2661	4361	5302	+ 2641	+ 99,2
Total des villages éloignés des routes (Bakwele)	2448	2009		- 439	- 17,9
Secteurs où la production de cacao est supérieure à 180 kg par tête	2203	2664		+ 461	+ 20,9

Globalement la population se serait accrue de 9,8 % en 9 ans, soit un rythme légèrement supérieur à 1 % par an (1,05 %), qui correspond à un doublement en 67 ans. L'évolution démographique est très progressive dans les régions de forte production de cacao (2,1 % par an) elle est au contraire régressive dans les villages qui ne sont pas desservis par une route.

Les centres connaissent une forte progression (7,9 % par an, soit un doublement en 9 ans), mais l'essentiel des gains se fait au profit de Sembé (+ 12,8 % par an) dont la population a triplé en 9 ans, tandis que Souanké, plus excentrique et où les planteurs de cacao gagnent moins d'argent, croît plus lentement (+ 5,1 % par an).

Ces différences se traduisent au niveau des districts. Celui de Sembé qui est le plus favorisé sur le plan de la production a vu sa population augmenter bien plus rapidement que celui de Souanké (+ 1,7 % par an au lieu de 0,3 %), bien que ce dernier ait seul bénéficié d'implantations de fermes pilotes ou de plantations industrielles. Il semble donc qu'on assiste à une redistribution de la population au bénéfice des centres et accessoirement des zones de forte production, au détriment des villages mal situés à tous les points de vue (production et facilité des communications).

L'évolution globale de la population est fonction à la fois des mouvements migratoires externes à la région et du mouvement naturel (ou si l'on préfère du solde naissances — décès), dont les effets peuvent s'ajouter ou se retrancher.

D'après l'analyse des documents administratifs, l'émigration paraît relativement faible.

Les personnes âgées de plus de quinze ans, nées dans les districts de Sembé et Souanké et recensées à Ouesso, représentent 16 % de la population.

Il est impossible de savoir qu'elle est aujourd'hui l'importance numérique des émigrés à Brazzaville de même qu'aucun élément ne permet d'évaluer l'importance des départs vers les états voisins, Cameroun et Gabon en particulier. Quoiqu'il en soit les émigrés ne doivent pas représenter beaucoup plus de 10 % de la population résidente actuelle.

Le mouvement naturel de la population reste pratiquement inconnu. Nous n'avons rien pu savoir en ce qui concerne les décès car c'est sur ce plan que les relevés d'état-civil sont les plus déficients. Pour les naissances nous avons pu nous procurer les relevés des années 1971 et 1972 du district de Sembé. Il y en aurait eu 166 en 1971 et 255 en 1972, soit des taux de natalité de 20,58 et 31,5 ‰.

Par la reconstitution de l'histoire des familles que nous avons tentée au cours de notre enquête-test, qui a porté sur 2.752 personnes, on peut estimer à la fois la natalité et la mortalité infantile.

Le taux de natalité est bien en-dessous de la moyenne congolaise telle qu'elle a été estimée par l'enquête démographique de 1960-61 pour les zones rurales (45 ‰). Par contre le taux de mortalité infantile n'est pas aussi fort qu'on aurait pu s'y attendre étant donné le sous-équipement de la région en matière médicale et l'éloignement général des villages des dispensaires.

Il correspond au niveau 50 des tables types de mortalité établies par les Nations-Unies (tabl. II, page 78), et à une espérance de vie à la naissance de 45 ans. En supposant valable l'assimilation à cette population type et en se servant des tables de mortalité (tabl. III, survivants d'âge donné) on obtient avec un taux de natalité de 30 ‰ des résultats comparables à ceux que donne le dépouillement du recensement pour la tranche d'âges 0-4 ans (1984 enfants dans ce groupe d'âges pour la population Bantou).

Le taux de natalité s'est nettement amélioré dans les vingt dernières années tandis que la proportion de femmes n'ayant eu que deux enfants vivants ou moins, a beaucoup baissé passant de 56 % (femme de 45 ans et plus) à 38,5 % (femmes de 35 à 44 ans). Ces constatations sont encourageantes et démontrent qu'une stabilisation de la population et un progrès dans l'équipement médical peuvent améliorer de façon sensible la situation démographique.

Le taux brut de reproduction, calculé sur la base de la descendance totale des femmes, estimée à 3,9 enfants par femme pour la période actuelle, est égal à : $3,90 \times 0,488 = 1,90$ (1) c'est-à-dire que 100 femmes donnent naissance en moyenne à 190 filles. Mais il faut tenir compte de la forte mortalité ; celle-ci, estimée à partir des tables types de mortalité (niveau 50) provoque à l'âge moyen de procréation (28 ans environ) la disparition d'un tiers de la population féminine. Il en résulte le taux net de reproduction suivant :

taux brut x taux de survie à 28 ans, soit

$$1,90 \times 0,67 = 1,27$$

Autrement dit 100 femmes sont effectivement, en théorie, remplacées par 127 autres qui atteignent l'âge moyen de procréation. C'est un taux faible (France 1,31 en 1949) qui autorise, en l'absence de migrations, une progression de la population par le mouvement naturel voisin de 1 % par an (taux intrinsèque d'accroissement naturel égal à 9 ‰). On a vu, d'après les recensements administratifs, que la population totale des deux districts a progressé de 1 % par an, ce qui amène à conclure, sous réserve de l'exactitude de ces documents, que le solde des mouvements migratoires serait nul et que les retours compenseraient les départs.

3 _____ LA PRODUCTION DE CACAO

De tout ce qui précède, il apparaît que l'évolution de la population dépend de la situation des hommes et des groupes par rapport au fait économique prédominant, la production de cacao. On a vu en effet qu'il existe une corrélation entre l'atténuation de l'émigration et le développement de la culture et entre l'évolution démographique des différentes zones et le tonnage qu'elles produisent.

Il reste à bien définir les conditions générales de l'implantation de ce nouveau type d'économie, à la fois dans le temps par bref rappel historique et dans l'espace.

(1) Pour le détail des calculs se référer à R. PRESSAT, l'Analyse Démographique, pp.307-308.

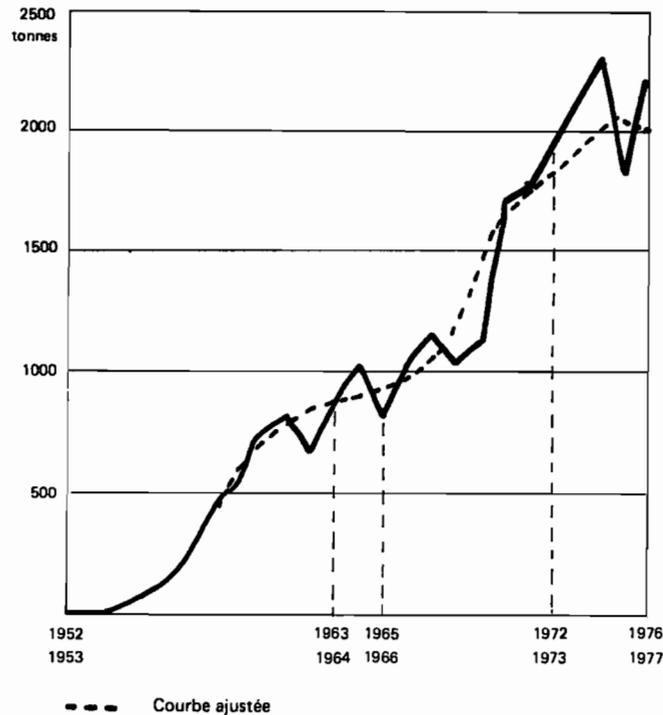


FIG.5. — Districts de Sembé et Souanké. Production de cacao

Les chiffres de production confrontés avec la population des villages ont permis de dresser les figures 6 et 7 et la carte IV hors-texte qui ont mis en évidence un fait économique majeur, reconnu auparavant comme important mais qui faute de description précise avait été largement sous-estimé, à savoir l'influence de la valeur des sols sur la production de cacao. À la lecture de cette carte se trouvent immédiatement remises en cause les plantations industrielles existantes d'Elogo et de Minguelakoum, situées dans le mauvais secteur. Si la figure 7 avait été dressée en 1964, au moment où ont été décidées ces opérations, une erreur aussi grossière n'aurait sans doute pas été faite.

L'histoire de la production

Depuis les premiers achats (1952) la progression a été dans l'ensemble très rapide.

Le palier dans la courbe de production correspond exactement à la période où le mauvais état de la route rendait la commercialisation difficile (200 tonnes ne purent être collectées en 1965-66) et où la baisse des cours tendait à décourager les planteurs. Ceux-ci n'ont pratiquement pas agrandi leurs plantations pendant cette époque.

Le pessimisme quant à l'avenir de la production dont faisaient preuve à la fois les techniciens de l'agriculture et des auteurs comme ROBINEAU « ... évolution de la production vers un état stationnaire » ou VENNETIER, qui, se fondant sur la dimension moyenne des plantations et le peuplement de la région, écrivait en 1962 : « Dans ces conditions, la production de cacao risque de plafonner à 1200 tonnes... » a heureusement été démenti par le spectaculaire bond en avant depuis les années 1970-71, où plus de 1700 tonnes ont été collectées.

Cette reprise a été permise par un ensemble de facteurs. La réfection de la route et la réorganisation de l'ONCPA ont assuré aux planteurs une grande sécurité dans les revenus, lesquels ont été accrus en même temps par la hausse du prix d'achat (de 63 francs CFA à 85 francs CFA en 1971-72 et à 180 F CFA le kilogramme en 1976-77 pour la première qualité). D'autre part la lutte phyto-sanitaire dirigée depuis 1970

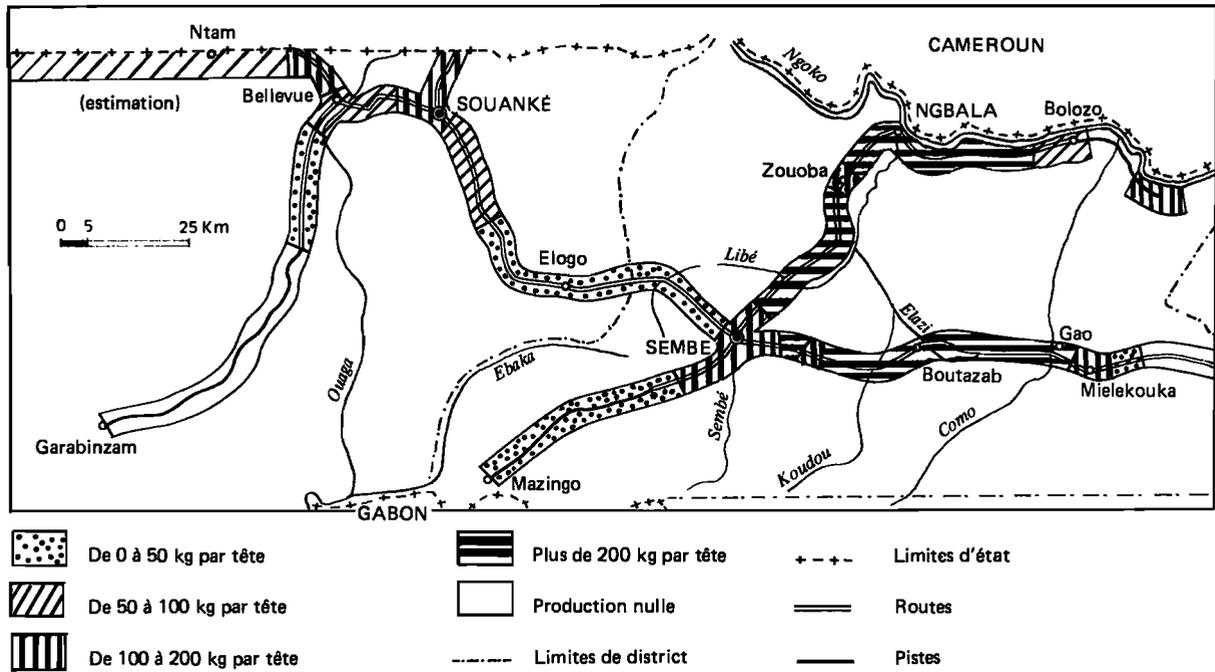


FIG.6. — Production de cacao par tête en 1971-72

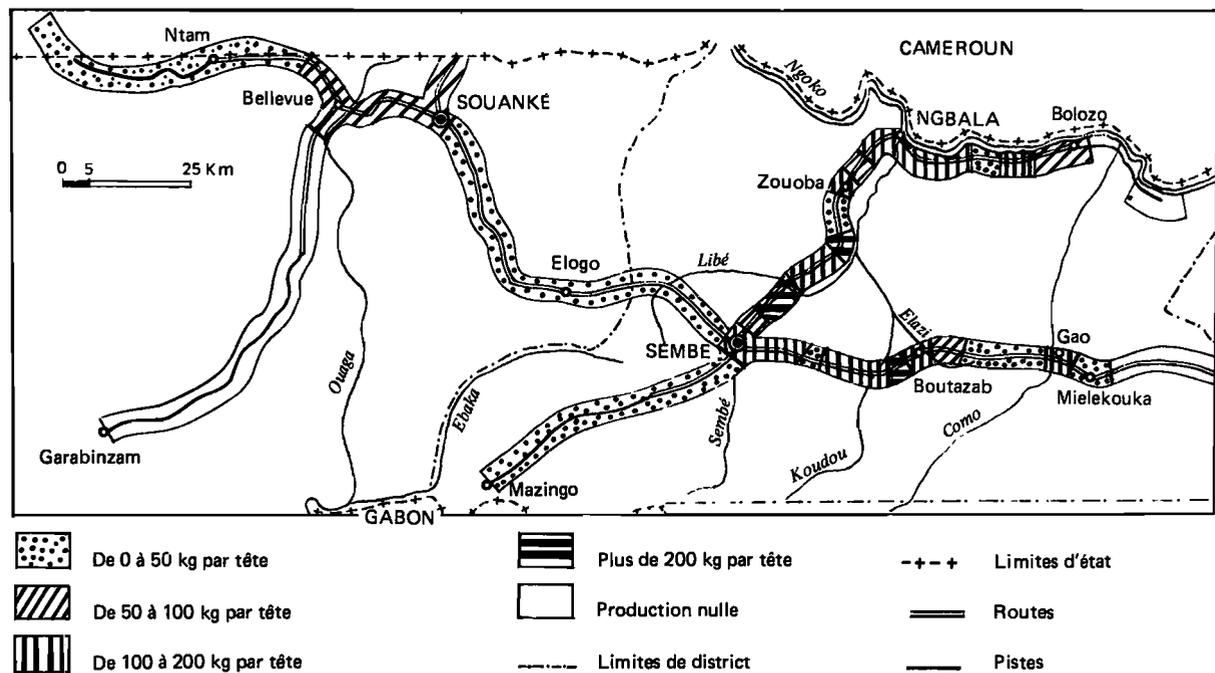


FIG.7. — Production de cacao par tête en 1963-64

par le B.D.P.A. (1) a pratiquement éliminé les capsides qui commençaient à faire de grands ravages. De plus il semble qu'on ait largement sous-estimé un des principaux avantages de la culture du cacaoyer. Les plantations sont certes très difficiles à installer du fait du gros travail de défrichage nécessaire, mais les sarclages, très importants les premières années, deviennent très réduits et même inutiles lorsque les planteurs ont réussi à donner à leurs arbres un développement suffisant pour supprimer, par la densité de l'ombrage, toute repousse des mauvaises herbes. Il leur reste alors du temps disponible pour défricher à nouveau et agrandir leur domaine et il en résulte une « capitalisation » des efforts, qui, si les sols le permettent, peut se poursuivre sur une très longue période, 20, 30 ou 40 ans même. C'est le temps nécessaire à la récolte qui risque alors de fournir le facteur d'arrêt et on verra plus loin à propos des exploitations qu'il se situe à un niveau assez élevé.

Les inégalités régionales

C. ROBINEAU parlait déjà en 1963 « de villages riches et de villages pauvres ». Comme le cacao constitue la source de revenu de loin la plus importante on peut, à partir de la figure 6, départager immédiatement les secteurs favorisés et les zones déshéritées. Il existe un déséquilibre important entre les deux districts. La production par tête est près de trois fois plus forte à Sembé (157 kilos au lieu de 60) et la zone orientale de ce district comprise entre Sembé et Mielekouka est de loin la plus productive, avec une moyenne supérieure à 200 kilos par tête. À Souanké seule l'agglomération (101 kilos par tête) et les villages de la piste qui conduit au nord vers Emposso obtiennent de bons résultats (2).

Cette supériorité du district de Sembé est apparue tardivement car les plantations avaient démarré dans ce secteur bien après Souanké.

TABLEAU III
Production de cacao de la région de la Sangha par régions productrices (1)

Années Régions	1960-61		1962-63		1963-64		1966-67		1969-70		1970-71		1971-72		1975-76		1976-77	
	T	%	T	%	T	%	T	%	T	%	T	%	T	%	T	%	T	%
Souanké	452	62	301	45	308	35	417	40	404	36	556	32	566	32	494	27	517	23
Sembé	300	38	363	55	579	65	621	60	712	64	1156	68	1203	68	1338	73	1696	77
Ouesso							38		58		75		79		86		122	
Pikounda							33		64		98		126		91		149	
TOTAL Souanké- Sembé	752	100	664	100	887	100	1038	100	1116	100	1712	100	1769	100	1832	100	2484	100

L'année charnière se situe en 1962-63 et depuis l'écart n'a cessé de grandir.

En fait la carence de Ouesso et la prépondérance de Sembé s'expliquent presque exclusivement par des motifs d'ordre pédologique et ce caractère apparaît bien dans la carte détaillée par villages ou groupes de villages (carte IV h.-t.).

En étudiant cette carte de près et dans le détail, on s'aperçoit que les moindres variations dans la valeur des sols et la nature du sous-sol se traduisent immédiatement par de fortes variations de production. Ainsi

(1) Bureau pour le Développement de la Production Agricole.

(2) Les tonnages récoltés proviennent pour une grande part de planteurs camerounais, ce qui gonfle artificiellement les chiffres.

sur la route de Ouesso de Sembé à Goa la production est importante mais entre Goa, Mielekouka et Douma on assiste à une chute brutale en quelques kilomètres : 271 kilos à Goa, 129 à Mielekouka et 46 à Douma, puis au-delà presque rien (il n'y a en tout cas pas de marché à Mokeko et Séka). On passe en effet de la zone des argilites à celle des grès et des quartzites.

Le meilleur secteur se situe sur la route de Sembé à Soufflay, de Dia à Nemeyong (de 285 à 306 kilos par tête) (1) qui est aussi la zone où l'on trouve les meilleurs sols, sur argilites. Au-delà il existe un creux prononcé à Zouoba (présence de grès) et à Bolozo, mais ce dernier résultat est difficile à interpréter car il se peut que certains planteurs aient vendu leur production au Cameroun, où les prix étaient plus élevés de 10 francs en 1971-72. Cependant les recherches des pédologues de l'ORSTOM ont aussi prouvé qu'il y avait là une dominante de sols médiocres sur grès. On ne sait rien au sujet de Talatala et Egaba, où la production vient seulement de débiter. Il y aurait de très belles plantations aux dires des personnes qui y sont allées.

L'agglomération de Sembé se trouve exactement à la limite entre bons et mauvais sols, entre les « grès, quartzites » et les « argilites » de la carte géologique, et les plantations se situent surtout à l'est du poste notamment à Egouol gouol. Sur la route de Bellevue les chiffres diminuent très vite, dès que les bonnes terres deviennent trop éloignées et inaccessibles. De Bellevue à Mazingo les effets des mauvais sols s'ajoutent aux difficultés rencontrées par la commercialisation, qui impose aux planteurs le transport de leur récolte à pied. Il y a également des « fuites » vers le Gabon, où le kilo en première qualité payé 95 francs en 1971-72 au lieu de 85 au Congo.

L'axe Sembé-Souanké est certainement la pire région, surtout les deux premiers tiers, de Zoulabout à Biabiél. De Zoulabout à Boundel, la situation est normale eu égard à la médiocrité des sols. Plus étonnante est celle d'Adjala à Biabiél. La présence des deux plantations industrielles d'Elogo et Minguélakoum ne suffit pas, et de loin, à expliquer des chiffres de production extrêmement bas (2) qui descendent jusqu'à 26 kilogrammes par tête pour la zone d'Elogo. Il est probable qu'ils seraient normalement un peu plus élevés, mais pas plus en tout cas que ceux des villages proches de Souanké (60 à 70 kg par tête entre Bop II et Ebalade) qui sont placés dans des conditions semblables sur le plan pédologique. La présence du fameux complexe basique d'Elogo ne se traduit par aucun avantage visible. D'ailleurs en 1963-64 (fig.7), avant donc l'intervention du BDPA et le début des opérations d'Elogo, ce secteur se distinguait déjà par sa très faible production : 14 kilos par tête entre Adiala et Biabiél contre 25 à 31 entre Bop II et Ebalade (3).

À Souanké et au-delà il semble qu'on ait affaire à des zones sensiblement identiques et homogènes avec une moyenne de 80 à 100 kilos par tête. Le chiffre très élevé d'Emposso (196 kilos par tête) est en effet sensiblement gonflé par les apports des villages camerounais établis au-delà de la frontière sur une piste non carrossables qui ne permet pas l'écoulement de la production par Lomié. Il n'y a pas eu de marchés en 1971-72 de Medimevine à Nkana, la production en temps normal est équivalente à celle de Souanké. Il y a également dans ce secteur beaucoup de ventes au Cameroun. Enfin sur l'axe Bellevue-Garabinzam on retrouve la même médiocrité entre Longa-Senz et Ellen que dans les plus mauvaises zones du district de Sembé. Au-delà de Nemeyong la production devient nulle.

Pour comprendre comment cette importante capacité de production est assurée au niveau du village et de l'exploitation et déceler les progrès qui peuvent encore être réalisés, nous avons choisi d'étudier le village de Boutazab.

(1) À propos de Dia il semble qu'il faille corriger les indications de la carte géologique qui font passer la limite des « grès, quartzites », formations qui donnent de très mauvais sols, très à l'est de ce village, au-delà de la Sembé. En effet les pédologues ont trouvé à l'ouest de la route des sols de très bonne valeur (classe I) et jusqu'à 2 km de distance, les grès apparaissant seulement au-delà.

(2) En effet, les agriculteurs occupés sur les plantations industrielles ont moins le temps pour développer leur propre production.

(3) D'après D. MARTIN les sols sont sensiblement les mêmes d'Adiala à Souanké. Il faudrait alors chercher ailleurs l'explication des faibles résultats de ce secteur. La présence autrefois d'une exploitation minière et la recherche de l'or que l'on trouve en assez grande abondance dans le lit des rivières a peut-être habitué la population à d'autres pratiques que celles relativement plus astreignantes et sédentaires qu'impose le cacao.

3ème Partie

LE VILLAGE DE BOUTAZAB

Un certain nombre de critères ont été retenus pour le choix du village de Boutazab. Tout d'abord il était nécessaire que le village choisi soit suffisamment important et que la production de cacao y soit très élevée, de façon à fournir en quelque sorte un cas extrême sur le plan des surfaces plantées. D'autre part il fallait qu'il soit situé sur un axe routier relativement peuplé et fréquenté pour permettre de saisir la façon dont la route est utilisée et comment se répartit par rapport à elle l'exploitation du sol. De plus nous devions harmoniser notre travail avec l'enquête agricole menée par la F.A.O., pour l'extrapolation de nos résultats à l'ensemble de la zone. Boutazab avait été retenu pour le sondage de l'enquête pilote FAO, mais l'extrapolation n'a pas été faite par suite de la très mauvaise qualité de cette enquête.

D'après la carte géologique seule la zone située à l'est et au nord-est de Sembé paraissait pouvoir présenter de bons sols. Nous avons remarqué également la présence de poussées doléritiques le long de la route de Ouesso. Quelques villages importants se trouvaient là, avec en plus une forte population Pygmée, permettant d'appréhender ce que l'on pouvait en attendre sur le plan de la main-d'œuvre. Finalement nous avons choisi de travailler à Boutazab, gros village (pour la région) comptant 203 habitants Bakwele et 84 pygmées, situé à 37 km à l'est de Sembé, à proximité d'une intrusion doléritique et où avait été signalée la présence de gros producteurs de cacao (1) (d'après les travaux de M. DURAND, le marché de Boutazab a fourni en 1968 le plus gros tonnage commercialisé de la région Sangha, avec une production par tête très honorable (234 kg en 1970-71). Il va sans dire que sur le terrain tous les éléments prévus n'ont pas été retrouvés. Malgré leur proximité du village (deux kilomètres) les sols sur dolérites ne sont pas du tout utilisés. La confrontation entre nos résultats et ceux de l'enquête F.A.O. a révélé une fâcheuse insuffisance de cette dernière. Par contre nous avons été reçus avec beaucoup de gentillesse par une communauté pleine de dynamisme, où les créations de plantations continuent à un très bon rythme.

1 _____ LA SITUATION FONCIÈRE. L'HISTOIRE DU VILLAGE ET L'ORGANISATION INTERNE

L'histoire du village ne peut être comprise que si elle est replacée dans le contexte régional.

Les pygmées constituent sans conteste la strate la plus ancienne du peuplement, et ils parcouraient le pays suivant leurs techniques itinérantes traditionnelles.

Les groupes Bantou étaient sans doute très peu représentés jusqu'à une date récente (2). Leur irruption s'est produite au siècle dernier, sous la pression des Foulbé, dont les conquêtes ont refoulé vers la forêt les peuples de la savane. Fang, Béti et Bulu repoussèrent ainsi devant eux les Djem, qui bousculèrent à leur tour les Bakwele, et ces derniers délogèrent les Bakota de la région de Souanké. L'infériorité des Bakwele, pourtant plus nombreux que les Djem, vint de leur armement (ils ne disposaient que de leurs arbalètes et leurs adversaires de fusils à piston) et du fait qu'ils allèrent semble-t-il au combat en ordre dispersé. D'après un informateur de Boutazab, le sous-groupe Ebaa, qui habitait quelque part au nord de Souanké, sur la piste de Lomié, engagea seul une grande bataille, qui se transforma pour lui en déroute complète (3). Ses membres allèrent ensuite aux sources de la rivière Ikié au sud de Sembé soit à près de 200 km, puis ils occupèrent la zone comprise entre les rivières Koudou, Como et Ngoko (4).

(1) Un des motifs du choix du village a été la proximité de l'intrusion doléritique, nous voulions savoir si les planteurs utilisaient les sols sur dolérites.

(2) Il existe cependant des sites très anciennement occupés. À Boutazab, lors du creusement d'un trou dans un sol « nado » (« noir ») nous avons découvert des pierres taillées à trois niveaux différents : à 1,10 m un bel outil, un nucléus à 1,40 m et trois éclats à 1,70 m.

(3) Le père de notre informateur (qui est né vers 1895) aurait participé à cette bataille.

(4) D'après P. Nalobouol, Boutazab (Clan Kwandwok). Ils étaient accompagnés par deux sous-groupes moins importants, les Mekwob et les Zalage.

némengia » (1). Les clans sont distribués un peu partout à l'intérieur des limites de l'aire occupée par l'ethnie et sont communs aux divers sous-groupes (Mabeza, Ebaa, etc...).

Le village de Boutazab a été fondé vers 1890 environ par des membres du clan Kwandwok dirigés par le chef Gonok. Ceux-ci font partie du sous-groupe Ebaa, chassé par les Djems.

En 1910 ils se trouvaient à Toub, au bord de la rivière Elazi ; pendant la guerre franco-allemande (1914-15) ils se sont réfugiés dans les collines au sud de la route Sembé-Ouessou (rivière Mabodji). Ils n'y sont pas restés longtemps et sont ensuite repartis près de Toub au moment des recrutements pour la construction du Chemin de fer Congo-Océan.

Le village actuel occupe une portion de route de huit kilomètres environ et l'espace parcouru par les cultures itinérantes s'enfonce de un à deux kilomètres de part et d'autre. Le territoire de chasse par contre est beaucoup plus étendu (fig.9). Au nord il est borné par la rivière Ebolo, qui fait limite avec Kelembel-Andang, à l'ouest par la Koudou (les habitants de Mindjandja seraient les hôtes de Boutazab). Au sud les Pygmées et quelques habitants du village parcourent en saison sèche un immense domaine, jusqu'à la Mambili (50 km à vol d'oiseau).

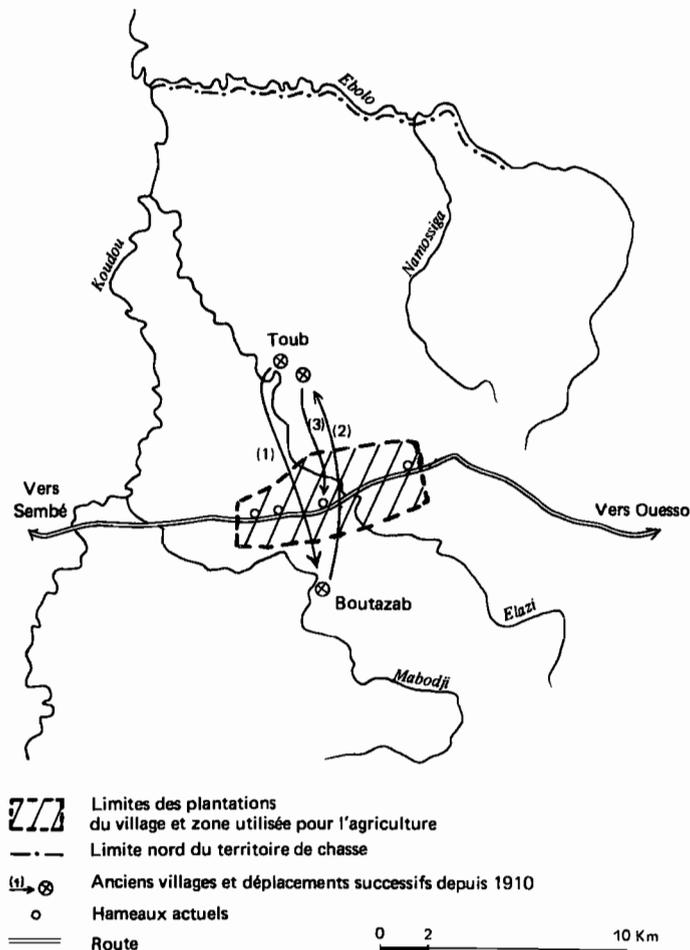


FIG.9. — Le terroir de Boutazab

(1) ROBINEAU, p.83.

Le village est composé de membres du clan Kwandwok, majoritaire, autour duquel se sont agglomérés des alliés. Il est divisé en cinq « quartiers » (*djawat* ou *douowat*, littéralement « ceux qui se chauffent au même feu ») (1) dont le foyer était constitué par le salon de causerie (*baaz*), à la fois salle de réunion et salle à manger commune. Ces quartiers sont dirigés par les responsables locaux de fractions lignagères des clans Kwandwok (deux quartiers), Bwomoun et Dazeb. Les Pygmées vivent à l'écart en deux hameaux distincts. Enfin il y a quelques isolés étrangers au village mais qui y résident depuis longtemps et dont la présence ne pose pas de problèmes.

Sur le plan foncier le phénomène dominant est la grande abondance de terre qui explique le désintérêt des habitants vis-à-vis de ces problèmes jusqu'à l'apparition des plantations. Il existe cependant une appropriation des ressources naturelles par village et par clan et les terroirs s'étirent en bandes perpendiculaires aux axes routiers.

À Boutazab les responsabilités sont détenues par le chef coutumier (2) du village et les principaux représentants du clan Kwandwok, et au-dessous par les chefs de « quartier ». Tout nouvel arrivant doit obtenir l'autorisation de s'installer. Sur le terrain il n'y a pratiquement pas de limites, sauf aux deux bouts le long de la route et encore ne s'agit-il que d'un point de repère sans continuation en profondeur. Cependant les plantations d'un même quartier sont relativement groupées (carte V h.-t.) mais en blocs parfois éloignés. Les parcelles de cultures vivrières sont détenues par les membres des ménages et par les femmes qui en assurent l'entretien et ont sur elles un droit d'usage.

Les plantations de cacao sont établies sur d'anciennes parcelles de cultures vivrières et donc la plupart du temps sur un terrain déjà attribué. Lorsqu'un parent s'installe au village c'est le chef qui lui désigne un emplacement. Elles se transmettent par héritage mais les cas sont encore rares et il est difficile de savoir comment le droit évoluera en la matière. Sur les six cas enregistrés c'est à quatre reprises le fils qui a hérité ; si celui-ci est trop jeune (deux cas) c'est sa mère ou un neveu plus âgé qui entretient la plantation pour la lui restituer plus tard. Un homme a hérité de son frère mort sans enfants tandis qu'un autre a légué son bien à sa fille.

Deux plantations appartiennent à des étrangers ne résidant pas au village, mais qui y ont pris femme. Il n'y a pas encore eu de vente de plantation.

En fait certains signes montrent que les terres les mieux placées sont actuellement valorisées par l'économie cacaoyère. Les critères du choix des terrains indiquent ce souci nouveau qu'ont les habitants de se réserver les emplacements jugés les meilleurs et c'est la proximité du village et surtout de la route qui joue le rôle le plus important (3).

La carte VI hors-texte montrant le développement dans le temps des plantations illustre bien cette tendance. Certains planteurs n'ont pas hésité à étendre leur parcelle le long de la route sur plusieurs centaines de mètres (4) ce qui était pour eux une manière de se réserver les terres situées à l'arrière, quitte à ne planter d'abord que sur une faible profondeur. Il s'agit d'un phénomène important et qui doit inciter à la prudence en cas d'implantation de colons dans les secteurs jugés favorables et relativement peuplés. En effet les nouveaux venus auront toutes les chances de se voir refuser par les villageois les abords des routes qui, même s'ils ne sont pas encore occupés, sont réservés à des implantations futures éventuelles, et devront installer leurs plantations bien au-delà (eu égard également à la place nécessaire aux cultures vivrières) et donc dans une situation très inconfortable. Cet attrait de la route et l'accaparement de ses abords s'était déjà manifesté lors de la création de la voie d'accès à la plantation de Minguelakoum, où des terrains jusqu'ici inoccupés n'ont pas tardé à être défrichés et plantés. Elle laisse prévoir dans des cas semblables la nécessité de créer des axes nouveaux, ou tout au moins des voies de desserte perpendiculaires à la route et assurant de bonnes commodités de circulation pour permettre la mise en valeur de zones vouées autrement à l'abandon.

(1) Nous n'avons pas retrouvé sur le terrain le terme Bwoberuk qui désignerait le quartier selon C. ROBINEAU. À Boutazab, l'organisation traditionnelle est très dégradée, et il n'y a plus de salon de causerie ; chacun prend ses repas chez soi.

(2) Boutazab l'ancien président du conseil de village partage semble-t-il avec son frère aîné les fonctions de chef coutumier.

(3) C'est ce souci de prendre pied sur la route et de se rapprocher de ses plantations et du domaine que l'on entend se réserver qui explique l'éclatement de certains villages.

(4) 40 mètres pour la parcelle n°30, avec au début une extension en profondeur variant entre 50 et 160 mètres, 430 mètres pour la parcelle n°48 avec une largeur oscillant entre 50 et 90 mètres. Sur les 16 km de bord de route il ne reste que 4.800 mètres inoccupés et il s'agit presque toujours de zones peu intéressantes (versants, bas-fonds).

D'autre part au vu de leur expérience déjà longue les planteurs ont repéré quels étaient les meilleurs sols, ils hésitent moins à aller les chercher assez loin et certains pensent déjà aux terrains encore incultes où ils envisagent d'installer de nouvelles plantations.

2

LA POPULATION

La population villageoise s'élève à 203 Bakwele (1) et à 84 Pygmées.

La pyramide des âges des Bakwele (fig.10) porte sur de petits effectifs qui amplifient les variations d'une classe d'âges à une autre, néanmoins elle présente une forme de cloche révélatrice d'un faible dynamisme démographique.

La proportion des moins de quinze ans n'est que de 34 % et donc proche de cette même proportion calculée à l'échelle régionale.

Dans la population pygmée, il n'y a pas d'individus âgés de plus de 60 ans et les moins de 15 ans sont proportionnellement plus nombreux, ils représentent 41,6 % de la population. Aussi le profil de la pyramide des âges des populations Bakwelé et Pygmées confondues (fig.11) n'est pas si nettement en forme de cloche.

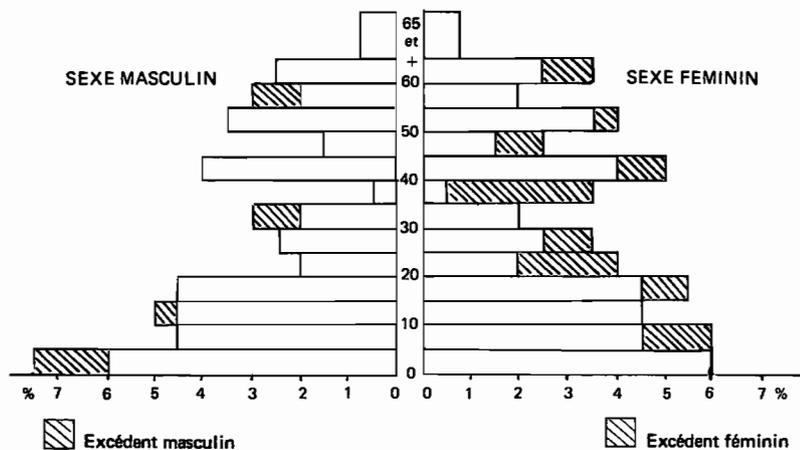


FIG.10. — Village de Boutazab. Pyramide des âges des Bakwele

La pyramide des âges des Bakwele présente un resserrement très net aux âges actifs de vingt à quarante ans surtout dans la population masculine. Il y a plus d'hommes et de femmes de 50 à 55 ans que d'hommes et de femmes des classes d'âges : 20 à 25 ans, 25 à 30 ans, 30 à 35 ans, 35 à 40 ans.

Ce resserrement s'explique par les migrations professionnelles dont nous parlerons plus loin.

Chez les Bakwele, le taux de remplacement de 0,98 assure à peine le renouvellement des générations. Ce taux est de 0,86 dans la population masculine et de 1,09 dans la population féminine. Il y a 85 hommes pour cent femmes. Le déséquilibre entre hommes et femmes et le déficit de population masculine sont particulièrement accentués entre trente-cinq et quarante ans, ce qui laisse supposer une émigration masculine.

Sur quarante hommes interrogés dans le village Bakwele, vingt-deux avaient migré pour des raisons professionnelles. La plupart de ces migrations étaient dirigées vers le secteur d'Ouessou donc dans une région proche du village de Boutazab.

(1) Parmi les Bakwele, 198 habitants ont été recensés sur 203 par suite du refus d'un chef de famille.



FIG.11. — Village de Boutazab. Pyramide des âges Bakwele-Pygmée

Chez les Pygmées, six hommes sur treize avaient migré, dont deux au Cameroun.

Dans la population migrante totale, dix-neuf avaient migré une fois et neuf, deux fois. Si les migrations s'échelonnent entre les âges de douze et quarante-et-un ans, la plupart (64 %) intéressent les hommes jeunes de dix-sept à vingt-six ans. La durée de ces migrations est très variable de deux mois à vingt années, mais six sur dix ont duré de une à six années. Elles semblent avoir intéressé toutes les classes d'âges.

Parmi les vingt-deux migrants Bakwele, neuf d'entre eux étaient nés à Boutazab (tous les migrants Pygmées le sont). Sur les treize autres, certains sont venus s'installer à Boutazab après leurs migrations professionnelles. Les nouveaux venus avaient de la famille à Boutazab et étaient attirés par les riches terres à cacao, lors de leur installation ils ont une vingtaine d'années ou bien la quarantaine.



PHOTO.1. Femmes Pygmée construisant une maison (cliché G. DUPRÉ)

Toutes les situations se produisent selon l'âge du migrant et la durée de la migration. Sur trente-cinq migrants pour lesquels l'information a été précisée, quinze d'entre eux partis célibataires sont revenus célibataires, quatre célibataires sont revenus mariés ; six hommes mariés sont partis seuls et dix autres étaient accompagnés de leur épouse.

Cette grande variété de situations de migration explique en partie les particularités de la pyramide des âges.

En dehors des migrations professionnelles, l'analyse au niveau villageois révèle une très grande mobilité. Seulement, 27 % des personnes âgées de plus de quinze ans sont originaires du village.

Les hommes nés au village sont peu nombreux et ne représentent que le tiers de l'effectif masculin, tandis que pour les femmes la proportion est de une sur quatre. C'est assez paradoxal dans une société de type patrilinéaire et virilocal et ceci s'explique par le fait que de nombreux « étrangers » ont pu avoir accès à la terre par leur mariage et sont devenus les hôtes de leur beau-père. Il n'y a pas de mouvement migratoire bien défini. Des relations privilégiées existent avec Egoulgouol (un homme sur six y est né) et avec les groupements situés à l'ouest, entre Boutazab et Sembé (28 % des immigrants). Les autres viennent d'un peu partout, notamment du district de Ouesso et assez rarement des régions déshéritées du sud de Sembé (trois personnes seulement). Il faut noter la remarquable extension dans l'espace que prennent ces mouvements, qui mettent en jeu des villages souvent très éloignés (d'ouest en est de Minguelakoum à Mokeko (185 km) et du nord au sud des frontières du Cameroun à celles du Gabon (150 km).

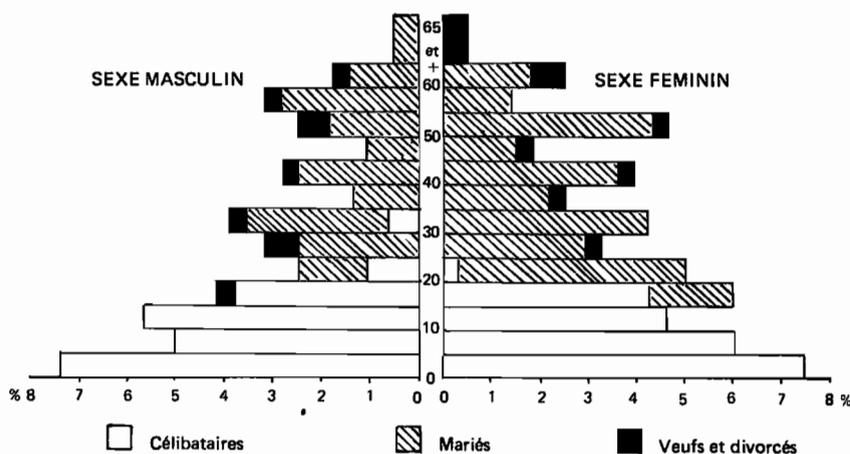


FIG.12. — Village de Boutazab. Pyramide des âges suivant l'état matrimonial (Bakwele-Pygmée)

La pyramide des âges suivant l'état matrimonial (fig.12) montre que les femmes se marient plus tôt que les hommes. Entre vingt et vingt-cinq ans, neuf femmes sur dix sont mariées alors que chez les hommes, la proportion n'est que de un sur deux. Par contre aux âges avancés, les femmes de 65 ans sont toutes veuves et les hommes tous mariés.

Le taux de polygamie est modéré avec 146 femmes mariées pour cent hommes. Ce taux est plus élevé chez les Bakwele (153) que chez les Pygmées (131).

En fait peu d'hommes sont polygames. Parmi les Bakwele mariés presque sept sur dix n'ont qu'une seule épouse, deux sur dix en ont deux, et un sur dix — soit une petite minorité — en ont plus de deux. Dans la population Pygmée, trois hommes mariés sur quatre n'ont qu'une seule épouse.

Les remariages sont fréquents dans la population féminine Bakwelé. Sur cinquante femmes mariées interrogées, la moitié (soit vingt-six) a été mariée une fois, dix-huit ont été mariées deux fois et six, trois fois et plus. Les mariages ont été dissous par décès dans treize cas et par divorce dans dix-neuf cas. Le divorce paraît donc assez courant dans cette population.

Les remariages sont plus rares dans la population féminine Pygmée et concernent moins du quart des femmes mariées.

Le taux de fécondité, calculé à partir du nombre d'enfants nés vivants, est assez faible, il est de 2,59 %

dans la population Pygmée et de 2,32 chez les Bakwele. Ce taux est particulièrement faible chez les femmes de moins de trente-cinq ans comme l'illustre la figure 13.

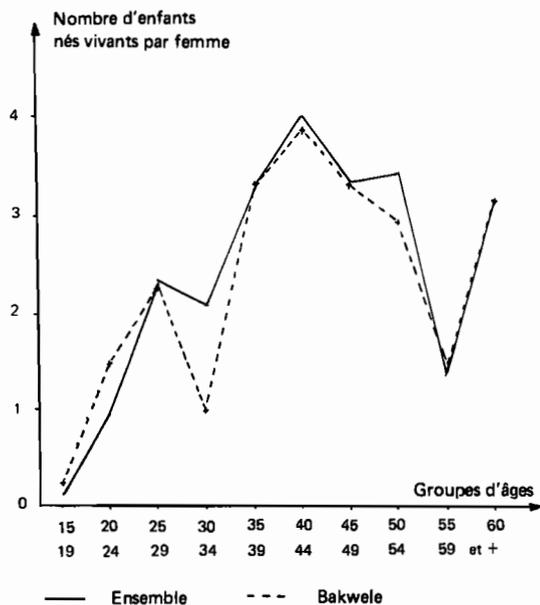


FIG.13. — Taux de fécondité par groupes d'âges

La conséquence démographique de cette faiblesse du taux de fécondité est renforcée par la mortalité infantile. Sur soixante-cinq enfants Pygmées déclarés, dix sont décédés entre zéro et trois ans, sur cent quarante enfants Bakwele déclarés nés vivants par leur mère, trois sur dix étaient déjà décédés au moment de l'enquête dont deux sur dix avant l'âge cinq ans.

La situation de la population de Boutazab illustre assez bien l'état démographique régional exposé dans la deuxième partie de cette étude.

Néanmoins à Boutazab le déséquilibre est plus marqué dans le rapport hommes et femmes : il est de 85/100 au lieu de 92/100 ; le taux de fécondité dans la population villageoise est plus faible que celui au niveau régional.

3

LES CULTURES VIVRIÈRES

Les sols et la végétation

Les habitants de Boutazab distinguent toute une série de sols. Pour les cultures vivrières les catégories les plus importantes sont les suivantes :

- *Bessie*, terre sableuse, de bord de rivière ou issue de la désagrégation des grès ;
- *Mbiel*, terre rouge et *nado*, terre « noire », favorable au bananier ;
- *Jiakmekok*, terre à dominante de gravillons latéritiques, convenant à l'arachide.

Le manioc s'accommode de tous les sols. En fait nous verrons à propos des cacaoyères que la typologie Bakwele est beaucoup plus fine, en relation avec l'extrême variabilité des terres. La distinction fondamentale ne s'appuie d'ailleurs pas uniquement sur des critères pédologiques (couleur, texture) mais plutôt sur l'allure de la végétation. On fait ainsi la différence entre une forêt dite *zazo* poussant sur sol sableux pauvre et une formation plus riche *biya* qui vient bien sur les terres noires et rouges.

Nos propres observations montrent que les sols typiques, riches en bases, déjà cités, et les sols alluviaux, assez bien pourvus (PH 5,9, somme de bases échangeables égale à 6,45, et taux de saturation de 66,5, en surface) portent une belle futaie à sous-bois clair à dominante d'ayous et de limba, tandis que les sols sur grès, moins riches, voient ces essences disparaître. Les premiers : sols « rouges » (mbiel), « noirs » (nado), ou sableux alluviaux (bessie), couvrent les 9/10 des surfaces cultivées. Pour chaque parcelle nous avons noté les noms des arbres qui ont survécu au défrichement, ce qui nous a permis de calculer des fréquences d'apparition pour chacun d'entre eux (tabl.IV). On constate une écrasante domination de l'ayous et du limba, et une bonne représentation du fromager, du sapelli (*Entandrophragma cylindricum*), de *Ficus mucoso*, et de *Alstonia boonei* (emien).

TABLEAU IV
Arbres le plus souvent cités à Boutazab, dans un relevé portant sur 148 parcelles
(54 arbres ont été répertoriés)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nom "commercial"	Citations	
			Nombre	%
ELAIRE	<i>Terminalia superba</i>	Limba	114	77
EGUISSE	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	Ayous	106	72
LOUOB	<i>Alstonia boonei</i>	Emien	30	20
DOUM	<i>Ceiba pentadra</i>	Fromager	21	14
ESSIE	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	Sapelli	19	13
ETE	<i>Ficus mucoso</i>		18	12
EBEB	<i>Gambeya lacourtiiana</i>		8	5
ESSAK	<i>Albizia zygia</i>		8	5
BOKO	<i>Cola gigantea</i>		7	5
ZEL	<i>Ricinodendron africanum</i>		7	5

Dans la zone parcourue par les cultures itinérantes le couvert forestier a été transformé. Les Bakwele respectent certaines catégories d'arbres, espèces utiles comme l'ayous dont l'écorce était utilisée (elle ne l'est plus guère aujourd'hui) pour la fabrication de portes et de cloisons, le fromager, le kapokier. Les abords de la route et les environs des villages sont ainsi entourés d'une formation de faible densité où apparaissent d'autant mieux le tronc élancé des limba, les énormes fûts et l'épaisse frondaison des ayous, qui confèrent une étonnante beauté aux forêts de la route de Mielekouka à Sembé. Le défrichement donne également une grande vigueur à la repousse des essences de lumière comme les parasoliers. Ceux-ci ont cependant bien du mal à lutter contre la concurrence des autres espèces dans les zones où les sols sont riches, où ils sont finalement vite éliminés. Ailleurs ils forment des peuplements à peu près purs qui sont l'indice sûr de sols médiocres, comme à Minguelakoum, et sur la route de Sembé à Ouesso, à l'est de Mielekouka.

Le calendrier agricole et les types de champs

Le calendrier agricole (fig.14) est conditionné entièrement par le régime pluviométrique. Les habitants distinguent seulement deux types de saison, répétées deux fois dans l'année. Les saisons sèches (Bukwol) sont celles où l'on récolte le maïs et les arachides et où l'on prépare les nouveaux champs (défrichement et brûlis). Elles se produisent entre décembre et février et de juin à août. Les deux saisons des pluies (Bubebi de septembre à novembre, Buguës de mars à mai) sont celles où l'on met en place toutes les cultures. Les paysans sèment le maïs, bouturent le manioc, plantent les bananiers et effectuent tous les sarclages. On reconnaît les changements des saisons à certains signes, comme la floraison d'arbres ou la venue à maturité de fruits sauvages.

À Boutazab il n'y a à proprement parler qu'un seul type de champ, et l'exploitation agricole se réduit donc à sa plus simple expression. Ce caractère nous a quelque peu étonné et demande une explication. Il

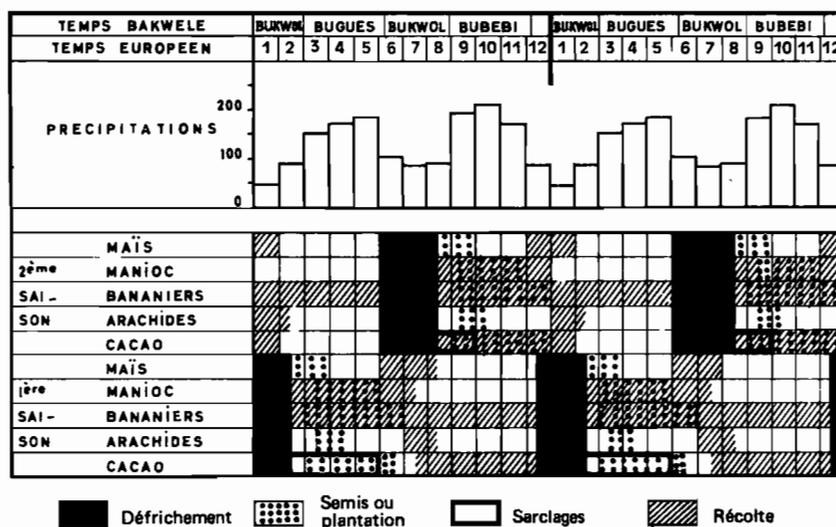


FIG.14. — Le calendrier agricole

est en effet très inhabituel au Congo (en pays Koukouya on peut par exemple distinguer au moins sept types nettement affirmés) et nos observations ne concordent par sur ce point avec ce qu'ont écrit C. ROBINEAU (assez discret sur ce chapitre) ou J.F. VINCENT à propos des Djem. Celle-ci distinguait chez ces derniers trois types de champ :

— A-Kwan, champ de bananiers, taros, manioc, courges, patates et maïs, avec des parcelles de 15 à 60 ares.

— Boo-wono, champ d'arachides, avec quelques pieds de maïs et de canne à sucre. Les parcelles sont plus petites (de 5 à 10 ares).

— Enfin un champ d'ignames, a-biem, avec association de maïs et de bananiers et des autres cultures du champ a-kwan, à l'exception des courges et des concombres.

Nous avons retrouvé de façon nette que le premier et le troisième type, qui n'en forment ici plus qu'un seul, les courges et les ignames n'étant pas exclusives les unes des autres et la faible importance accordée à l'igname n'autorisant en aucune façon la création d'une seconde catégorie, dont l'existence n'est pas reconnue par les villageois.

Le champ d'arachides pouvait davantage être isolé en tant que tel. Il existe en effet, en général à proximité du village, quelques rares parcelles encloses, de taille un peu inférieure à la moyenne et où l'arachide constitue l'élément prédominant, associé avec quelques pieds de maïs. Ces champs font d'autre part l'objet d'un travail plus soigné qu'à l'ordinaire avec labour léger du sol et parfois construction de petites buttes rondes de 20 à 30 centimètres de diamètre et de quelques centimètres d'élévation. Ils couvrent en tout 1 ha 20, soit 3 % des surfaces défrichées dans l'année. Ils ne méritent par conséquent pas d'analyse particulière et on peut dire que les champs appartiennent tous à un modèle unique, qu'ils soient défrichés en décembre-janvier ou en juin-juillet. Il n'y a aucune différence entre les deux saisons, que ce soit par le nombre et la taille des parcelles ou la nature des plantes cultivées. Celles-ci sont associées en grand nombre et de façon tout à fait anarchique, sans aucune régularité apparente. Il y a cependant une nette dominance de l'association maïs, manioc, bananier (fig.15).

En règle générale les parcelles qui portent de l'arachide sont de taille plus réduite que les autres avec une prépondérance des petites parcelles, plus de la moitié mesurant moins de 2500 m². D'autre part il n'y a pas de très grands ou de très petits champs et les valeurs sont bien rassemblées autour de la moyenne. Les effets de lisière rendraient en effet aléatoire les récoltes de trop petites clairières et il n'existe pas d'unités de production suffisamment importantes pour la création de défrichements très étendus. Les exploitations les plus complexes rassemblent au maximum deux ménages qui créent parfois des parcelles d'une taille à peu près double de la moyenne (0,8 à 1 hectare).

Les champs où l'arachide est semée presque pure sont très rarement suivis d'une plantation de cacao et nous pensons que c'est la raison pour laquelle ce type de champ est peu pratiqué lorsque les paysans désirent agrandir leurs plantations. Il exige un déboisement presque complet qui risque de compromettre ensuite la repousse des jeunes cacaoyers.

Enfin il n'y a pas de préférence particulière pour tel ou tel type de sol suivant les plantes cultivées. L'arachide par exemple s'accommode aussi bien de sols sableux que des terres très argileuses rouges.



FIG.15. — Caractéristiques principales des parcelles défrichées en deuxième saison (juin-juillet)

Les surfaces cultivées par exploitation et par unités de consommation Les temps de jachère

Au total 37 hectares (1) ont été défrichés dans l'année 1972 (carte VIII h.-t.) soit 19 ares par habitants, 33 par actif (2) et 23 par unité de consommation (celles-ci ont été calculées en accordant la valeur un aux personnes de 15 ans et plus et la valeur un demi aux enfants de moins de 15 ans). Si nous considérons que les surfaces cultivées varient peu d'une année à l'autre et en accordant aux champs une longévité de deux ans (valeur vraie pour le manioc, sans doute trop faible pour les bananiers) les 203 habitants du village disposent d'environ 75 hectares pour leur alimentation, soit près de 40 ares par habitant, valeur normale pour des agriculteurs de forêt. Les exploitations, au nombre de 42 (4,9 personnes par exploitation), comptent donc en moyenne 1,8 ha de champs vivriers. Le modèle le plus général est constitué par le ménage monogame, avec son champ du mois de février et celui du mois d'août, soit 80 ares défrichés dans l'année.

Il est parfois difficile de définir les exploitations et la population résidente. Lorsqu'il y avait deux ménages, ceux du père et de l'un des fils, étroitement associés dans les travaux, qu'il s'agisse de cultures vivrières ou de plantations de cacaoyers, ils ont été rassemblés dans la même unité. Par contre ont été comptés séparément certains célibataires ou veufs et divorcés âgés, qui recouraient pour les cultures vivrières à l'aide de leurs sœurs ou de leur mère faisant partie d'un autre ménage. En ce qui concerne la résidence, après hésitation, a été inclus dans le village un exploitant récemment installé à Sembé mais qui demeure au moins la moitié du temps à Boutazab, où il a la majeure partie de ses plantations et où restent en permanence des membres de sa famille.

Les temps de jachère sont très variables et sont souvent fonction de l'attribution que l'on destine au futur champ. S'il est prévu d'y planter des cacaoyers on choisit de préférence des zones qui n'ont jamais été cultivées ou qui ne l'ont pas été depuis longtemps. Dans le cas contraire il n'est pas rare que l'on remette en exploitation des emplacements où les bananiers n'ont pas encore été éliminés par la végétation et qui n'ont connu qu'un repos de deux ou trois ans. C'est surtout vrai pour les champs d'arachides. Enfin cinq parcelles ont été établies sur le site de l'ancien village mais vingt ans après son abandon.

(1) Dont 34 ont fait l'objet d'un levé topographique. Certains paysans n'ont pas voulu nous montrer leurs parcelles tout en reconnaissant l'existence. Elles ont été incluses dans les calculs en leur attribuant une surface égale à la moyenne des autres.

(2) Les Pygmées sont assez peu employés à ce genre de travail ; ils n'ont été utilisés que par quatre exploitations.

Les 57 parcelles, assez exactement estimées ont bénéficié de huit ans de jachère en moyenne, avec des durées variant de deux à trente ans. Cinq autres ont été conquises sur une forêt primaire qui n'avait jamais été défrichée. Le temps de jachère équivaut par conséquent à environ quatre fois celui de la culture et les surfaces nécessaires pour l'alimentation de la population sont approximativement cinq fois plus importantes que l'étendue présentement cultivée. À Boutazab, les 75 hectares en cultures vivrières évoluent au sein d'un espace utilisé de 375 hectares, soit près de deux hectares par habitant.

TABLEAU V
Taille des parcelles et plantes cultivées

	Nbre de parcelles	Surf. totale (ha)	Surf. moyen. (ares)	Nombre de parcelles où sont cultivées les diverses plantes							
				maïs	manioc	bananiers	arachides	courges	taros et ignames	légumes et piments	cacaoyers
1ère saison (1)	43	16,3470	3800	42	40	40	8	6	13	12	24
2ème saison	45	17,5530	3900	45	43	33	18	16	13	21	21
Ensemble	88	33,9800	3860	87	83	73	26	22	26	33	45

4 _____ LES PLANTATIONS DE CACAOYERS

Les surfaces plantées

Les plantations ont débuté vers 1952-53, soit quelques années après la région de Souanké, où eurent lieu les premiers achats en 1952. Le développement fut très rapide (fig.16), puisqu'on passe de 1 hectare planté en 1952 à 6,8 en 1953, 11,3 en 1955 et 23,7, année record, en 1956 (2). Il y eut ensuite une période creuse, de 1956 à 1961, correspondant en gros aux incertitudes de la commercialisation et qui peut aussi s'expliquer par les nécessités de l'entretien des premières plantations. Une reprise s'amorce en 1962 et 1963, stoppée par le très mauvais état du réseau routier. Depuis la réfection de ce dernier le mouvement a repris sur un rythme de croisière de 7 à 11 ha, soutenu par le développement récent des plantations des femmes, et des Pygmées à partir de 1967. Les bons résultats des campagnes 1970-71 et 1971-72 ont permis de retrouver en 1972 un chiffre voisin de celui de 1956 (21,3 ha).

Les sols

Nature des sols

Comme nous l'avons vu précédemment le site de Boutazab est au cœur des formations sédimentaires anciennes dites « série de Sembé-Ouessou » et composées de quartzites, de grès, de tillite, de calcaires et d'argilites, avec des intrusions doléritiques. Sur la figure 17 on constate surtout la présence d'argilites à

(1) Nous appelons première saison celle qui couvre la période décembre-mai.

(2) Chiffres obtenus par enquête auprès des villageois. Certaines dates sont très imprécises, la qualité de l'information variant avec la mémoire des planteurs. Cependant certains d'entre eux ont aidé à combler les lacunes et à corriger certaines erreurs, surtout les jeunes, plus familiarisés avec la chronologie.

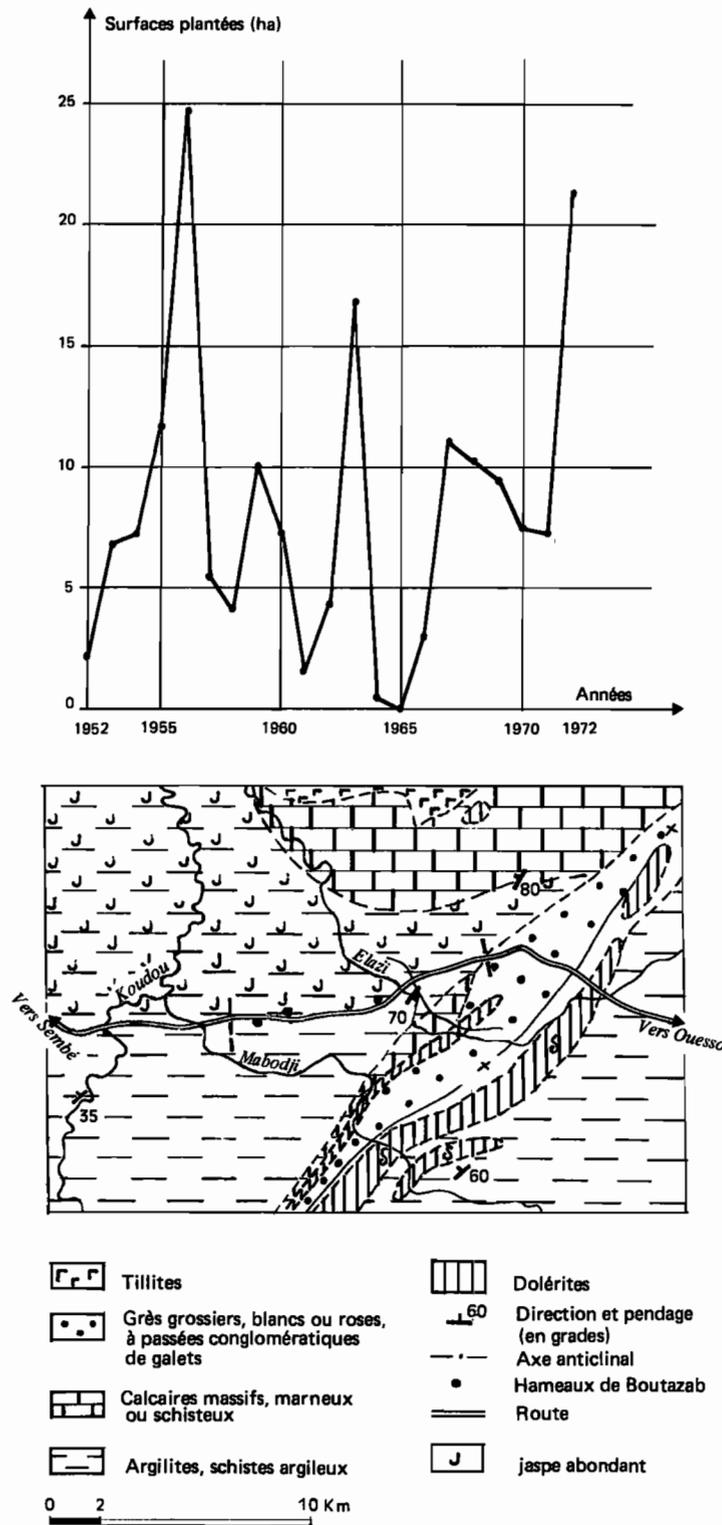


FIG.17. — Le terroir de Boutazab — Géologie (d'après la carte au 1/200 000 du BRGM)

l'ouest et de grès et dolérites à l'est du village suivant des affleurements de direction nord-est — sud-ouest, orientation générale des dolérites.

Le relief est marqué par la présence de vastes surfaces subhorizontales, interrompues seulement à l'est par des collines aux pentes souvent fortes correspondant aux dolérites et aux grès. Les plateaux sont entaillés par des vallées peu profondes (une dizaine de mètres) à fond alluvial assez développé et souvent encombré de marécages.

Les pédologues de l'ORSTOM B. DENIS et R. JAMET ont été amenés, au cours de leurs prospections, à distinguer quatre catégories de sols suivant leur valeur agronomique et la topographie, depuis les classes I (bon à très bon sol) et II (sol bon à moyen) seules susceptibles de donner de bons rendements, jusqu'aux classes III (sols médiocres, utilisables localement) et IV (sols inutilisables).

Suivant ce classement, B. DENIS a délimité sur le territoire de Boutazab deux zones convenant au cacaoyer, au nord-ouest des sols de classe I et parallèlement à la route, dans la moitié ouest du terroir, un vaste ensemble où domine la classe II, mais où certains secteurs particulièrement riches en calcium mériteraient de passer en classe I (carte VII h.-t.).

Parallèlement les habitants du village distinguent, comme nous l'avons vu, quatre grands types de sols, mbiel (rouges), nado (noir), et deux sortes de terres sableuses (bessie), développées sur les grès et dans les bas-fonds alluviaux. Dans le détail les mélanges sont nombreux et on a droit alors à des sous-catégories : bessie nado (sol noir et sableux), bessie na mbiel (rouge et sableux), nado na mbiel (noir et rouge). Cette classification concorde en gros avec celle des pédologues et l'analyse des échantillons prélevés à Boutazab permet de préciser ces données.

Les sols rouges (mbiel) couvrent la majeure partie du territoire. Ce sont des sols ferrallitiques typiques sauf en topographie plane, leur couleur très rouge et leur richesse en fer correspond à la zone de calcaires brun-rouges. Ils sont intéressants à plus d'un titre. Outre les caractères classiques de ce type de sol : profil épais, altération profonde de la roche mère sans horizon très différencié, pédogenèse ancienne, ils présentent parfois des modifications assez inattendues, avec des taux de saturation très élevés pour des sols typiques, habituellement très désaturés, et localement avec des taux de bases échangeables exceptionnels, comme en font foi les échantillons prélevés par B. DENIS et D. MARTIN. Ceux-ci sont d'une richesse étonnante, avec des sommes de bases échangeables élevées (respectivement 13 et 21 milliéquivalents/100 gr. en surface), de fortes teneurs en matières organiques, une capacité d'échange et des taux de saturation importants. Pour D. MARTIN la richesse de ces sols pourrait s'expliquer par l'action des termites.

En topographie plane les termites du genre *Bellicositermes rex* (1) ont édifié un nombre incalculable d'énormes tertres, que les Bakwele nomment Gonok. Seuls ceux qui se trouvaient sur le passage des cheminements, ont été représentés sur la carte des sols (carte VII) car leur cartographie précise aurait exigé un temps très long. On peut en estimer le nombre en les comptant par rapport aux distances parcourues. Il y a en moyenne un tertre tous les 200 mètres, soit 25 au km², avec localement d'étonnantes concentrations (cinq ou six à l'hectare), le paysage prenant l'aspect d'un moutonnement de minuscules collines qui modifient complètement la topographie.

La taille de ces édifices est souvent gigantesque. Des mesures faites rapidement, il ressort qu'ils ont en moyenne trois à quatre mètres de haut, mais ceux qui dépassent cinq mètres ne sont pas rares (le plus élevé culmine à 6,20 mètres). Leur circonférence peut excéder 100 mètres et leur diamètre moyen est de 25 mètres. Celui qui a été levé en détail couvre une surface de 840 m², avec un volume supérieur à 2000 m³ (2).

Ils sont ronds ou légèrement ovales, avec un profil très régulièrement incurvé, convexe dans le haut, concave dans le bas. Ils sont constitués d'argile compacte, avec au centre et au fond une niche abritant la colonie. Les échantillons pris par D. MARTIN au pied et au centre de celui que nous avons fait creuser possèdent de très fortes concentrations minérales puisqu'on y a trouvé 3 % de CO₃ Ca, ce qui tendrait à prouver aussi que la roche mère est bien constituée par des calcaires, comme les sondages des géologues le suggèrent, et non de roches basiques, comme le pensent les pédologues.

(1) Renseignement fourni par J. RENOUX.

(2) Certains sont très anciens car de très gros arbres sont souvent logés à leur sommet ou sur leurs pentes. Ils sont fréquemment utilisés comme points de repère pour le bornage des plantations, dont les côtés courent de l'un à l'autre. Ils constituent une gêne importante pour l'agriculture car leurs pentes sont souvent supérieures à 40 %, et ils posent par endroits des problèmes si on décide un jour d'utiliser des machines agricoles. Dans les villages certains sont parfois arasés à leur sommet et utilisés comme supports pour la construction des maisons, qui prennent alors une position dominante. À Boutazab ce sont les seuls reliefs qui permettent de voir les plantations d'en haut.

Cette bonification ne se fait pas sentir partout au même degré, et elle dépend sans doute en grande partie de la densité des populations termitiques, car des sols placés dans des conditions presque identiques, et spatialement très proches, peuvent subir des évolutions divergentes (1). Ces contrastes peuvent probablement aussi s'expliquer localement par la profondeur plus ou moins prononcée de la roche mère, ou par la nature de cette dernière. La répartition des termites est en effet assez uniforme sur ce type de sols, ce qui fait penser que leur intervention ne produit pas partout les mêmes effets. Les insectes ne peuvent remonter que les matériaux qu'ils utilisent au cours de leur travail, et, dans le cas de roches dépourvues d'éléments minéraux utiles, leur action n'aurait évidemment pas beaucoup de répercussions sur la fertilité des horizons supérieurs.

B. DENIS a reconnu au nord du village une zone de bons sols, appelés « nado » (« noirs ») par les habitants qui offre encore beaucoup de terres disponibles (carte VII h.-t.). L'analyse d'un échantillon montre qu'ils sont riches en bases échangeables en surface, et qu'ils possèdent une très bonne réserve minérale (14,99 milliéquivalents/100 gr.), alors qu'il s'agit de sols typiques, faiblement appauvris, qui devraient en principe être très désaturés.

Cette richesse des sols noirs « nado » est imputable à la roche-mère, riche en bases, c'est-à-dire aux calcaires noirs du bassin de la rivière Ebolo (voir carte I h.-t.). Ces sols que B. DENIS a placés dans la classe I, la plus favorable à la culture du cacaoyer, sont en effet des supports parfaits pour cette culture car, en sus de leurs qualités physiques : structure meuble, bonne teneur en argile, qui assurent au pivot de la plante une grande facilité de pénétration et une alimentation en eau toujours suffisante, ils sont à même de lui fournir les éléments minéraux nécessaires à son développement.

Si on trouve ce sol un peu partout sur la carte VII hors-texte, il n'est pas prouvé qu'il s'agisse à chaque fois des mêmes formations. C'est sans doute vrai pour les plantations situées au nord et à l'ouest du village mais il semble que ce ne soit pas le cas pour celles qui sont immédiatement au sud. Les planteurs donnent à cette terre le même nom à cause de la couleur de l'horizon de surface gris-noir, mais au-dessous apparaissent des horizons jaunes qui d'après R. JAMET ne sont pas l'indice d'un très bon sol. Pourtant nous avons vu en juillet beaucoup de cabosses sur les arbres (2).

Dans les formations alluviales de la rivière Elazi se développent des terres sableuses (54 % de sable) et limoneuses (21 % de limon fin) mais possédant très peu d'argile en surface (9 % de 0 à 6 cm, 33 % de 50 à 60 cm). Elles sont assez fertiles, avec un PH voisin de 6 et des taux de bases échangeables honnêtes (6,45 milli-équivalents). Elles se distinguent ainsi des sols dérivés des grès (échantillons 1641 à 1643), moins riches en minéraux et surtout plus grossiers, avec dominance de sables grossiers (32 %) et faible importance des limons fins (12 %), que l'on rencontre uniquement à l'est du terroir.

Les sols hétérogènes ne peuvent être qualifiés que par la nature de leurs éléments. Lorsqu'il y a mélange de sable et de sol rouge on peut penser qu'à la fertilité du second s'ajoute une aération plus importante favorable à la pénétration du cacaoyer. Le mélange de sable et de terre noire ne peut donner qu'un produit

(1) Au sujet de l'origine de ces termitières R. LETOUZEY émet coup sur coup des hypothèses apparemment contradictoires. Page 233 il suppose que leur construction s'est opérée en savane : « Nous expliquerons au chapitre suivant... qu'au moment de la transformation des savanes à *Pennisetum purpureum* postculturales en savanes à *Imperata cylindrica*, se manifeste une activité particulière des termites (*Bellicositermes rex*) qui édifient alors leurs termitières en mamelons. Celles-ci subsistent dans les savanes... puis sous les recrues forestiers qui s'installent sur ces savanes ; ces mamelons s'affaissent graduellement sous la jeune forêt ; simultanément se constate bien souvent la présence de gravillons ferrugineux qui parsème en de nombreux endroits le sol des savanes... Il nous semble donc possible d'affirmer que forêts avec termitières et à sol couvert de gravillons correspondent incontestablement à d'anciens recrues forestiers sur savanes... ». Au chapitre suivant il lui semble au contraire que les « ... termitières en mamelons... qui atteignent jusqu'à 10 et 20 m ou plus de diamètre et 2 à 5 m de hauteur » que l'on trouve dans les savanes à *Imperata cylindrica* « préexistaient avant le défrichement de la forêt » (R. LETOUZEY, page 233 et 267), et que sous savane « à la longue... les mamelons, érodés, s'aplanissent ». Nos observations à Boutazab, où nous avons compté et cartographié d'énormes tertres en activité, accompagnés de gravillons, semblent plutôt confirmer la deuxième hypothèse, d'une origine forestière des termitières, ou témoigner tout au moins de leur pérennité dans ce type de milieu. La forêt semble en effet installée de longue date dans ce secteur, et la présence en surface des gravillons, qui ne sont pas rares dans les sols, à faible profondeur, peut facilement s'expliquer comme une conséquence du travail des termites, sans que l'on ait besoin pour cela de recourir à l'existence ancienne de très hypothétiques savanes, consécutives à un défrichement.

(2) La présence de pierres taillées à plus de un mètre de profondeur atteste l'existence à cet endroit d'un très ancien site d'habitat. Par suite les sols ont pu bénéficier d'apports importants.

de valeur inférieure à celui des sols noirs. Les deux plantations qui ont été créées sur les sols noirs et rouges témoignent par leur médiocrité de la mauvaise qualité de leur support. C'est assez étonnant et cela doit s'expliquer par la nature du sous-sol.



PHOTO.2. Séchoir à cacao, vue générale (cliché G. DUPRÉ)

Choix des sols

Hormis la proximité du village et de la route l'utilisation par les planteurs du potentiel pédologique qui leur est offert est faite sans critères bien définis.

La prépondérance des sols rouges et noirs (84,5 % du total) s'explique d'elle-même par les grandes étendues qu'ils couvrent, en topographie plane ou peu accidentée. Les paysans n'ont pas hésité à utiliser

TABLEAU VI
Répartition des plantations suivant les types de sols et la pente

Sols	Pente		Nulle		Faible (2-5%)		> à 5 %		TOTAL	
	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%
Rouges (mbiel)	83,75		27,01		2,81		113,57	67,2		
Noirs (nado)	7,70		20,74		0,70		29,14	17,3		
Sableux (alluviaux)	4,60		3,70		-		8,30	4,9		
Sableux (issus de grès)	-		7,72		-		7,72	4,6		
Sableux et rouges	-		8,64		-		8,64	5,1		
Sableux et noirs	-		0,51		0,26		0,77	0,4		
Rouges et noirs	-		-		0,79		0,79	0,5		
TOTAL	96,05	56,9 %	68,32	40,4 %	4,56	2,7 %	168,93	100,0 %		

les terres sableuses issues des grès, comme les habitants de Biessi II qui disposaient pourtant au même endroit de sols rouges, ou les formations alluviales au bord de la rivière. Les Pygmées ont installé là toutes leurs plantations, et n'ont pas l'impression d'avoir été relégués dans un mauvais secteur. On remarque que les sols hétérogènes sont tous sur des pentes, dans des zones de contact entre argilites, calcaires et grès, et que les déclivités supérieures à 5 % sont l'exception (2,7 % des plantations). Les collines au sud du village sont systématiquement évitées.

Il semble cependant, par suite de l'expérience acquise par les villageois depuis vingt ans, qu'ils fassent désormais leur choix avec plus de discernement. C'est ainsi qu'ils ont « découvert » depuis 1966, malgré son éloignement relatif (plus d'un kilomètre) la zone placée en classe I par les pédologues, et qu'ils recherchent davantage les terres noires et noires-sableuses, tandis qu'ils continuent volontiers à utiliser les sols rouges, qui semblent leur donner satisfaction. Bien qu'ils aient habité autrefois dans les collines ils ne paraissent pas encore avoir remarqué la grande poussée doléritique qui s'étend au sud-est, à deux kilomètres de la route. En tout cas ils n'en tirent pas du tout parti, même pour les cultures vivrières. Pourtant à en juger par les photos de la SATET il y a là une forêt magnifique, à dominante d'ayous.

TABLEAU VII
Défrichements de l'année 1972 et plantations de cacao

Types de sols	Parcelles plantées en cacao	Parcelles non plantées	TOTAL
Rouges (mbiel)	28	28	56
Noirs (nado)	5	2	7
Sableux (alluviaux)	4	5	9
" (grès)	4	6	10
Sableux et rouges	1	2	3
" et noirs	3	-	3
Ensemble	45	43	88

Les plantations et les exploitations

La surface plantée s'élève fin 1972 à 168 hectares, répartis entre 50 exploitations, soit environ 3,4 hectares par exploitation. La différence est énorme entre les Bakwele (moyenne 3,93 ha) et les Pygmées (0,77 ha) et justifie un traitement séparé des données.

Plantations des Bakwele

Toutes les exploitations possèdent au moins une plantation. Il existe entre elles d'énormes différences, les chiffres extrêmes sont de 0,32 et 16,2 hectares et dans ces conditions la moyenne ne signifie pas grand chose. Il n'y a rien de commun entre le domaine d'un vieux planteur disposant d'une main-d'œuvre importante et l'ébauche du jeune débutant. On peut suivant la taille distinguer plusieurs catégories.

Les petites plantations (moins de deux hectares) constituant moins du quart du total. Elles sont, soit le fait d'hommes jeunes ou revenus au pays depuis peu et qui en sont à leurs débuts (cinq cas sur neuf), soit de célibataires ou d'individus âgés et sans grande ambition (trois sur neuf), ou le résultat d'une association entre un jeune et son oncle plus âgé célibataire.

Les plantations moyennes (de deux à cinq hectares) sont les plus nombreuses et on y rencontre aussi bien des jeunes planteurs très actifs, dont certains n'ont encore aucun arbre en production, des personnes âgées dont l'entreprise est arrivée depuis déjà assez longtemps à son niveau actuel et qui n'envisagent plus de s'agrandir, et toute une catégorie de gens constituant ce qu'on pourrait appeler des planteurs moyens, cultivant trois ou quatre hectares avec l'aide de leurs femmes (une ou deux) et quelquefois de leur fils, célibataire ou même marié.

Au-dessus de cinq hectares on peut encore distinguer les exploitations d'hommes encore jeunes et très actifs (l'un d'eux, avec seulement l'aide de sa femme, a planté cinq hectares en cinq ans) et de personnes

âgées polygames ou aidées de leur fils marié. Enfin les deux planteurs de tête regroupent autour d'eux une nombreuse famille, avec une main-d'œuvre abondante (huit et six actifs).

TABLEAU VIII
Catégories d'exploitations suivant la taille des plantations

Taille des plantations (surface totale en hectares)	Nombre d' exploitations		Surf. totale		Surface en production		Rapport surf. en production
	Effectifs	%	hectares	%	hectares	%	Surface totale
moins de 2	9	22	11,79	7	5,01	5	0,42
2-3,5	14	34	36,45	23	20,41	20	0,56
3,5-5	9	22	38,44	24	25,32	25	0,66
5-10	7	17	45,02	28	30,18	30	0,67
plus de 10	2	5	29,59	18	20,06	20	0,68
TOTAL	41	100	161,29	100	100,98	100	0,63

Plantations des Pygmées

Les Pygmées du village ont commencé à planter en 1967. Sur les dix-sept ménages neuf seulement ont tenté leur chance et pour certains de façon bien timide. Ils ont colonisé les berges de la rivière où ils ont établi des plantations contiguës en général bien entretenues, dont certaines ont déjà fort bel aspect et on commencé à produire. La plus étendue couvre près de deux hectares et trois ont plus de un hectare.

Histoire et mode de constitution des plantations et des exploitations

Les cacaoyers sont toujours plantés en compagnie des cultures vivrières dont ils prennent le relais après les diverses récoltes. Après reproduction en pépinière au coin du champ ils sont repiqués en ligne, avec espacement de trois mètres environ, accompagnés d'un piquet qui sert de repérage. Le manioc et les bananiers fournissent l'important ombrage qui leur est nécessaire au départ. Au bout de trois ou quatre ans, si l'entretien est bien assuré, la plantation commence à prendre son allure définitive, les branches des arbustes forment une couronne dense continue qui rend de moins en moins nécessaires les sarclages. Ceux-ci sont au début très difficiles à opérer face au foisonnement de plantes vivaces qui tend à tout envahir. Un retard de quelques mois suffit à faire littéralement disparaître la plantation, qui ne peut alors être dégagée que par un très gros travail. Les cacaoyers subissent de ce fait un important retard, beaucoup disparaissent et doivent être remplacés, et ils ont tendance à pousser en hauteur avec une couronne trop élevée, mal venue et irrégulière, qui caractérise les mauvaises plantations aux rendements faibles. L'ombrage par les grands arbres est également délicat à régler. S'il est trop abondant il a sur la couronne les mêmes effets que le défaut d'entretien, avec forte baisse de la production ; s'il est au contraire trop léger les cacaoyers sèchent par le haut, perdent leurs feuilles et crèvent.

Ces divers accidents ont été rarement rencontrés et caractérisent, soit les gros planteurs qui ont couvert de grandes surfaces au détriment des travaux d'entretien, soit les individus négligents. Dans l'ensemble les plantations ont bonne allure et certaines peuvent être considérées comme des réussites exemplaires, avec des rendements dépassant 800 kilos/hectare.

Le développement dans le temps est commandé essentiellement par les capacités de travail, elles-mêmes fonction à la fois du courage de chacun et de sa position sociale, facteurs dont les conséquences extrêmes sont illustrées par les exploitations n°s 12 et 23, et 33, 35 et 36.

La figure n°18 retrace le développement des plantations de trois frères âgés respectivement de 35, 30 et 24 ans. Ils sont tous les trois mariés et monogames. L'aîné (exploitant N°35) a planté 27 ares dès 1953, à l'âge de 15 ans, avec l'aide de sa mère. Il a continué à 18 ans, avec cette fois création d'une vraie plantation de près de deux hectares. Celle-ci à peine installée il a trouvé du travail à Ouessou comme aide-chauffeur de l'administration. Après un séjour de cinq ans dans cette ville, au cours duquel l'entretien de ses arbres

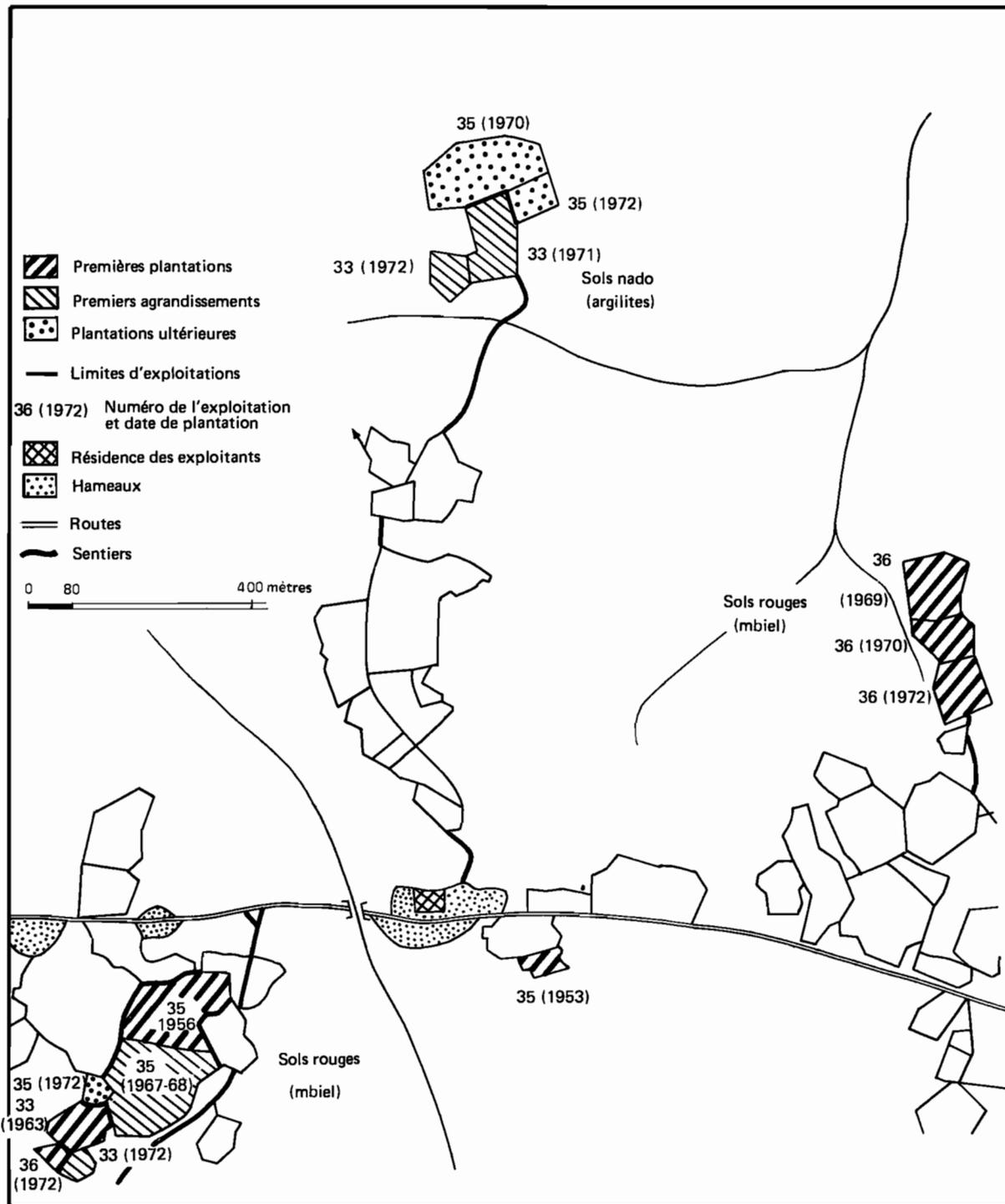


FIG.18. — Histoire des exploitations n°33-35-36

a été assuré par lui-même durant ses congés, et par sa famille, il est rentré au village et s'y est installé définitivement. Après deux ans consacrés à la remise en état de ses premières parcelles, qui lui permettent dès 1966-67 de récolter plus de 500 kilos de cacao, il agrandit son domaine très régulièrement : 2,4 hectares

en 1967-68, et 2,5 hectares de 1970 à 1972. Entre temps sa production est passée à 900 kilos en 1970-71 et 1330 kilos en 1971-72 (arrivée à l'âge de production des plantations de 1967). Avec désormais 7,4 hectares, dont les deux tiers sur sols rouges et un tiers sur argilites, il figure parmi les planteurs de tête du village et peut espérer récolter au moins trois tonnes d'ici quatre ou cinq ans.

Ses deux frères ont suivi des chemins un peu différents. Le second, exploitant n°33, âgé de 30 ans, n'a planté qu'en 1969, à 27 ans. Auparavant il est resté longtemps en attente dans l'espoir de trouver du travail. Déçu de ce côté il s'est alors engagé franchement dans l'économie cacaoyère. Au bout de trois ans il se trouve déjà à la tête d'une plantation de près de trois hectares qui ne lui a encore rien rapporté.

Enfin le plus jeune (exploitant n°36) semble jusqu'ici opérer dans le même style que son aîné : première parcelle plantée à 15 ans (0,8 ha) avec l'aide de sa mère, ensuite période d'attente de sept ans, jusqu'à son mariage, enfin en 1971-72 création de deux hectares supplémentaires. Ses revenus sont encore fort modestes (138 kilos récoltés en 1971-72) et ne progresseront pas avant deux ou trois ans.

Ces trois jeunes planteurs sont certainement les plus dynamiques des villages. Ils possèdent déjà treize hectares de cacaoyers, dont dix plantés dans les cinq dernières années, et ceci sans aide d'aucune sorte, aucun d'entre eux n'ayant employé de main-d'œuvre. Ils sont capables d'initiative, puisqu'ils sont les premiers à avoir pris une option franche sur les sols noirs, et leurs plantations, malgré l'ampleur qu'elles ont prises, sont parmi les mieux entretenues. Ouverts au progrès ils sont prêts à accepter toute innovation qui leur permettrait d'accroître l'efficacité de leur travail (mécanisation de certaines opérations par exemple) et ils sont capables de supporter les charges d'un investissement important à condition de bénéficier de crédits, en attendant la progression inévitable de leurs revenus (à eux trois, ils pourraient déjà produire plus de cinq tonnes de cacao dans quatre ou cinq ans). De plus, ils hébergent encore deux frères plus jeunes qui semblent tout disposés à prendre leur suite.

C'est dans un cadre tout différent sur le plan sociologique que s'est développée l'exploitation n°23. Tout d'abord le chef de famille au début de la période des plantations était déjà âgé (48 ans), il se trouvait à la tête d'une nombreuse descendance, et par conséquent disposait d'une main-d'œuvre importante, constituée par ses femmes et ses enfants. D'autre part du fait de son rang dans la société villageoise, il pouvait disposer plus facilement d'un appoint de main-d'œuvre Pygmée. Il n'en reste pas moins que c'est surtout à son énergie et à son travail qu'il doit sa relative réussite.

Dès le début il s'est constitué une grande plantation (six hectares en 1955 et près de onze en 1959). Après une assez longue phase d'arrêt, ses femmes et ses enfants ont relancé la progression à partir de 1966 tandis que l'exploitation perdait de son unité avec l'émancipation du premier fils et l'acquisition par les femmes d'une plus grande liberté d'action (fig.19). Au total vingt hectares ont été plantés en dix-neuf ans et le chef de famille fait depuis longtemps partie du peloton de tête des planteurs de la région, avec une production régulièrement supérieure à deux tonnes depuis près de dix ans et qui a atteint 4,3 tonnes en 1971-72 (exploitations n°23 et 12 réunies). Le deuxième de ses fils présent au village possède depuis déjà quinze ans (il était âgé de dix ans) une petite plantation de 0,5 hectare, à partir de laquelle il pourra développer une exploitation autonome, du même type que celles que nous avons décrites plus haut.

À côté de ces entreprises en progression continue on assiste aussi au déclin et à la disparition d'un certain nombre d'autres, comme celle du vieux chef coutumier de Boutazab II, qui avait déjà 58 ans en 1953, qui a récolté 1200 kilos en 1966-67, 1100 en 1971-72, et seulement 380 en 1972-73. Affaibli par l'âge et la maladie, il n'est plus en état de gérer sa plantation, qui est en voie d'abandon. De même, l'un des plus gros producteurs en 1966-67 (exploitation n°29) n'est plus porté sur les listes de 1972-73. L'intéressé, malade, a complètement cessé de travailler.

Enfin l'exploitation n°42, qui fournit de loin les plus gros tonnages, est le résultat de la fusion momentanée de celle du chef de ménage et d'une seconde dont les héritiers, trop jeunes ou absents, ne peuvent assurer à eux seuls l'entretien.

Caractéristiques générales des exploitations

L'analyse de ces quelques cas particuliers va nous aider à interpréter l'allure des corrélations entre les principales caractéristiques des exploitations, telles que nous les révèle la figure 20.

La corrélation âge-surface plantée est très faible, pour ne pas dire nulle. C'est un fait au premier abord surprenant, puisque nous avons vu qu'il faut un certain temps aux planteurs pour mettre en valeur de grandes surfaces, la progression maxima pour un ménage monogame se situant entre 0,8 et un hectare par an, soit l'étendue moyenne couverte par les deux champs vivriers mis en culture par une femme.

L'explication principale réside dans le fait que lorsque les premières plantations ont débuté, elles ont été faites simultanément par des hommes jeunes et âgés, qui étaient ainsi placés sur le même pied. Il y a

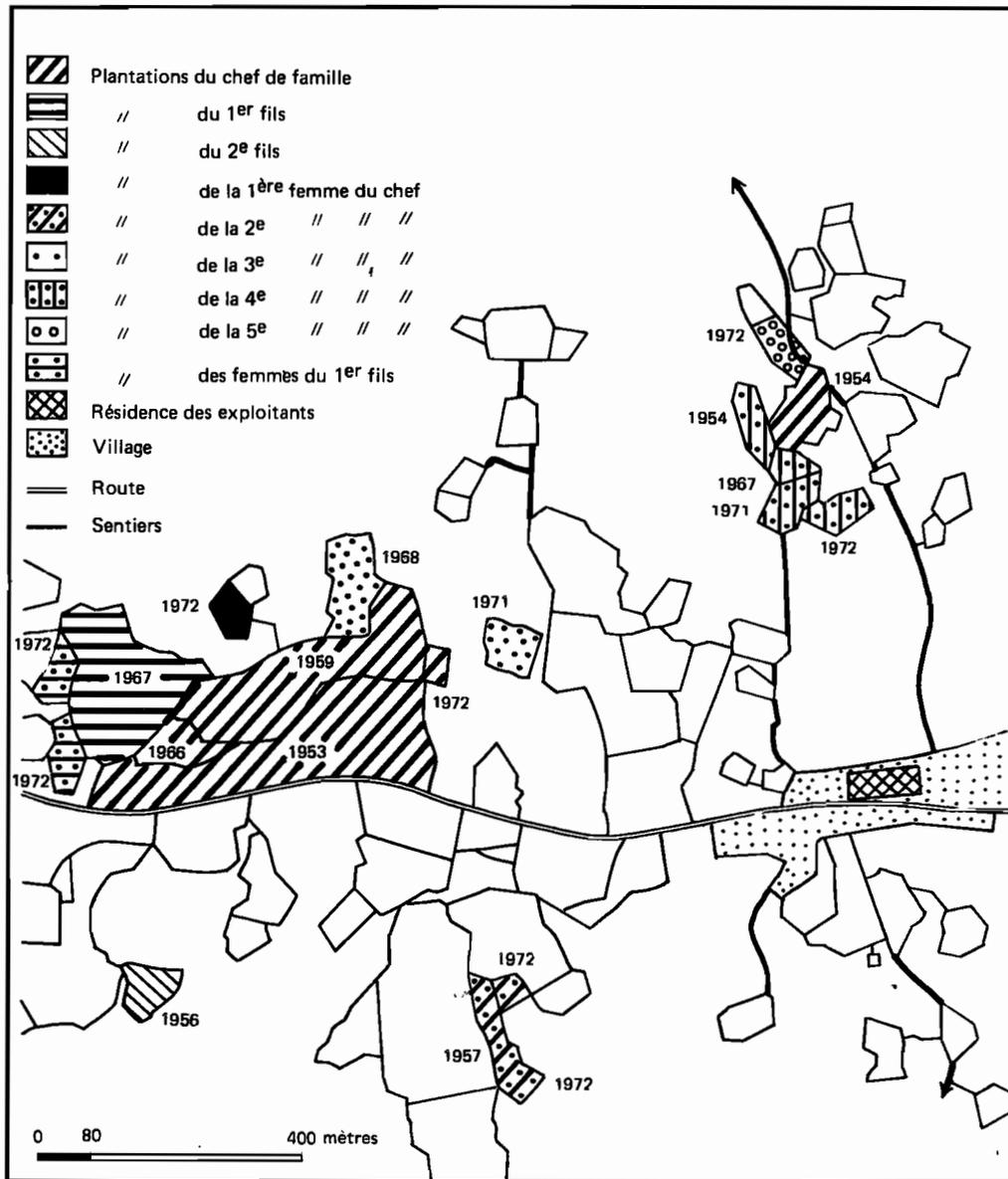


FIG.19. — Évolution des plantations au sein d'une famille

eu évidemment entre eux une différence de dynamisme importante, compensée mais seulement pour quelques-uns, par un appoint de main-d'œuvre Pygmée. Entre temps, certaines personnes sont mortes, laissant leur bien à des héritiers jeunes qui ont été très tôt propriétaires d'importantes surfaces, et de jeunes planteurs dynamiques sont à leur tour entrés dans le processus de production, rattrapant en peu d'années leurs aînés, fatigués ou satisfaits de la position qu'ils avaient acquise. Ces derniers, une fois atteint un certain niveau de production, se contentent de vivre sur leur avance et d'effectuer la récolte (1), les travaux d'entretien

(1) Celle-ci est même parfois effectuée par des manœuvres pygmées.

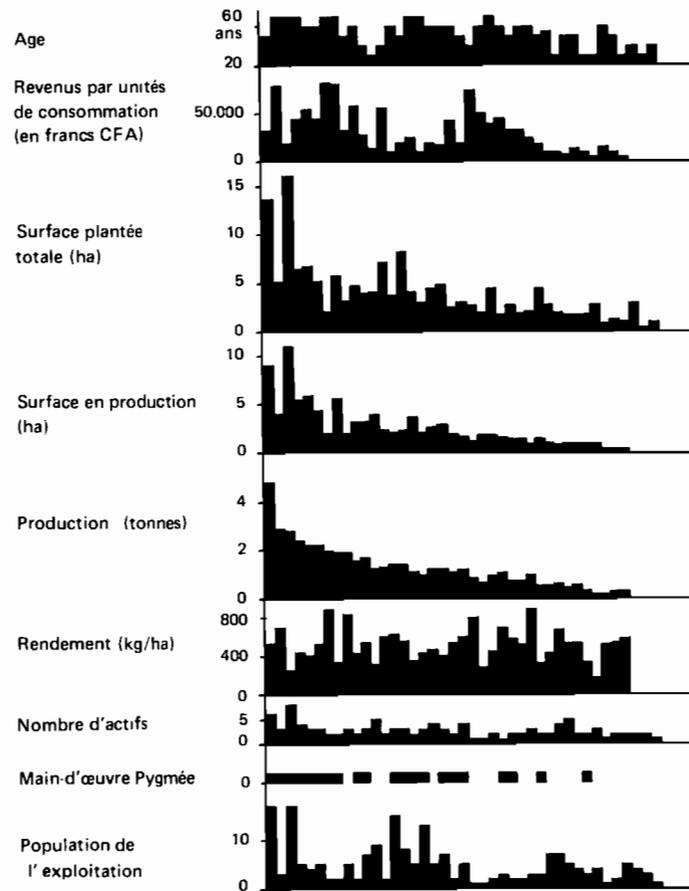


FIG.20. — Exploitations. Étude des corrélations

devenant très légers. Il s'agit pour eux désormais d'une véritable rente de situation suffisant à couvrir des besoins peu élevés et vite satisfaits, étant donné l'indigence du secteur commercial.

La faible influence de l'âge est aussi caractéristique d'une économie où le facteur peut-être le plus important est l'exceptionnelle abondance de bonnes terres. Celles-ci sont ouvertes à tous et aucun obstacle ne s'oppose à leur utilisation par les personnes nées au village et y résidant. Sur le plan social il n'y a pas de contrainte collective qui empêche les jeunes gens de se consacrer à leur entreprise personnelle, l'individualisme est la règle courante, tempéré parfois par des ententes au sens familial le plus strict (père et fils, oncle et neveu). Depuis quelques temps les femmes elles-mêmes prennent l'habitude de consacrer une grande part de leur temps à leurs plantations personnelles. Elles sont cependant handicapées par la nécessité qui s'impose à elles de subvenir à la subsistance de leur mari et de leurs enfants. Les plus libres sur ce plan sont les femmes âgées, qui n'ont plus d'enfants à leur charge, ou celles dont le mari est polygame.

Enfin l'entrée des jeunes dans le circuit de la production est facilitée par la latitude qui leur est laissée d'ouvrir très tôt une plantation, avec l'aide le plus souvent de leur mère. Bien que de surface généralement réduite, celle-ci leur est néanmoins très utile car elle leur sert d'apprentissage et leur procure au moment où ils parviennent à l'âge des revenus qui leur permettent d'attendre l'arrivée en pleine production des plantations qu'ils effectueront par la suite avec leur femme.

La corrélation entre les surfaces plantées et la production (fig.21) est assez bonne dans l'ensemble mais il existe des cas aberrants, qui s'expliquent par l'histoire des plantations, les plus récentes ayant naturellement des rendements faibles ou même nuls (c'est le cas de presque toutes les plantations des Pygmées, que nous n'avons pas représentées sur la figure).

Le rendement moyen (en trait continu sur la figure 21) des plantations en production peut, semble-t-il, être considéré comme caractéristique d'une plantation dont les arbres sont tous en pleine production, soit

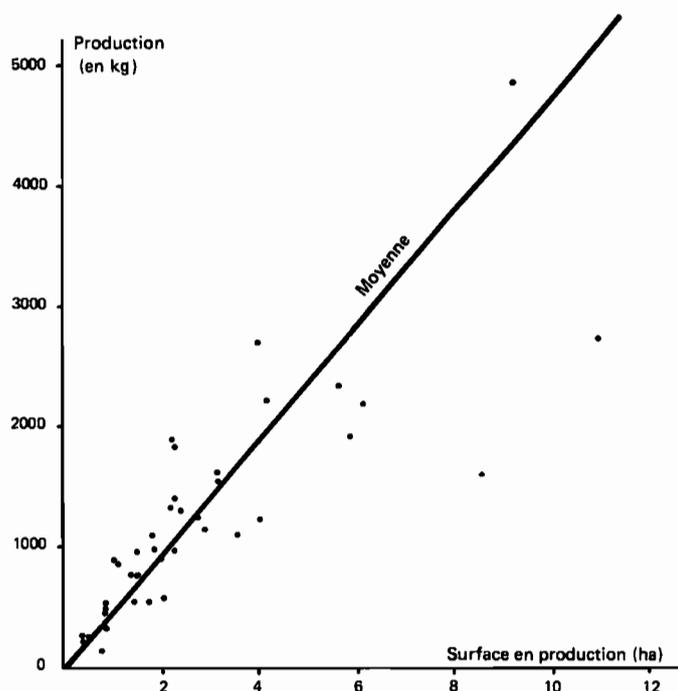


FIG.21. — Boutazab. Surface des plantations en production et production de cacao

473 kg/ha. Il est loin d'être atteint encore pour l'ensemble des surfaces plantées (298 kg/ha). Sans autre accroissement des surfaces la production peut par conséquent augmenter encore de plus de 50 %, ce qui est rassurant pour l'avenir, d'autant plus que les plantations les plus âgées n'ont pas plus de vingt ans et que leur renouvellement n'est pas à envisager avant une dizaine d'années au moins.

Il existe une certaine corrélation entre la taille des plantations en production et les rendements comme le suggère le tableau IX et cette particularité s'explique très bien par la plus ou moins bonne qualité des travaux d'entretien.

TABLEAUX IX
Taille des plantations en production et rendement à l'hectare

Taille des plantations en production (ha)	Nombre d'exploitations	Surface en production (ha)	Production (tonnes)	Rendement (kg /ha)
moins de deux	9	5,0070	2,920	583
2-3,5	14	20,4060	11,884	582
3,5-5	9	25,3240	10,539	416
5 -10	7	30,1790	14,044	465
plus de 10	2	20,0610	7,573	377
TOTAL	41	100,9770	46,960	465

Le choix est fait en effet entre, soit une extension désordonnée des surfaces au détriment de la qualité (1) soit une réduction volontaire de ces mêmes surfaces au bénéfice de meilleurs soins offerts aux arbres.

(1) Ce phénomène est bien ressenti par les planteurs, comme en témoigne le sarcasme d'un informateur à l'adresse de l'un de ces paysans frappés de la « rage » de planter : « Avant d'agrandir tu ferais mieux de nettoyer ».

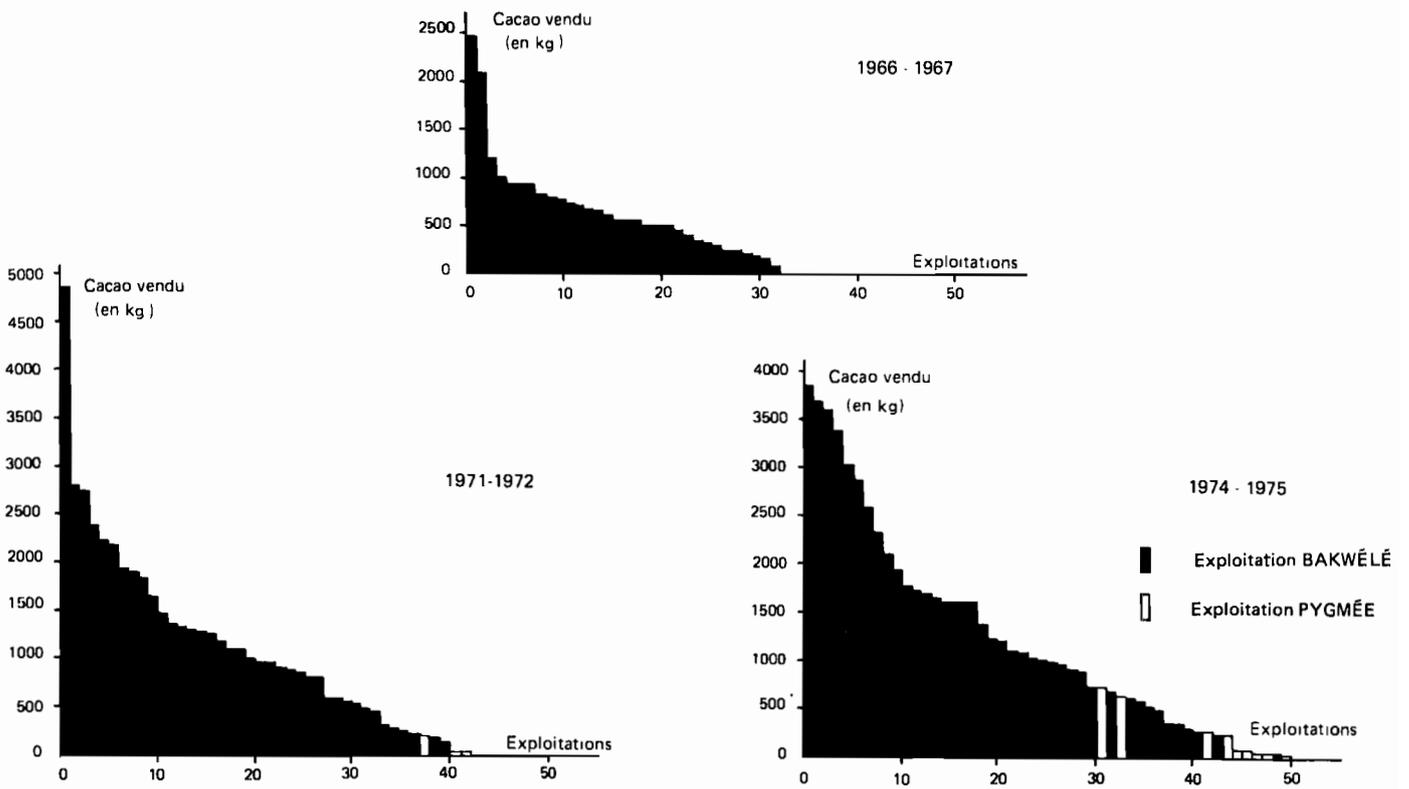


FIG.22. — Évolution des exploitations 1966-75

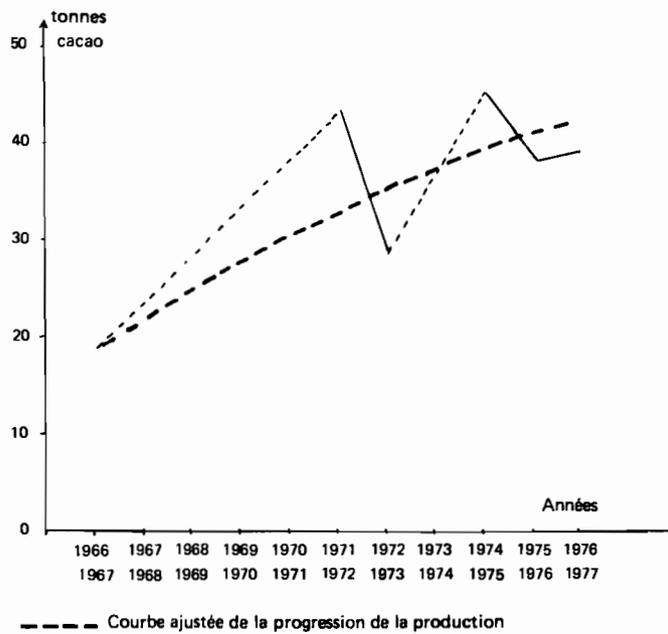


FIG.23. — Évolution de la production de 48 plantations de Boutazab entre 1966-67 et 1976-77



PHOTO.3. Séchoir à cacao, détail (cliché G. DUPRÉ)

On peut ainsi opposer les exploitations n°11 (six hectares en production pour une récolte de 2175 kg, soit 362 kg/ha) et 38 (2,18 hectares et 1904 kg soit 873 kg/ha). Il va sans dire que la deuxième solution est de préférence employée par les exploitants les plus âgés, plus enclins à une politique de sagesse. Les plus belles réussites résident dans la solution intermédiaire (exploitation n°10 : 4 hectares en production et 2790 kilos récoltés en 1970-71, soit 698 kg/ha).

Les effectifs de main-d'œuvre facilitent également l'extension en surface mais il y a cependant un bon nombre de cas aberrants. Ainsi les exploitations ayant respectivement deux et trois actifs ont des plantations variant entre 0,3 et 7,4 et 2,1 et 8,3 hectares. L'emploi de main-d'œuvre pygmée explique certaines de ces différences et certains écarts au-dessus de la moyenne. Les autres anomalies sont dues à la jeunesse des plantations et aux différences de dynamisme du fait de l'âge ou plus souvent du courage de chacun.

La surface moyenne mise en valeur par actif (hommes et femmes) est de 1,44 hectares. Celle-ci, comparée aux surfaces défrichées annuellement (0,33 hectare) ou à celles des cultures vivrières (0,7 hectare), montre bien les conséquences de la capitalisation des efforts sur plusieurs années permise par le caractère presque pérenne de la culture du cacaoyer et par le peu d'importance des travaux d'entretien sur les vieilles plantations.

La figure 22 illustre le développement remarquable des plantations de cacaoyers de Boutazab. Nous sommes passés de trente-deux exploitations productives en 1966-67 à quarante-deux en 1971-72 et à cinquante en 1974-75. La production a considérablement augmenté. En 1966-67, une seule exploitation a vendu plus de 2000 kilogrammes de cacao, et en 1974-75, c'est le cas de neuf exploitations. Les exploitations pygmées apparaissent en 1971-72 et connaissent aussi une progression spectaculaire. En 1974-75, on compte neuf exploitations en production dont quatre ont vendu plus de 200 kilogrammes de cacao.

Les journaux de marché de l'ONCPA, dans la mesure où ils n'ont pas été détruits, permettent de connaître la production de cacao. Pour Boutazab, nous disposons des chiffres correspondant aux années 1966-67, 1971-73, 1974-77.

Pour les autres années manque la totalité ou une partie des journaux (en 1970-71, à la suite d'un litige avec les habitants et sans doute pour éviter les conséquences d'une enquête qui pouvait mettre en difficulté les responsables des achats, le relevé du marché du premier passage a été distrait des archives). Il existe des fluctuations annuelles dans la production ainsi en 1972-73, la baisse de production (fig.23) a été causée par un déficit des pluies en première saison.

En se basant sur les chiffres de la production de 48 plantations, dont 43 plantations Bakwele et cinq plantations Pygmées, nous voyons que cette production a doublé en dix ans, passant de 19 tonnes à 38 tonnes (fig.23). Pour l'ensemble du village, l'augmentation de la production globale a été plus importante encore, par suite de l'arrivée sur le marché de nouveaux planteurs. La production globale pour le village de Boutazab aurait été de 60 tonnes en 1976-77.

5 _____ LES REVENUS DES EXPLOITATIONS

La vente du cacao constitue la principale source de revenus monétaires des exploitations.

Les autres sources de revenus sont certainement beaucoup moins importantes bien que non négligeables : vente de gibier, de vin de maïs, et plus rarement d'aliments (manioc, bananes).

Les revenus tirés du cacao

Ils sont très élevés si l'on se réfère à la moyenne des revenus des populations rurales du Congo. Pour les Bakwele ils s'élèvent en 1971-72 à 20.000 francs par personne et par an (soit 40 dollars par habitant ce qui est très honorable) et à 98.000 francs par exploitation.

TABLEAUX X
Population des exploitations et revenus tirés du cacao en 1971-72

Taille des exploitations (ha)	Nombre d'exploitations	Population des exploitations		Revenu (francs CFA)		
		Population	Unité de consommation (u.c.)	Total	par tête	par u.c.
moins de 2	9	27	22,5	250.820	9.290	11.150
de 2 à 3,5	14	55	45,5	1.005.910	18.290	22.110
de 3,5 à 5	9	55	42,5	893.520	16.250	21.020
de 5 à 10	7	29	24,5	1.187.000	40.930	48.450
plus de 10	2	34	25	643.040	18.910	25.720
TOTAL	41	200	160	3.980.090	19.900	24.880

Sur les seize chefs d'exploitation ayant gagné plus de 100.000 francs en 1971-72, trois ont moins de 40 ans, trois entre 40 et 49 ans, cinq entre 50 et 59 ans et cinq plus de 60 ans. Ces chiffres confirment ce qui a été constaté plus haut, à savoir qu'il n'y a pas de ségrégation notable de la part des aînés vis-à-vis

de l'installation des jeunes. Il faut cependant reconnaître que le coût élevé de la dot ne favorise pas les jeunes dans ce domaine et qu'ils doivent patienter plusieurs années, s'ils se décident à planter des cacaoyers, pour réunir les sommes nécessaires à leur mariage, et qu'une réforme du régime matrimonial en vigueur serait la bienvenue. D'autres motifs font hésiter les jeunes, liés aux dures conditions de vie qui sont le lot des villageois : éloignement de l'école, des magasins, du dispensaire (Boutazab est à 12 km de celui de Biessi, qui est dramatiquement sous-équipé, et où l'infirmier de service est fréquemment introuvable, et à 37 km de celui de Sembé, où il n'y a pas de médecin, les plus proches se trouvant à Ouessou (150 km) ou Souanké (120 km).

On obtient une analyse plus fine de la répartition des revenus en les rapportant aux effectifs des ménages, ou plus précisément au nombre d'unités de consommation qui les composent.

Comme le suggère la figure 20 les variations sont considérables, depuis les revenus nuls (trois exploitations), jusqu'à des chiffres supérieurs à 80.000 Fr. par unité de consommation. D'autre part il n'y a pratiquement pas de corrélation avec les surfaces plantées et une seule catégorie de planteurs est vraiment avantageuse, celle dont les surfaces évoluent entre 5 et 7,4 hectares. On retrouve également parmi ces favorisés les vieux paysans possédant un domaine réduit mais bien entretenu, qui vivent seuls avec leur femme, et certains célibataires. Par contre les ménages sont relativement pénalisés, malgré la main-d'œuvre dont ils bénéficient, de même que ceux qui comptent beaucoup d'enfants en bas âge. On peut en conclure que malgré les apparences (revenus relativement importants et grandes surfaces) ce ne sont pas les planteurs de tête qui sont les mieux placés mais ceux qui allient à une production encore forte une composition interne des ménages favorables.

En se basant sur les 48 plantations recensées, nous observons que les revenus, pour l'ensemble des plantations ont presque doublé entre 1971-72 et 1976-77. Si entre ces deux campagnes de production, les quantités vendues ont baissé par suite des fluctuations annuelles, le prix du cacao, pour la qualité supérieure, est passé de 85 francs CFA à 180 francs CFA le kilogramme entraînant déjà, par lui seul, une augmentation des revenus.

Les autres sources de revenus

Faute de statistique il est malaisé d'évaluer le montant des revenus que se procurent les villageois en dehors du cacao. Seule une observation de longue durée (un an maximum) effectuée au jour le jour sur un échantillon représentatif au niveau régional aurait pu donner des résultats sûrs. Elle était impraticable dans les délais imposés et bien au-dessus de nos moyens financiers. Nous avons pu obtenir quelques renseignements en interrogeant chaque jour des personnes composant l'échantillon que nous avons choisi d'observer pour l'enquête « emploi du temps », effectuée en période de gros travaux (récolte du cacao) et qui a couvert la période août-novembre.

Échappe bien entendu à cette enquête une bonne part des opérations permises par l'argent reçu lors de la commercialisation puisqu'elle a eu lieu en fin d'année, huit à douze mois après le premier passage, de loin le plus rémunérateur. Elle peut cependant être considérée comme un bon test de ce qui se passe en période de faible activité des échanges, au moment où l'attention des producteurs est, en principe, toute entière tournée vers les opérations de récolte.

L'échantillon a été construit en fonction des exigences particulières de l'observation de l'emploi du temps, qui nécessite une bonne information et une présence constante des enquêteurs. Ceux-ci, au nombre de deux, ont été choisis en fonction de leurs capacités et de leur intégration dans des groupes de résidence. Il s'agit d'un des exploitants et du fils d'un autre. Ils ont été contrôlés plusieurs fois lors du démarrage du travail et les cahiers ont été soigneusement corrigés au début et au moment de la conclusion des opérations.

Quatorze exploitations ont ainsi été suivies de façon apparemment satisfaisante, regroupant près de la moitié de la population du village (93 personnes), soit une moyenne de près de sept personnes par exploitation, nettement supérieure à la moyenne générale (cinq personnes par exploitation). L'échantillon n'est donc théoriquement pas très représentatif mais cet inconvénient est compensé par la qualité de l'information obtenue.

Dans la rubrique des recettes la fabrication de « vin local » (alcool de maïs) et la chasse fournissent les revenus d'origine traditionnelle les plus importants, avec plus de 40 % du total. Viennent ensuite les profits liés à la vente de produits agricoles (15 %) et à l'artisanat (fabrication d'objets en vannerie ou en bois). Enfin trois personnes tiennent boutique de façon irrégulière, avec un succès très inégal.

Les dépenses. La compensation matrimoniale

L'étude des dépenses ne porte que sur l'échantillon des 14 exploitations. Les dépenses concernent surtout les produits d'usage courant dont il est difficile de se passer (pétrole, savon), le secteur de l'alimentation (achats de viande de chasse et de bananes), le petit matériel (pièces de rechange, câbles pour les pièges) et le vin, dont il est fait une consommation assez importante (1).

TABLEAU XI
Budget moyen des exploitations, par mois, en F. CFA

Recettes	Bénéfices du commerce	Alcool de maïs	Chasse et pêche	Artisanat	Produits de l'agriculture	Total
	831	633	616	281	423	2.784
Dépenses	vin, cigarettes	cartouches	pétrole, savon, petit matériel	Salaires	Alimentation	Total
	544	226	990	122	486	2.368

Au total les échanges sont assez équilibrés. Il est évident que ce bon résultat est dû surtout au fait que les principaux achats (vêtements en particulier) sont effectués surtout après les marchés. Néanmoins on constate que les paysans ne manquent pas de ressources en dehors des revenus que procure le cacao et que la masse monétaire que ce dernier introduit provoque une activité commerciale relativement importante. Celle-ci s'organise apparemment en fonction de deux types de comportements qui sont peut-être l'annonce d'une certaine spécialisation. Certaines personnes semblent en effet vivre surtout du produit de leur plantation ou d'autres activités (artisanat, commerce), ce qui les conduit à acheter plus qu'ils ne vendent pour leur alimentation, tandis que d'autres s'appliquent au contraire à répondre à cette demande en vendant du gibier ou des produits vivriers (bananes, arachides).

L'élément le plus intéressant de cette enquête a été de révéler à quel point s'est implantée chez les villageois l'habitude de régler leurs échanges par le moyen de signes monétaires, leur disponibilité à saisir les chances qui s'offrent à eux de diversifier leurs sources de revenus et d'améliorer leur condition. Ceci ne rend que plus regrettable l'absence d'une organisation commerciale au niveau régional qui offrirait aux planteurs des produits qui leur seraient utiles (matériel agricole, petit outillage) et non pas du vin rouge ou de la bière.

Au poste « dépenses » figure une rubrique « salaires » représentant l'argent versé aux Pygmées en paiement de leurs services. Ces sommes sont encore si peu considérées comme un vrai salaire qu'elles ont été classées par nos enquêteurs dans la colonne réservée aux « cadeaux offerts ». Elles sont très peu élevées en cette période car les règlements se font plus souvent au forfait pour une campagne entière plutôt qu'à la journée. Actuellement le montant de ces rétributions varie entre cinq et dix-mille francs, payables après les marchés. Une partie souvent importante est encore versée en nature : tissus, fourniture d'aliments, etc., et le salaire journalier est fixé à cent francs. Ce tarif ridiculement bas est de plus en plus contesté par les intéressés, qui ont souvent travaillé déjà sur des chantiers où ils étaient payés de la même façon que leurs collègues Bantou. D'autre part ils renâclent de plus en plus à travailler pour d'autres au détriment de leurs propres plantations et il est probable que lorsque celles-ci seront en pleine production ils n'accepteront de les abandonner momentanément que s'ils y trouvent leur intérêt. Déjà à Sembé certains demandent 250 Fr.

(1) Nous n'avons pas exploité la partie de l'enquête ayant trait aux échanges non monétarisés (cadeaux donnés ou reçus, paiement en nature, etc.). Leur montant est assez élevé mais cependant inférieur à celui des transactions en argent.

par jour. Quoiqu'il en soit leurs salaires et les dons en nature qu'ils reçoivent sont à peu près leurs seules ressources car leurs champs vivriers sont très peu étendus et ils continuent comme par le passé à vivre surtout de chasse et de cueillette.

Au chapitre des dépenses, on doit ajouter celles dues à la compensation matrimoniale qui revêtent une grande importance, comme le soulignait déjà C. ROBINEAU (1) : il s'agit d'une transaction essentielle, d'un volume important. Au cours des années, le nombre des objets en fer a décru, au fur et à mesure qu'augmentaient les sommes d'argent.

Pour préciser les transactions qui ont lieu au niveau du village de Boutazab, nous avons dépouillé une enquête conduite par G. DUPRÉ sur un échantillon de vingt-six planteurs Bakwele.

Entre 1963 et 1972, dix-sept d'entre eux, avec l'aide de leur famille, avaient versé de l'argent, ou des objets de fer servant de monnaie matrimoniale (mandjong), ou acheté des tissus, des vêtements, du petit bétail à la famille de leur épouse. Nous avons cherché à comparer ces dépenses aux revenus procurés par la vente du cacao.

Sur la période 1963-67, huit planteurs ont versé au titre de la compensation matrimoniale 641 290 francs CFA soit une dépense moyenne annuelle qui correspond au quart des revenus qu'ils ont obtenu par la vente du cacao lors de la campagne 1966-67. Pour les cinq années suivantes, de 1968 à 1972, quatorze planteurs ont dépensé 1.674.631 francs CFA ; la dépense moyenne annuelle représente un peu moins du cinquième des revenus gagnés par ces planteurs en 1971-72.

Bien sûr, les moyennes cachent une disparité de situations entre ceux dont les dépenses pour la compensation matrimoniale sont très modiques et ceux (assez rares) qui en une année y consacrent la presque totalité de leurs revenus. Les versements sont réduits par le taux modéré de la polygamie dans le village. Ils s'étalent sur plusieurs années. La famille du marié est solidaire et contribue aux dépenses. Les biens distribués vont à différents membres de la famille de l'épouse.

Les initiatives économiques. Le regroupement coopératif de Boutazab

C'est à tenter de briser l'isolement économique du village que s'attachent les membres du groupement coopératif. Le groupement a été fondé à la suite d'une initiative du ministère de l'agriculture qui visait à coordonner les efforts des paysans soucieux de progrès et qui, pris isolément, n'avaient pas les moyens financiers suffisants pour investir. Les groupements sont formés à l'initiative des villageois, qui versent une participation pour la création d'un capital collectif. Le capital, réservé à la Banque Nationale pour le Développement du Congo, donne théoriquement droit à des demandes de prêt accompagnées de la présentation d'un projet d'investissement.

Le groupement de Boutazab comprend treize membres chefs d'exploitation dont neuf résident au village, les quatre autres ayant avec eux des liens de parenté assez étroits. Il dispose d'un capital de réserve non négligeable qui peut lui permettre d'entreprendre des opérations d'assez grande envergure.

TABLEAU XII
Capital de réserve du groupement de Boutazab

Membre du groupement	Plantations en production (ha)	Jeunes plantations (ha)	Surf. plantée totale (ha)	Revenus tirés du cacao (1971-1972) (F. CFA)
13	39,0080	24,2180	63,2260	1.500.000

Lors de notre premier passage au village les responsables du groupement se sont plaints de n'avoir pas eu de réponse à leurs demandes réitérées de prêt. Nous leur avons conseillé de menacer de retirer leur argent, moyennant quoi ils ont reçu six mois plus tard une lettre de la banque dans laquelle il leur était

(1) C. ROBINEAU, page 128.

demandé l'étendue exacte de leurs plantations, l'argent encaissé par les membres du groupement lors des trois dernières campagnes de commercialisation et une prévision concernant le coût d'utilisation et les profits qu'ils pensaient retirer de l'achat d'un camion M.A.M. Au reçu de ces documents la banque jugerait de l'opportunité d'un prêt de cinq millions CFA sur les six que coûtait le véhicule.

Pour bien préciser la situation il faut se représenter les conditions dans lesquelles se sont déroulées les tractations. Une lettre expédiée de Brazzaville net en moyenne une quinzaine de jours pour arriver à destination. D'autre part les planteurs n'avaient qu'une idée très vague de l'importance de leur entreprise et il leur était difficile de se consulter rapidement car ils résidaient dans quatre villages différents éloignés de 45 kilomètres. De plus pour évaluer les coûts d'utilisation il leur était conseillé de s'adresser aux responsables locaux de l'agriculture, à Sembé, à 37 km du domicile des responsables du groupement. Grâce à notre présence les démarches nécessaires ont pu être effectuées très rapidement et les documents ont pu être rassemblés dans un délai raisonnable. La banque a sans doute estimé (avec raison) que le projet des villageois n'était pas en rapport avec leurs disponibilités puisqu'ils nous ont écrit par la suite pour nous demander le prix de vente d'une Land-Rover.

Cette petite histoire prise sur le vif, dans le concret de l'existence quotidienne des villageois, montre à quel point ceux-ci, malgré l'importance relative de leurs ressources, restent désarmés pour lutter contre les adversaires redoutables que sont l'isolement, le manque de formation et d'information, et l'inertie bureaucratique.

6

L'EMPLOI DU TEMPS

Pendant les mois d'août à novembre l'emploi du temps des planteurs a été le suivant :

TABLEAU XIII
Emploi du temps (en heures)

Mois / Opérations	Moyenne journalière								Moyenne hebdomadaire	
	Août		Septembre		Octobre		Novembre		H	F
	H	F	H	F	H	F	H	F		
Sarclage du cacao	1,93	0,09	1,45	0,05	0,62	0,05	1,39	0,14	9,45	0,56
Récolte du cacao	0,60	0,19	1,58	0,59	1,71	0,90	1,37	0,55	9,59	3,92
Autres travaux agricoles	0,29	2,04	0,02	2,00		1,50	0,02	1,70	0,56	12,67
Chasse	0,74	0,05	0,44	-	0,48	0,03	0,88	0,05	4,48	0,21
Pêche	0,06	0,54	-	0,25	-	0,03	-	0,12	0,14	1,68
Travaux ménagers	0,02	1,49	0,02	1,31	0,01	1,13	-	1,18	0,07	8,96
Autres travaux	2,49	1,36	1,91	1,62	2,04	2,02	1,99	2,47	14,77	13,09
Visites, voyages	1,44	3,72	0,95	1,72	1,42	1,40	0,84	1,01	8,12	13,72
Repos	16,43	14,52	17,63	16,46	17,72	16,94	17,33	16,78	120,82	113,19
Total travaux	6,13	5,76	5,42	5,82	4,86	5,66	5,65	6,21	39,06	41,09
TOTAL	24,00	24,00	24,00	24,00	24,00	24,00	24,00	24,00	168,00	168,00

La rubrique « autres travaux » comprend chez les hommes l'artisanat, la construction de cases et de séchoirs, la surveillance du séchage des fèves au village et chez les femmes, les soins donnés aux enfants,

les corvées d'eau et de bois, la préparation de l'alcool de maïs, des activités de cueillette comme la récolte des fruits du « manguier sauvage » (*Irvingia gabonensis*), la fabrication de nattes, l'entretien des concessions, etc...

Les temps de travaux hebdomadaires sont très normaux et ne présentent rien d'exagéré. La récolte du cacao n'introduit apparemment aucun changement dans le rythme quotidien, même chez les hommes. Entre août et septembre par exemple il n'y a pas accroissement mais seulement modification d'activité. Le temps consacré à la récolte est pris au détriment du sarclage des plantations, de la chasse et des autres travaux agricoles. De même en fin de campagne (novembre) on constate une recrudescence du temps passé à la chasse au moment où la récolte devient moins intense. D'autre part celle-ci n'accapare que le quart du temps que les hommes consacrent au travail.

Les femmes sont beaucoup moins absorbées par les activités nouvelles (1/20 de leur temps) mais bien plus par les travaux aux champs, ceux-ci étant consacrés surtout à la plantation des bananiers, opération qui occupe plus de huit mois dans l'année (cf. fig.14, le calendrier agricole).

Les hommes ne cessent jamais de chasser, mais se contentent durant cette période de tendre des pièges qu'ils visitent deux ou trois fois par semaine. C'est de toute manière suffisant pour assurer un abondant ravitaillement en viande et procurer de beaux revenus (jusqu'à 8.000 francs par mois) à certains spécialistes.

La division des tâches entre les sexes est très nette. Le sarclage des cacaoyères et à un moindre degré la récolte, la chasse sont l'apanage des hommes, tandis que les femmes font en dehors des périodes de défrichage l'essentiel des travaux agricoles et pratiquent à peu près seules la pêche. Cette division est heureuse et elle empêche l'abandon des cultures vivrières que pourrait provoquer l'attrait des gains réalisés par l'économie de plantation. Il faudra veiller à conserver cet équilibre et le meilleur moyen semble-t-il sera de maintenir la stabilité des couples en réduisant le taux de la compensation matrimoniale et en faisant cesser l'espèce de marchandage auquel celle-ci a tendance à donner lieu. En effet les femmes ont tendance à créer des plantations pour leur propre compte dans le but de racheter leur compensation matrimoniale et de se rendre ainsi indépendantes. Il ne semble pas en tout cas que les villageois soient surchargés de travail et le point de saturation est encore assez loin d'être atteint puisque les hommes ne passent, au plus fort de la campagne, pas plus de deux à trois heures en moyenne aux opérations de récolte. Ce n'est par conséquent pas de ce côté que risque d'intervenir pour le moment une limitation de la production.

Signalons pour finir qu'il n'existe plus aucune forme de travail collectif, tant dans les activités de style traditionnel (défrichage des parcelles de cultures vivrières, semis d'arachides ou de maïs, plantation de bananiers) que dans les occupations centrées autour de la production du cacao. Ce n'est donc pas par ce biais que l'on pourrait envisager de créer des groupements de production.

CONCLUSION

Le village de Boutazab est situé dans un milieu très favorable à la culture du cacaoyer et s'est spécialisé dans cette culture.

L'introduction de la culture du cacaoyer est relativement récente (1952-1953) et la création des plantations continue à un bon rythme. Des terres favorables à la cacaoculture sont encore disponibles et pourraient accueillir un plus grand nombre de planteurs, compte-tenu des surfaces nécessaires aux jachères des champs vivriers et du maintien d'un arrière-pays au-delà de la zone des cultures pour éviter la raréfaction du gibier.

Par suite de l'abondance des terres, il n'y a pas, pour l'instant, de problèmes fonciers. Tout nouvel arrivant peut obtenir l'autorisation de s'installer auprès du responsable du clan fondateur du village.

Les plantations se transmettent par héritage. Il serait nécessaire qu'une réglementation précise du régime de succession soit mise au point pour éviter que des discussions ou des incertitudes à propos de l'héritage puissent entraîner l'abandon de plantations en rapport.

Pour la création des plantations, la route est une zone d'attraction. On observe un début d'accaparement des abords routiers par certains planteurs qui se réservent ainsi les terres situées à l'arrière. Cette évolution montre la nécessité de créer des axes nouveaux ou tout au moins des dessertes perpendiculaires à la route. Cette attraction de l'axe routier explique la morphologie du terroir qui s'allonge sur huit kilomètres de route et sur un ou deux kilomètres de part et d'autre. Cet étirement du terroir justifie que les agriculteurs veuillent se rapprocher de leur exploitation, par la création de hameaux égrenés le long de la route.

Les inégalités dans l'appropriation foncière sont estompées par le système de production qui favorise l'initiative individuelle. Le facteur de différenciation essentiel entre les planteurs tient à l'esprit d'entreprise, à l'intelligence, au dynamisme de chacun. Des jeunes ont pu commencer très tôt à créer leur plantation. Si un gros effort de défrichage et de sarclage est exigé au départ, du temps disponible est laissé ensuite au planteur pour créer à nouveau. Même la récolte n'accapare pas totalement le temps de travail des hommes. Selon leurs capacités de travail, les jeunes ont la possibilité de créer de belles plantations. Les planteurs peuvent « capitaliser » leurs efforts et s'assurer une véritable rente pour une vingtaine d'années par suite de la bonne qualité des terres qu'ils savent maintenant discerner. Si les Pygmées se sont convertis plus récemment à la culture du cacaoyer, on note le dynamisme de certains planteurs.

L'alternance dans l'année de deux saisons sèches presque identiques entraîne un équilibre harmonieux des occupations des agriculteurs. Les travaux de récolte, nous l'avons déjà dit, n'entraînent pas un suremploi de la main d'œuvre et n'entravent pas le déroulement des autres activités. Les femmes ont préservé en grande partie leur spécialisation dans les travaux sur les champs vivriers et la chasse au piège, peu absorbante, continue d'être pratiquée. La division des tâches entre les sexes est équilibrée : le sarclage des cacaoyères et en bonne partie la récolte ainsi que la chasse sont l'apanage des hommes, les femmes assurent l'essentiel des travaux agricoles dans le secteur vivrier et la pêche.

La spécialisation de l'agriculture ne s'est donc pas faite au détriment des cultures vivrières qui sont normalement assurées.

Les cacaoyers sont toujours plantés en compagnie des cultures vivrières dont ils prennent le relais après les diverses récoltes. L'association maïs, manioc, bananier est dominante. Les autres plantes sont secondai-

res. Il semble que l'agriculture de plantation ait contribué à simplifier l'agriculture vivrière qui ne compte qu'un type de champ dominant. Ainsi les champs d'arachide sont très rares car ils exigent un déboisement presque complet qui risque de compromettre la repousse des jeunes cacaoyers.

L'exploitation familiale, bien adaptée aux conditions locales doit être encouragée. Il serait souhaitable de maintenir la cohésion familiale, d'assouplir le statut de la femme en réduisant notamment le taux de compensation matrimoniale. L'évolution qui pousse les femmes à créer leurs propres plantations pour racheter la compensation matrimoniale et se rendre indépendantes est un facteur de division au sein des exploitations. Pour limiter l'extension de ce phénomène, il conviendrait de préserver leurs droits sur les domaines qu'elles auraient contribué à créer. Un gros effort serait également nécessaire dans le domaine sanitaire pour améliorer la fécondité des femmes et diminuer la mortalité infantile.

Les habitants de Boutazab sont entrés dans une économie monétaire. Ils ont su diversifier leurs sources de revenu : vente du cacao, alcool de maïs, chasse, artisanat, commerce... On observe deux types de comportement qui sont peut-être l'amorce d'une spécialisation. Certains agriculteurs semblent vivre surtout du produit de leur plantation ou d'autres activités et achètent plus qu'ils ne vendent pour leur alimentation, tandis que d'autres satisfont cette demande en vendant gibier et produits vivriers.

Les initiatives telles que celles du groupement coopératif de Boutazab sont à encourager vivement à condition d'être coordonnées dans un programme d'ensemble. De même, il est nécessaire d'améliorer l'infrastructure commerciale et de fournir aux exploitants la possibilité d'acheter le matériel nécessaire au développement de leur production (tronçonneuses, matériel facilitant les sarclages, la récolte et les transports) et des biens de consommation véritablement utiles (ciment, tôles, planches, vélos et vélomoteurs, vêtements) ce qui constitueraient un stimulant très efficace pour l'économie villageoise.

SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Sources

- Recensements administratifs
- Rapports annuels des services de l'agriculture
- Journaux de marchés de l'Office National de Commercialisation des Produits Agricoles (ONCPA)
- Services de l'Aménagement du Territoire
- Étude pour le plan régional Sangha
- B.R.G.M. — Carte géologique au 1/200 000
- I.G.N. — Carte au 1/200 000, feuilles NA 33 VIII, IX, X, XIV, XV et XVI
- S.A.T.E.T. — Photographies aériennes au 1/20 000
- I.G.N. — Photographies aériennes au 1/50 000, infra-rouge.

Références bibliographiques

- BARRAL (H.), FRANQUEVILLE (A.), 1969. — Atlas régional Sud-Est. République Fédérale du Cameroun. ORSTOM, Yaoundé, 52 p., 10 cartes hors-texte.
- BERTIN (J.), 1969. — Le traitement graphique de l'information. *Atomes*, n°269 : 599-603.
- BIROT (P.), 1959. — Précis de géographie physique générale. Paris, A. Colin, 404 p.
- BOCQUIER (G.), 1957. — Observations pédologiques dans le district de Ouesso. ORSTOM, Brazzaville, 7 p., *multigr.*
- CARLOTTI (V.), 1966. — Étude pédologique des environs de Miguélakoum (Sangha), ORSTOM, Brazzaville, 18 p., *multigr.*
- CTFT, 1972. — Inventaire des ressources forestières de la région d'Ouesso. Paris 7 fasc., *multigr.*
- DENIS (B.), JAMET (R.), MARTIN (D.), 1973. — Projet de développement de la culture du cacaoyer dans la région de la Sangha T.I., étude pédologique, 134 + 21 p. T.II. Documents cartographiques ORSTOM, Secrétariat d'État à la Coopération, Brazzaville, *Ronéo*.
- DEVAINE (A.), 1972. — Développement et modernisation de la production cacaoyère dans la Sangha. Rapport d'exécution 1970-72. Rép. du Congo, Minist. de l'Agr. et des Eaux et Forêts, BDPA, 22 p., *Ronéo*.
- DUPRE (G.), 1973. — Projet de développement de la culture du cacaoyer dans la région de la Sangha. Études géographiques et sociologiques. T.II, Sociologie, ORSTOM, Secrét. d'État à la Coop., Brazzaville, *Ronéo*, 69 + XIII p.
- DURAND (M.), 1968. — La commercialisation du cacao dans la région de la Sangha. Rép. du Congo, Minist. du Commerce des Affaires Économiques, de l'Industrie et des Mines. ONCPA-BDPA, *ronéo*, 80 p.
- GRÈS (M.), LEGRAS (M.), 1967. — Mission Ouesso. Rapport de synthèse, BRGM, Paris, 65 p., *multigr.*, 4 cartes hors-texte.
- GUILLOT (B.), 1973. — Projet de développement de la culture du cacaoyer dans la région de la Sangha. Études géographiques et sociologiques. T.I. Population et production de cacao dans les districts de Sembé et Souanké (Congo-Brazzaville) ORSTOM et Secrét. d'État

- à la Coop., Brazzaville, *ronéo*, 91 p., 7 cartes hors-texte.
- GUILLOT (B.), 1981. — Rendements de la cacaoculture et formations végétales. Essai d'écologie pratique des forêts de la Sangha (Congo) et du Sud-Est du Cameroun. *Cah. ORSTOM, sér. Sci. hum.*, vol. XVIII : 63-106.
- LETOUZEY (R.), 1968. — Étude phytogéographique du Cameroun. Paris, 511 p.
- MENGHO (B.M.), 1976. — Les pays de la Sangha occidentale. Essai de géographie rurale. Thèse de Doctorat 3^e cycle, Université de Bordeaux III, 296 p.
- NATIONS-UNIES, 1957. — Manuels sur les méthodes d'estimation de la population. Troisième manuel. Méthodes de projection démographique par sexe et par âge. Nations-Unies, *Études démographiques*, n°25, New-York, 85 p.
- POUYAUD (B.), BARRILLY (A.), 1971. — Le bassin de la Sangha. ORSTOM Brazzaville.
- PRESSAT (R.), 1961. — L'analyse démographique. Méthodes, résultats, application. Paris, P.U.F., 402 p.
- REVEL-LAURENTIN (A.), 1971. — Diagnostic d'ensemble de la stérilité en pays africain. *Cah. ORSTOM, sér. Sci. hum.*, vol. VIII, n°1, 81-90.
- ROBINEAU (C.), 1971. — Évolution économique et sociale en Afrique centrale. L'exemple de Souanké. *Mém. ORSTOM*, n°45, Paris, 215 p.
- SAUTTER (G.), PELISSIER (P.), 1964. — « Pour un atlas des terroirs africains. Structure type d'une étude de terroir ». *L'homme*, IV, 1, janv.-avr. : 56-72.
- SCHLIPPE de (P.), 1956. — Shifting cultivation in Africa. The Zande System of agriculture. London, Routledge and Kegan Paul, 304 p.
- TISSANDIER (J.), 1969. — Zengoaga (Cameroun), *Atlas des structures agraires au Sud du Sahara* n°3, Paris, Mouton-ORSTOM, 88 p., cartes hors-texte.
- VENNETIER (P.), 1965. — Les hommes et leurs activités dans le Nord du Congo-Brazzaville. *Cah. ORSTOM, sér. Sci. hum.*, vol. II, n°1, Paris, 296 p.
- VINCENT (J.F.), 1961. — La culture du cacao et son retentissement social dans la région de Souanké. ORSTOM, IRSC, Brazzaville, *ronéo*, 103 p.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figures

1 —	Croquis de situation	6
2 —	Les principales données climatiques	17
3 —	Bakwele-Djem-Pahouin, Pygmée. Pyramide des âges (effectif : 17057 pers.)	20
4 —	Pyramide des âges suivant l'état matrimonial (Bakwele-Pygmée)	21
5 —	Districts de Sembé et Souanké. Production de cacao	24
6 —	Production de cacao par tête en 1971-72	25
7 —	Production de cacao par tête en 1963-64 (Dessin de C. KOUILOU et G. BATILA)	25
8 —	Déplacements de villages (d'après ROBINEAU, p.46)	32
9 —	Le terroir de Boutazab	33
10 —	Village de Boutazab. Pyramide des âges des Bakwele	35
11 —	Village de Boutazab. Pyramide des âges Bakwele-Pygmée	36
12 —	Village de Boutazab. Pyramide des âges suivant l'état matrimonial (Bakwele-Pygmée)	37
13 —	Taux de fécondité par groupe d'âges	38
14 —	Le calendrier agricole	40
15 —	Caractéristiques principales des parcelles défrichées en 2 ^e saison (juin-juillet)	41
16 —	Boutazab, surfaces plantées en cacao, par année	43
17 —	Le terroir de Boutazab — Géologie (d'après la carte au 1/200 000 du BRGM)	43
18 —	Histoire des exploitations n°33, 35, 36	49
19 —	Évolution des plantations au sein d'une famille	51
20 —	Exploitations. Étude des corrélations	52
21 —	Boutazab. Surface des plantations en production et production de cacao	53
22 —	Évolution des exploitations 1966-75	54
23 —	Évolution de la production de 48 plantations de Boutazab entre 1966-67 et 1976-77	54

Photographies

1 —	Femmes Pygmées construisant une maison	36
2 —	Séchoir à cacao, vue générale	46
3 —	Séchoir à cacao, détail	55

Tableaux

I	— Zones géographiques et structure par âge.....	21
II	— Évolution de la population par zones géographiques	22
III	— Production de cacao de la région de la Sangha, par régions productrices	26
IV	— Arbres le plus souvent cités à Boutazab, dans un relevé portant sur 148 parcelles (54 arbres ont été répertoriés)	39
V	— Taille des parcelles et plantes cultivées	42
VI	— Répartition des plantations suivant les types de sols et la pente	46
VII	— Défrichements de l'année 1972 et plantations de cacao	47
VIII	— Catégories d'exploitation suivant la taille des plantations	48
IX	— Taille des plantations en production et rendement à l'hectare	53
X	— Population des exploitations et revenus tirés du cacao en 1971-72	56
XI	— Budget moyen des exploitations de l'échantillon par mois, en francs CFA	58
XII	— Capital de réserve du groupement de Boutazab	59
XIII	— Emploi du temps (en heures)	60

Cartes hors-texte

I	— Formations géologiques de la zone cacaoyère de la Sangha	
II	— Les sols de la Sangha d'après leur teneur en bases échangeables, en surface	
III	— Types de forêts de la région de Ouesso (d'après les parcelles floristiques du C.T.F.T.)	
IV	— Production de cacao par tête dans les districts de Sembé et Souanké (en kilogrammes)	
V	— Boutazab. Parcelles appartenant à des personnes des quartiers	
VI	— Boutazab. Développement des cacaoyères dans le temps	
VII	— Boutazab. Les sols	
VIII	— Boutazab. Défrichements de l'année 1972	

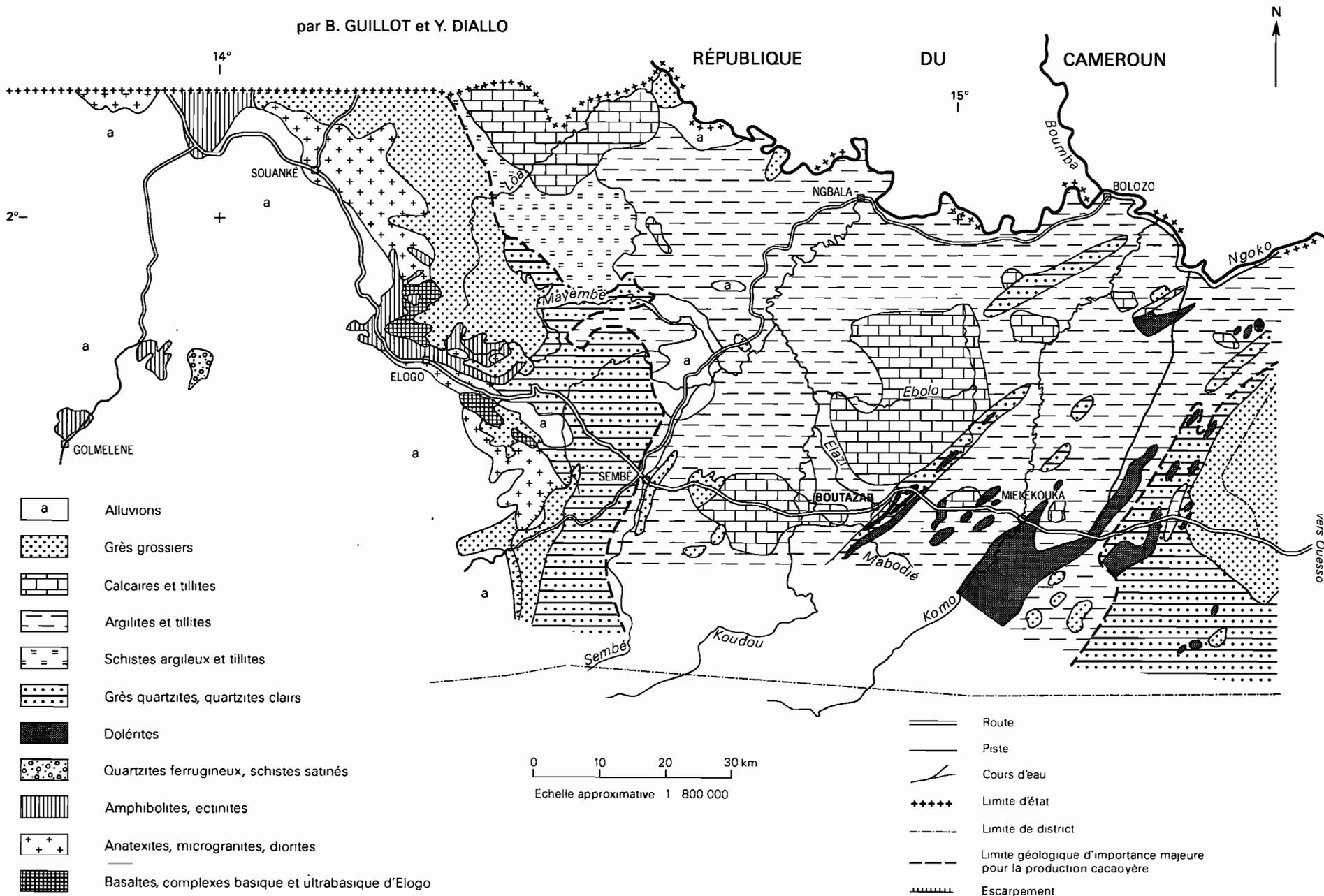
TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
1ère partie — Sources et méthodes	9
2ème partie — La région de la Sangha Occidentale	15
1. LE CADRE PHYSIQUE RÉGIONAL	17
Les données climatiques	17
L'hydrologie	18
La géologie et le relief	18
La géologie et les sols	18
La végétation	19
2. LA POPULATION	19
Les caractéristiques démographiques	19
L'évolution générale de la population	22
3. LA PRODUCTION DE CACAO	23
L'histoire de la production	24
Les inégalités régionales	26
3ème partie — Le village de Boutazab	29
1. LA SITUATION FONCIÈRE. L'HISTOIRE DU VILLAGE ET L'ORGANISATION INTERNE	31
2. LA POPULATION	35
3. LES CULTURES VIVRIÈRES	38
Les sols et la végétation	38
Le calendrier agricole et les types de champs	39
Les surfaces cultivées par exploitation et par unités de consommation. Les temps de jachère	41
4. LES PLANTATIONS DE CACAOYERS	42
Les surfaces plantées	42

Les sols	42
Nature des sols	42
Choix des sols	46
Les plantations et les exploitations	47
Plantations des Bakwele	47
Plantations des Pygmées	48
Histoire et mode de constitution des plantations et des exploitations....	48
Caractéristiques générales des exploitations	50
5. LES REVENUS DES EXPLOITATIONS	56
Les revenus tirés du cacao	56
Les autres sources de revenus	57
Les dépenses. La compensation matrimoniale	58
Les initiatives économiques. Le groupement coopératif de Boutazab	59
6. L'EMPLOI DU TEMPS	60
Conclusion	63
Sources et références bibliographiques	65
Tables des illustrations.....	67
Table des matières	69

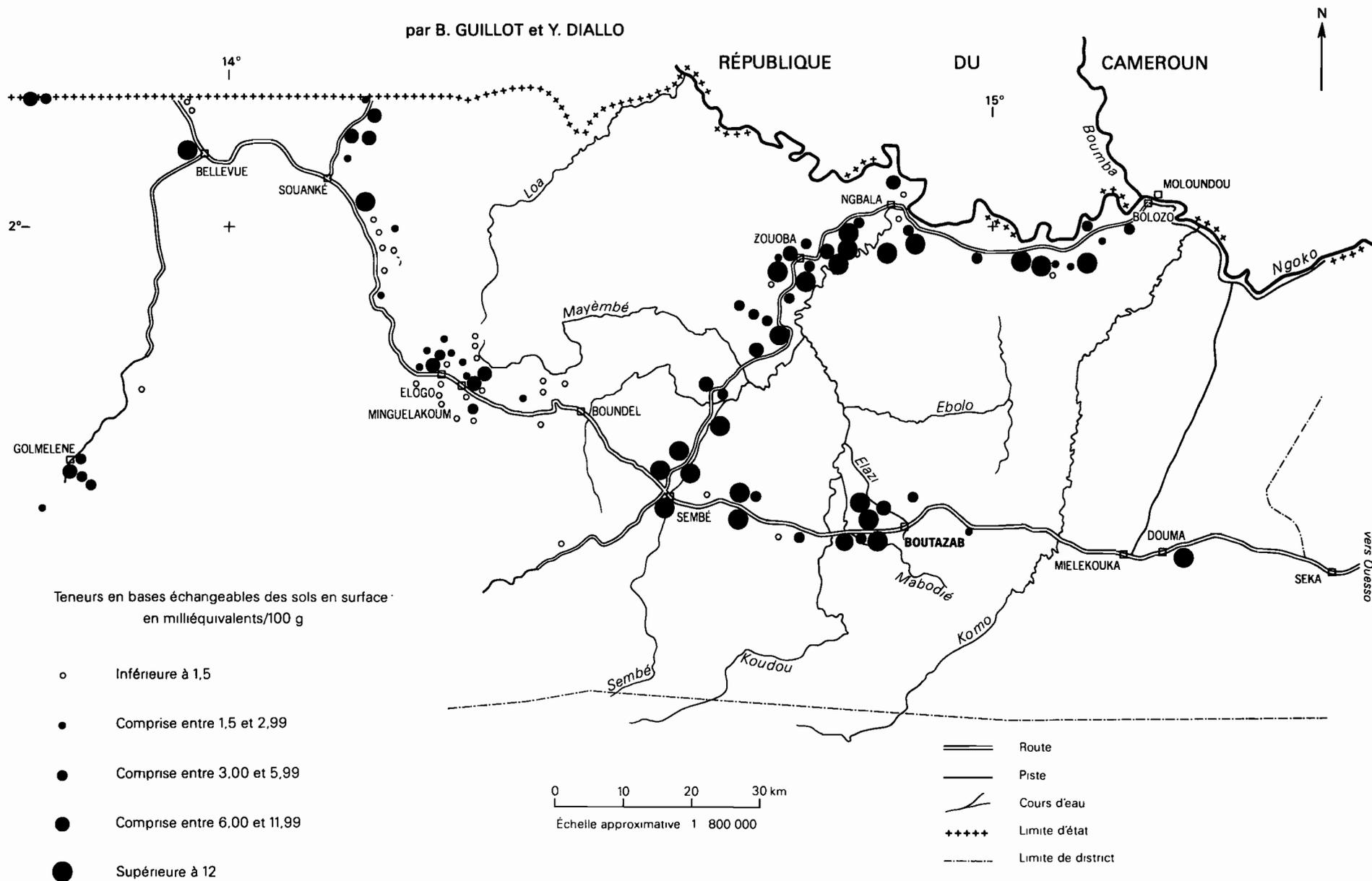
FORMATIONS GÉOLOGIQUES DE LA ZONE CACAOYÈRE DE LA SANGHA

par B. GUILLOT et Y. DIALLO



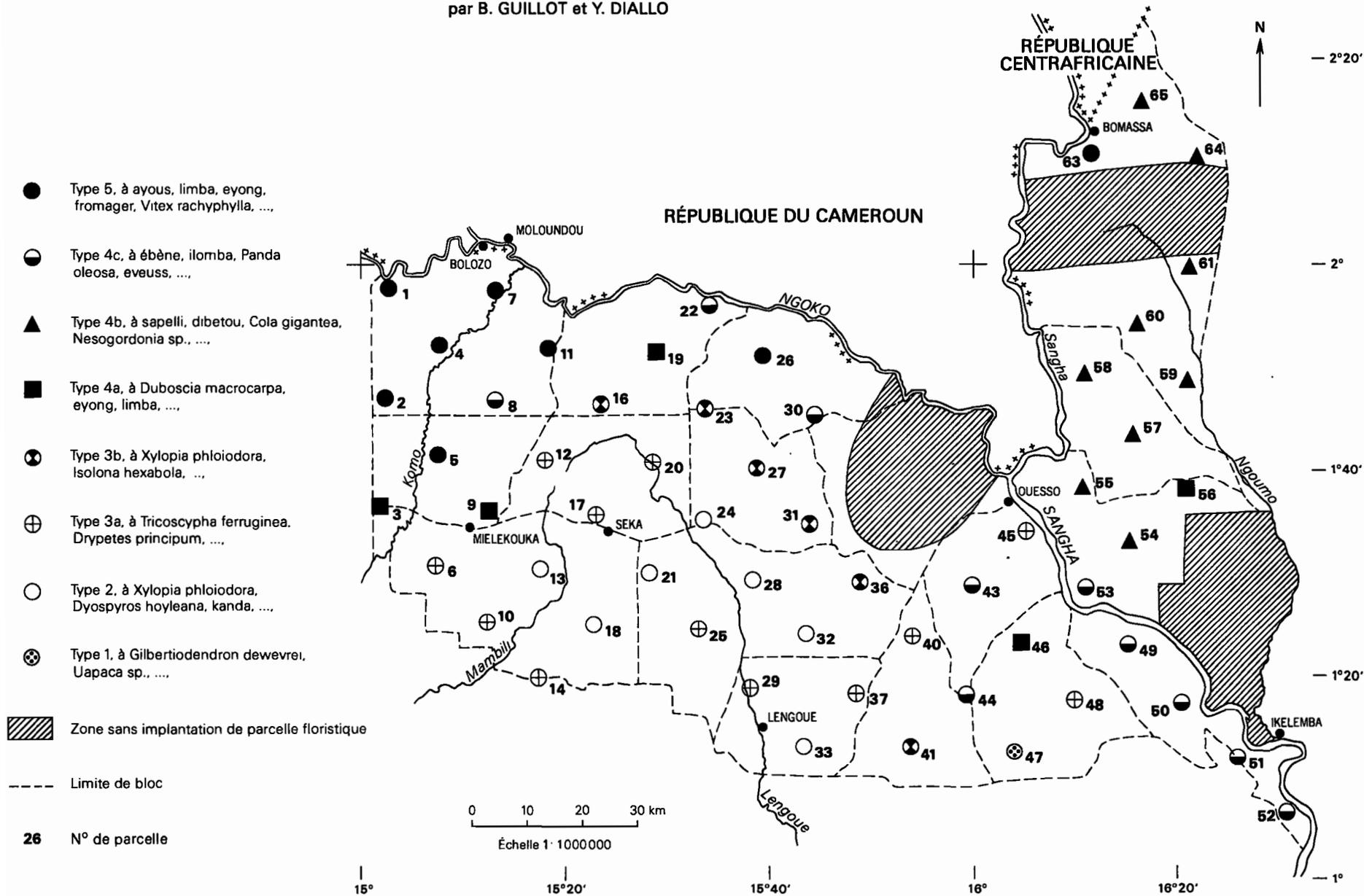
LES SOLS DE LA SANGHA, D'APRÈS LEUR TENEUR EN BASES ÉCHANGEABLES, EN SURFACE

par B. GUILLOT et Y. DIALLO



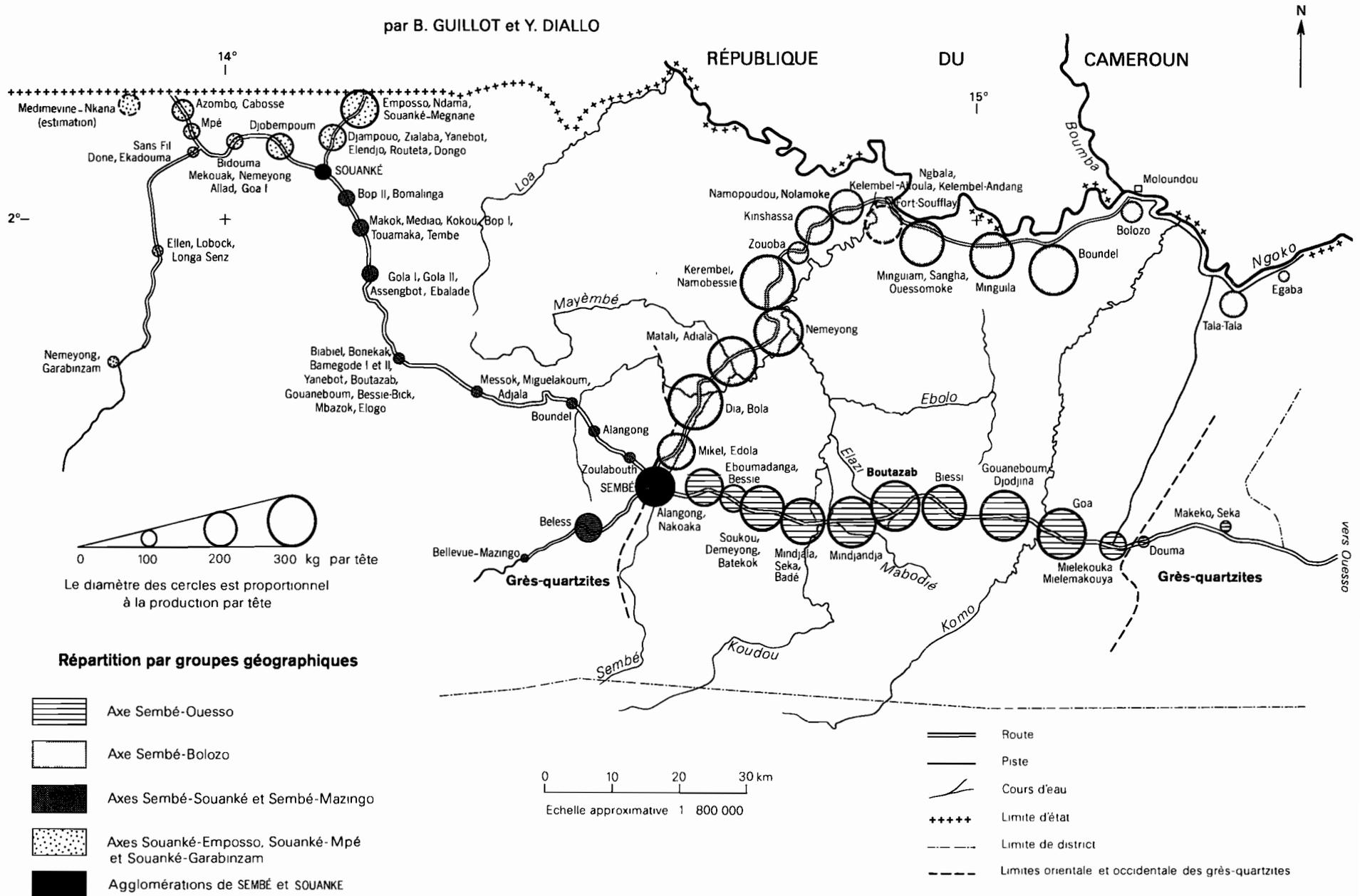
TYPES DE FORÊTS DE LA RÉGION D'OUESSO (D'APRÈS LES PARCELLES FLORISTIQUES DU CTFT.)

par B. GUILLOT et Y. DIALLO



PRODUCTION DE CACAO PAR TÊTE DANS LES DISTRICTS DE SEMBÉ ET SOUANKÉ (en kg)

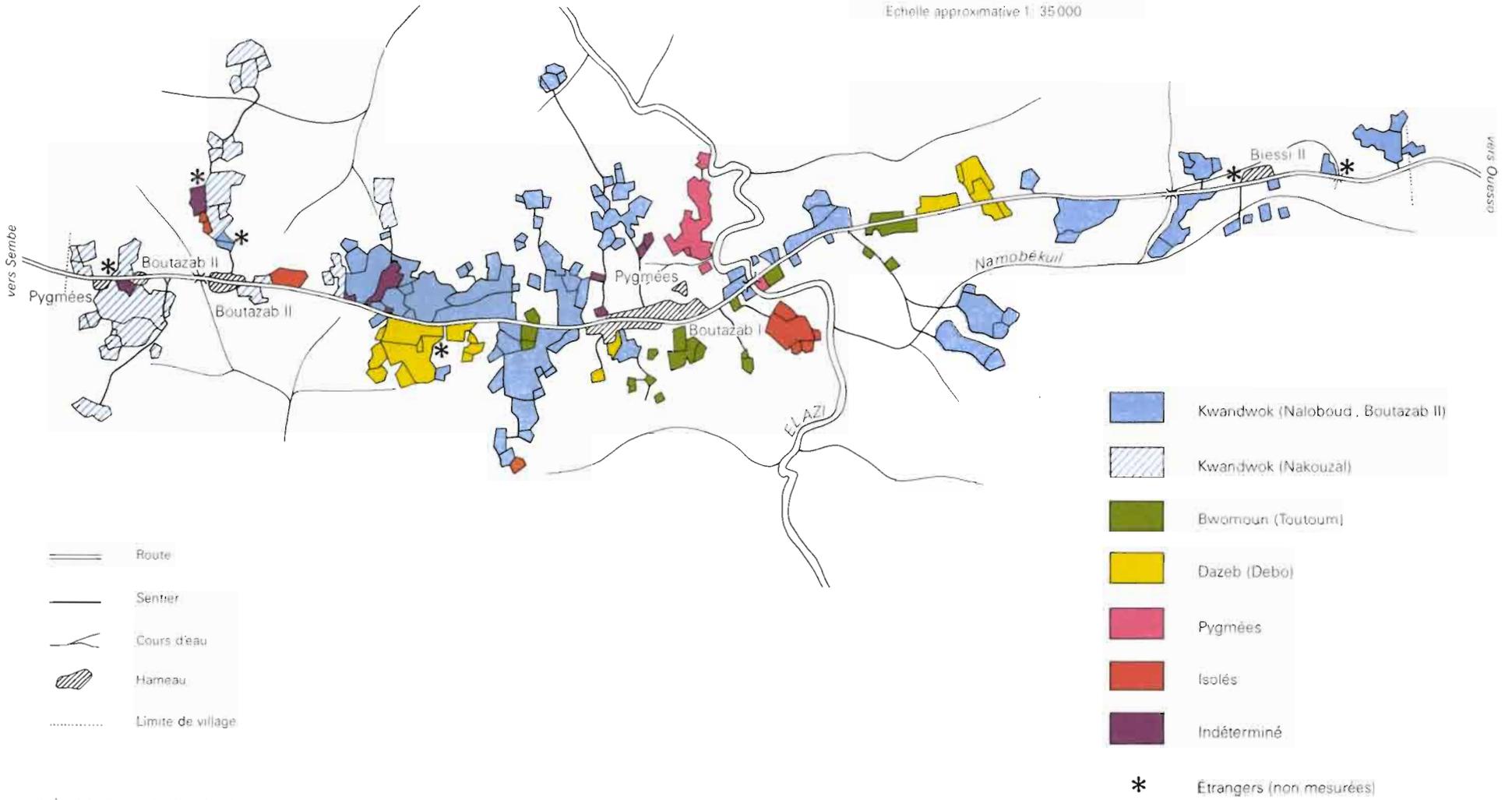
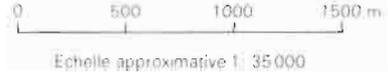
par B. GUILLOT et Y. DIALLO



BOUTAZAB

par B. GUILLOT et Y. DIALLO

PARCELLES APPARTENANT À DES PERSONNES DES QUARTIERS



BOUTAZAB

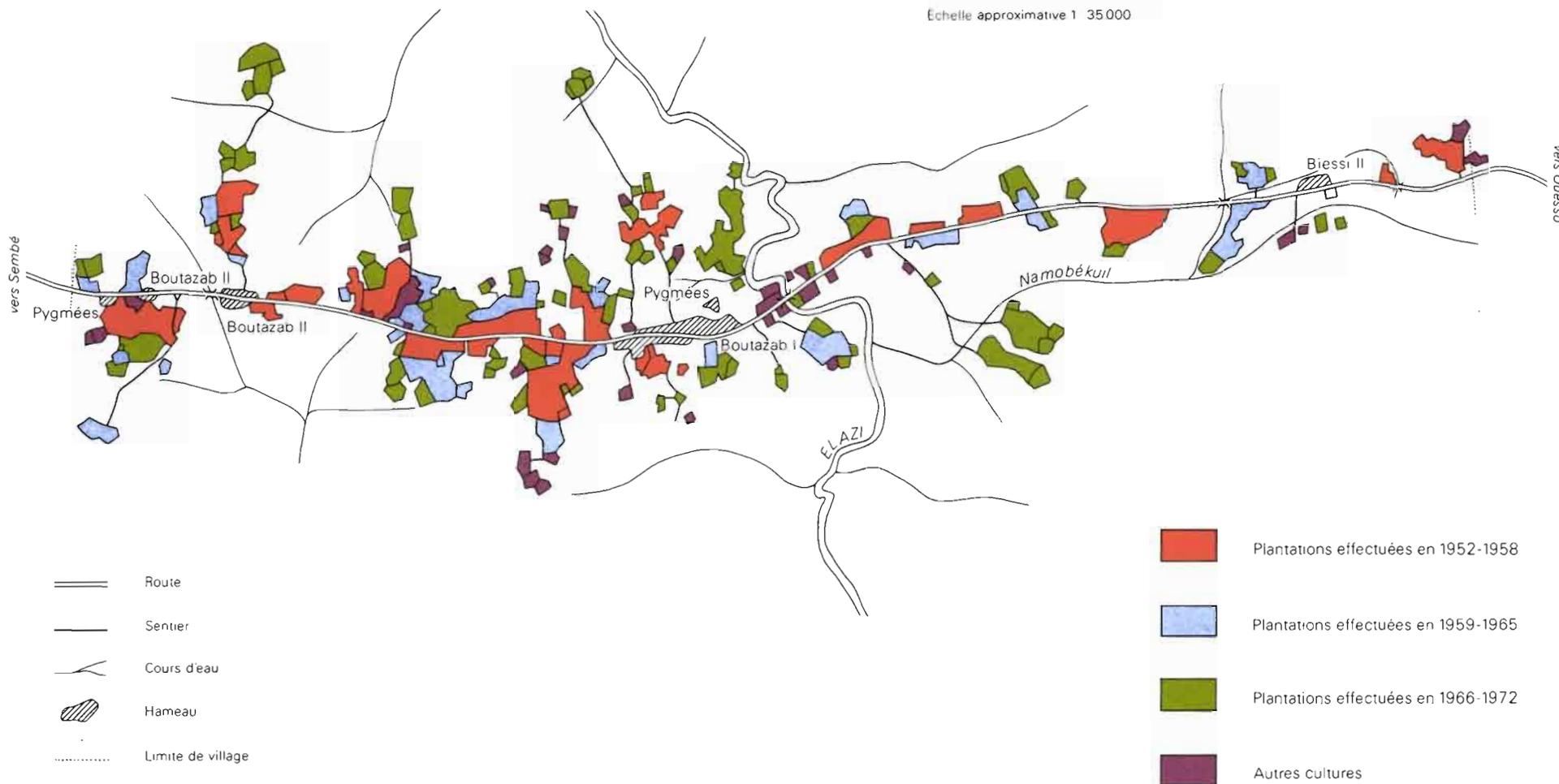
par B. GUILLOT et Y. DIALLO

DÉVELOPPEMENT DANS LE TEMPS DES CACAOYÈRES



0 500 1000 1500 m

Échelle approximative 1/35 000



-  Route
-  Sentier
-  Cours d'eau
-  Hameau
-  Limite de village

-  Plantations effectuées en 1952-1958
-  Plantations effectuées en 1959-1965
-  Plantations effectuées en 1966-1972
-  Autres cultures

BOUTAZAB

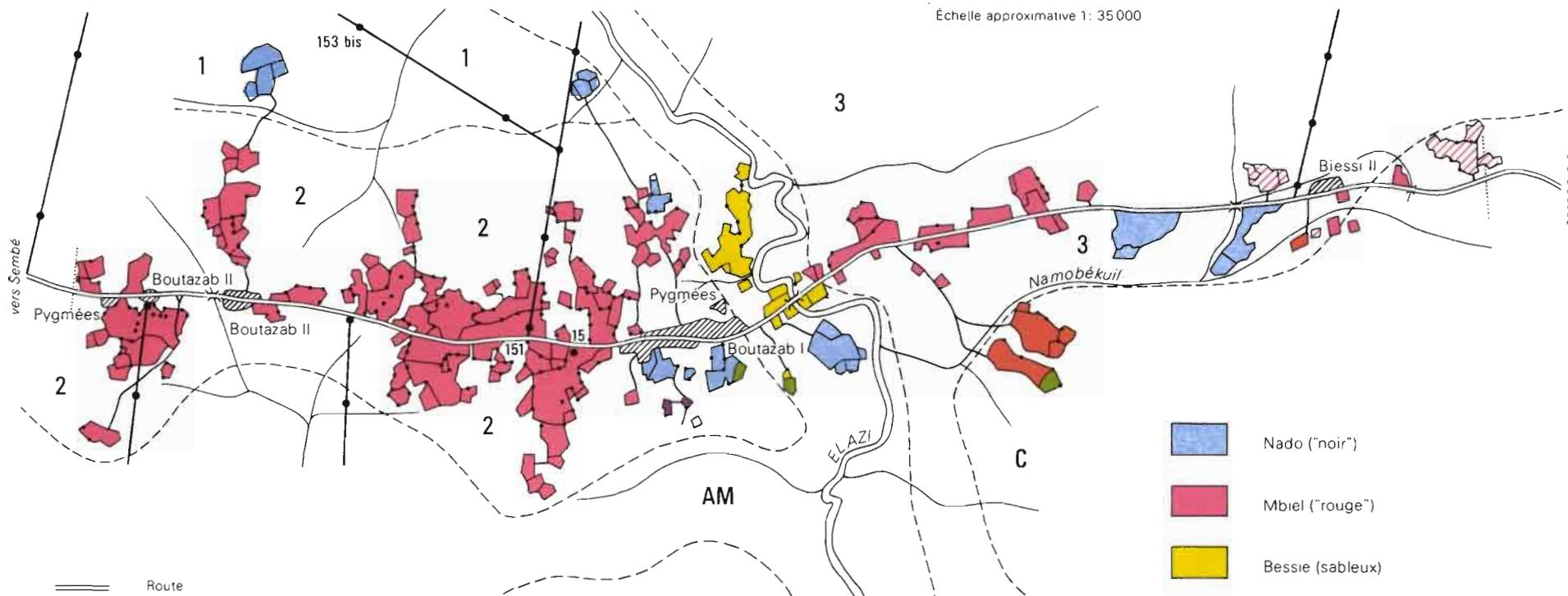
par B. GUILLOT et Y. DIALLO

LES SOLS



0 500 1000 1500 m

Échelle approximative 1: 35 000



- Route
- Sentier
- Cours d'eau
- Hameau
- Limite de village

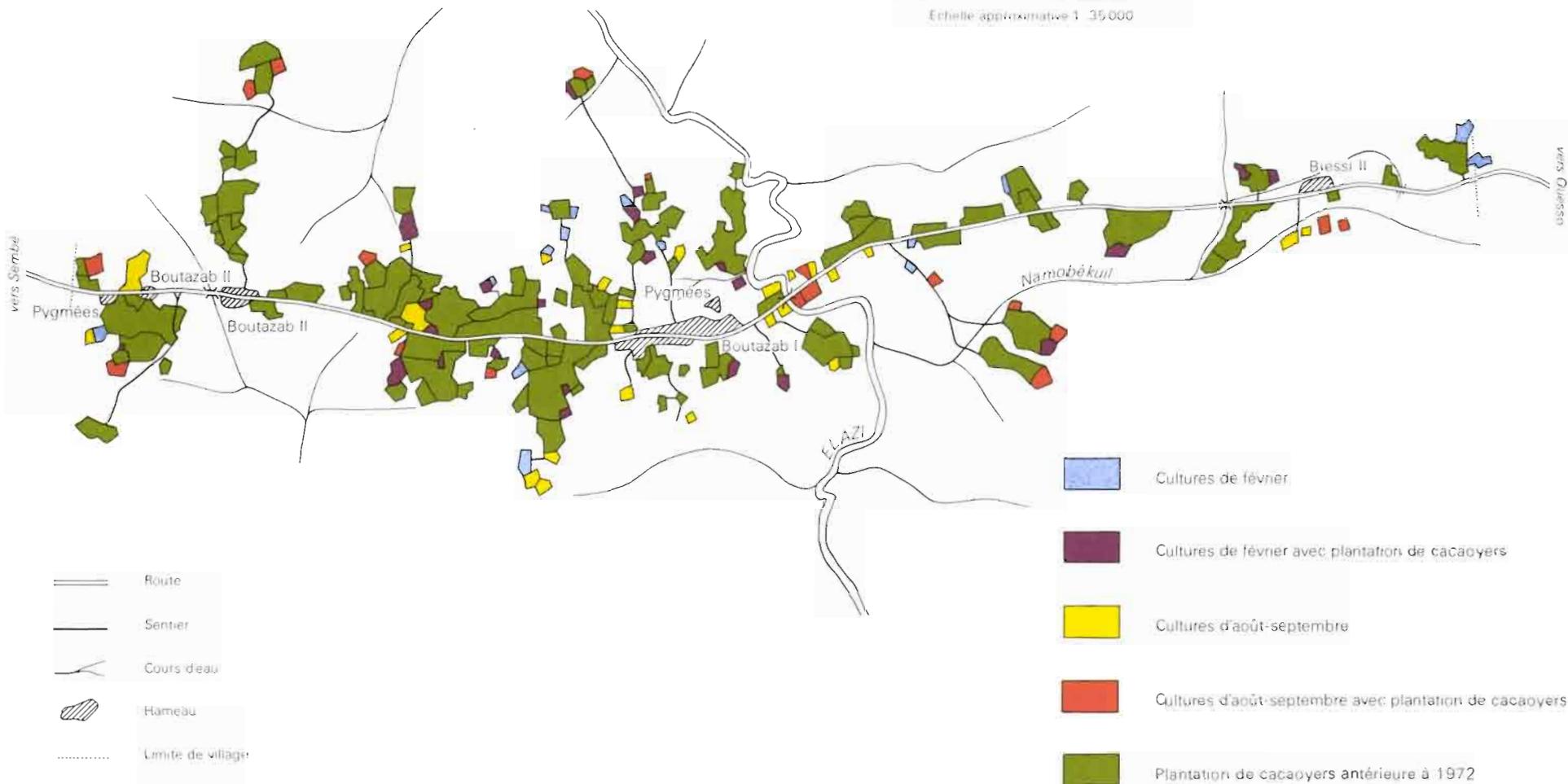
- Layons et emplacements où ont été effectués des prélèvements de sols
- 151** Échantillons analysés
- Termitières (GONOK) relevées seulement sur le périmètre des parcelles mesurées par cheminements
- 2** Catégories de sols
- Limites des classes de sols distinguées par les pédologues
- AM** Sols hydromorphes
- C** Sols hétérogènes, en zones accidentées, impropres à l'installation de grandes plantations

- Nado ("noir")
- Mbiel ("rouge")
- Bessie (sableux)
- Gravillons latéritiques
- Nado na mbiel ("noir" et "rouge")
- Bessie mbiel (sableux et "rouge")
- Bessie nado (sableux et "noir")

BOUTAZAB

par B. GUILLOT et Y. DIALLO

DÉFRICHEMENTS DE L'ANNÉE 1972



Collection publiée par l'ORSTOM et l'École des Hautes Études en Sciences Sociales

*Déjà parus dans la collection
Atlas des structures agraires au sud du Sahara :*

1. RÉMY (G.) — 1967 — Yobri (Haute-Volta).
EPHE, Paris ; 99 p., 3 cart. H.T.
2. BARRAL (H.) — 1968 — Tiogo (Haute-Volta).
ORSTOM, Paris ; 72 p., 8 cart. et 5 pl. H.T.
3. TISSANDIER (J.) — 1969 — Zengoaga (Cameroun).
ORSTOM, Paris ; 88 p., 5 cart. et 3 pl. H.T.
4. SAVONNET (G.) — 1970 — Pina (Haute-Volta).
ORSTOM, Paris ; 65 p., 7 cart. et 3 pl. H.T.
5. WURTZ (J.) — 1971 — Adiamprifikro-Douakankro.
Étude d'un terroir baoulé (Côte d'Ivoire).
EPHE, Paris ; 68 p., 4 cart. H.T.
6. HALLAIRE (A.) — 1972 — Hodogway (Cameroun nord)
ORSTOM, Paris ; 84 p., 4 cart. et 3 pl. H.T.
7. LERICOLLAIS (A.) — 1972 — Sob. Étude géographique
d'un terroir sérèr (Sénégal).
ORSTOM, Paris ; 110 p., 3 cart. et 10 pl. H.T.
8. GUILLOT (D.) — 1973 — La Terre Enkou (Congo).
EPHE, Paris ; 128 p., 4 cart. et 10 pl. H.T.
9. CHAMPAUD (J.) — 1973 — Mom, Terroir bassa
(Cameroun).
ORSTOM, Paris ; 62 p., 7 cart. et 2 pl. H.T.
10. BERNUS (E.) — 1974 — Les Illabakan (Niger).
ORSTOM, Paris ; 116 p., 14 cart. et pl. H.T.
11. BOULET (J.) — 1975 — Magoumaz, pays Mafa (Nord
Cameroun).
ORSTOM, Paris ; 94 p., 6 cart. et 4 pl. H.T.
12. SAVONNET (G.) — 1976 — Les Birifor de Diepla et sa
région, insulaires du Rameau Lobi (Haute-Volta).
ORSTOM, Paris ; 178 p., 6 cart. et 4 pl. H.T.
13. BOUET (Cl.) — 1977 — Bettié et Akiékrou — Étude compa-
rée de deux terroirs en zone forestière ivoirienne.
ORSTOM, Paris ; 138 p., 18 cart. et 10 pl. H.T.
14. ANTHEAUME (B.) — 1978 — Agbetiko, terroir de la basse
vallée du Mono (Sud-Togo).
ORSTOM, Paris ; 128 p., 54 fig. dont 5 cart. H.T., 4 pl. H.T.
15. LAHUEC (J.-P.) — 1980 — Le terroir de Zaongho — Les
Mossi de Koupéla (Haute-Volta).
ORSTOM, Paris ; 112 p., 21 fig., 3 cart. et 5 pl. H.T.
16. SAUVAGET (C.) — 1981 — Boua, village de Koudé. Un ter-
roir kabyè (Togo septentrional).
ORSTOM, Paris ; 78 p., 22 fig., 14 cart. et 4 pl. H.T.
17. PILLET-SCHWARTZ (A.-M.) — 1982 — Aghien, un ter-
roir ébrié. Quinze ans de « technostucture » en Côte d'Ivoire.
ORSTOM, Paris ; 164 p., 20 fig., 5 pl. photo, 5 cart. H.T.
18. MARCHAL (M.) — 1983 — Les paysages agraires de Haute-
Volta. Analyse structurale par la méthode graphique.
ORSTOM, Paris ; 116 p., 6 fig., 8 pl. et cart. H.T., 2 dépliants
H.T.
19. CHAUVEAU (J.-P.), RICHARD (J.) — 1983 — Bodiba en
Côte d'Ivoire. Du terroir à l'état : petite production paysanne
et salariat agricole dans un village gban.
ORSTOM, Paris ; 120 p., 10 fig. 14 cart.

Atlas des structures agraires à Madagascar :

1. DANDOY (G.) — 1974 — Vavatenina (Côte orientale malgache).
ORSTOM, Paris ; 94 p., 4 cart. et 4 pl. H.T.
2. MARCHAL (J.-Y.) — 1974 — La petite région d'Ambohimambola (Sous-préfecture de Betafo).
ORSTOM, Paris ; 122 p., 13 cart. et 8 pl. H.T.
3. BONNEMAISON (J.) — 1976 — Tsarahonenana. Des riziculteurs de montage dans l'Ankaratra.
ORSTOM, Paris ; 98 p., 5 cart. et 4 pl. H.T.

ORSTOM

Direction générale : 24, rue Bayard, 75008 Paris
Service des Éditions : 70-74, route d'Aulnay, 93140 Bondy
Imprimé par Copédith : 7, rue des Ardennes, 75019 Paris.